Exemplaire n° XII.

pour Jean Tharaud,
bien cordialement

E. Pelletan

ALMANACH
du Bibliophile

(Cinquième année)

ALMANACH
du Bibliophile

pour

l'année 1902

DÉCORÉ

DE TRENTE ET UN BOIS ORIGINAUX

DE PAUL COLIN



ÉDITIONS D'ART

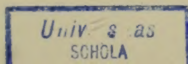
ÉDOUARD PELLETAN

125, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 125

PARIS

—

1904



Mars 1904.

Nous avons consacré cet Almanach *à la Terre et aux Travaux des hommes. M. Anatole France l'a placé sous l'invocation d'Hésiode, le poète des « Travaux et des Jours ». Dans une page admirable de poésie et de pensée dont nous avons fait le frontispice de ce volume, l'éminent écrivain chante la Terre, « fille auguste du soleil », et montre « le pacte des générations humaines avec la nature et l'empire de l'esprit géomètre sur les antiques expressions du monde végétal, premier maître du monde. » Il a ainsi donné la philosophie de la nature domptée par l'homme, et lui réservant néanmoins ses parures, ses poésies et ses fêtes. On peut donc dire de cet* Almanach *qu'il est agreste et géorgien.*

On le dira encore en étudiant le robuste talent de M. Paul Colin.

M. Paul Colin est arrivé à l'art en passant par la médecine. L'étude de l'anatomie humaine a préfacé, en quelque sorte, celle de la nature. C'est, sans doute, en artiste autant qu'en savant, qu'il devait considérer la structure et la coloration de nos organes; un jour vint où l'homme de science le céda à l'artiste.

Ce jour-là, le Dr Colin alla tout droit au mode d'expression à la fois le plus naïf et le plus difficultueux. Il s'improvisa graveur sur bois au canif. Il entailla le buis avec la serpette d'un couteau de poche, à la manière de nos vieux imagiers, qui ouvraient le poirier rudement, gauchement, mais avec quelle saveur! Cette saveur, on la retrouve dans les xylographies du Dr Colin qui, plus serrées de forme, témoignent par leur facture si personnelle, que l'on peut être encore «un primitif» sans faire retour en arrière, et en étant surtout un intelligent.

L'intelligence, alliée à ce «quelque chose artiste» qui est indéfinissable venant de l'inspiration,

est ce qui caractérise les bois originaux du Dr Colin. Un sentiment profond leur procure, à un rare degré, le don d'émouvoir. Son art puissant et doux semble le frère de celui de Pierre Dupont. Il y a une parenté entre l'inspiration et l'écriture de ces deux vrais artistes; ils sont forts tous les deux, et voient tous les deux, la nature concrète avec des yeux qui l'exaltent.

Parmi les graveurs originaux contemporains, M. Paul Colin mérite de prendre une place importante, non pour ce qu'il sait de métier, mais pour ses hautes qualités de sincérité, de volonté et d'émotion. Il y en a de plus adroits, il n'y en a pas de plus probes; il y en a de plus brillants, il n'y en a pas de plus sérieux; on peut en trouver qui aient plus de «patte», on n'en trouvera point qui, au fond, soient mieux doués. Tel ne doit sa facilité qu'à un perpétuel recommencement, et tel autre son piment qu'à une rouerie de métier. M. Colin n'est pas de ce nombre. Il va droit son chemin, isolé et laborieux, tout à son art et ignorant les moyens par lesquels s'obtient le succès.

C'est pourquoi celui qu'il est en voie d'obtenir paraîtra des plus légitimes, et nous souhaitons que cet Almanach, *qui manifeste l'artiste dans l'œuvre la plus importante qu'il ait entreprise jusqu'à ce jour, en le faisant davantage connaître le fasse aussi davantage admirer et aimer.*

E. P.


PAVL COLIN

LA TERRE

SOUS
L'INVOCATION D'HÉSIODE,
LE POÈTE
DES « TRAVAUX ET DES JOURS ».

A Édouard Pelletan, qui a consacré cet Almanach aux travaux de la Terre.

Son collaborateur et ami,
Anatole France.

Langoiran (Gironde).

Tout, dans ce pays, m'est habituel et familier. Je le sais par cœur. J'en jouis, en de longues promenades sans rien regarder, me confiant aux sentiers connus et suivant avec paresse les jeux des nuages et de mes rêves. C'est un pays de vignes. J'aime son âpreté robuste, son air de santé et de gravité, les monotones ondulations de ses coteaux et les grands changements qu'à toute heure y font la lumière et l'ombre.

J'ai vu le soleil s'élever sur les deux mers de Corinthe et le phosphore du crépuscule

luire sur les lacs ardents de la basse Égypte. J'ai senti la beauté du monde jusqu'à la tristesse et jusqu'à la terreur. Mais où la terre se fait le mieux aimer, peut-être, c'est dans les contrées où elle n'est pas belle. Dans les pays de culture, sa douceur, son aménité, sa bonté, si intelligibles qu'un enfant les comprend, lui viennent de ce qu'elle est recouverte de l'ouvrage des hommes. Elle en prend une figure humaine.

Toute la terre de France a la figure que longuement, patiemment lui ont donnée les paysans et qu'elle garde, propice et bienveillante. Nos côtes, nos vallons, adoucis par un long usage, nous sont maintenant accueillants et faciles. Ils ont un air laborieux. Leur vêtement de luzerne ou de blé, rapiécé comme la blouse du pauvre Jacques, donne l'idée du travail rude et fécond. Nos forêts elles-mêmes, traversées de routes magnifiques et de nobles carrefours, attestent le pacte des générations humaines avec la nature et l'empire de l'esprit géomètre sur les antiques

expansions du monde végétal, premier maître du monde.

Nos coteaux de vignes, secs et pierreux, que la plante docile recouvre de lignes régulières, n'égalent point en charme ces douces plaines de l'Ombrie où les pampres se suspendent librement aux ormeaux taillés en corbeille. Mais ils ont la familiarité des choses domestiques. Et c'est pour cela sans doute que je goûte un si tranquille plaisir à les voir et qu'il m'est doux de les traverser par ce joli chemin bordé de pommiers alternant avec des rosiers rustiques.

Le soir surtout, quand l'ombre verse sur les choses la grâce avec le mystère, à l'heure du silence et des senteurs sauvages, il me vient au cœur un amour filial de la terre. Et cette terre, façonnée par l'homme, je la retrouve encore éparse, diffuse dans ma chambre où brille un feu de sarment. Entre ces quatre murs, dans ce petit espace, c'est toute la nature encore. Ces chenets sont un peu de fer arraché du sein de l'astre paternel,

cette table est tirée du cœur d'un chêne. La pierre de l'âtre est pleine d'invisibles coquillages. La flamme qui m'éclaire est nourrie par la cire des abeilles. Ces rideaux sont faits de la laine des moutons et ces draps des fibres du chanvre aux fleurs d'argent. Dans cet humble espace, ce n'est plus seulement mon petit cercle de vignobles que je découvre, c'est la terre entière qui m'apparaît dans son étendue et ses profondeurs, avec ses mers et ses continents, ses antiquités formidables et ses règnes immémoriaux. Et dans cette pauvre chambre de campagne je la vois toute, je la contemple, je l'adore, la divinité des hommes, la Terre, fille auguste du Soleil.

ANATOLE FRANCE.



Labours.

Dans le jour encore indécis
Qui boit l'ombre au creux des marnières,
Derrière son percheron gris
Dont le vent gonfle la crinière,

Le laboureur patient, poursuit
Son rêve en poußant sa charrue,
L'œil fixé sur le soc qui luit
Au contact de la terre nue;

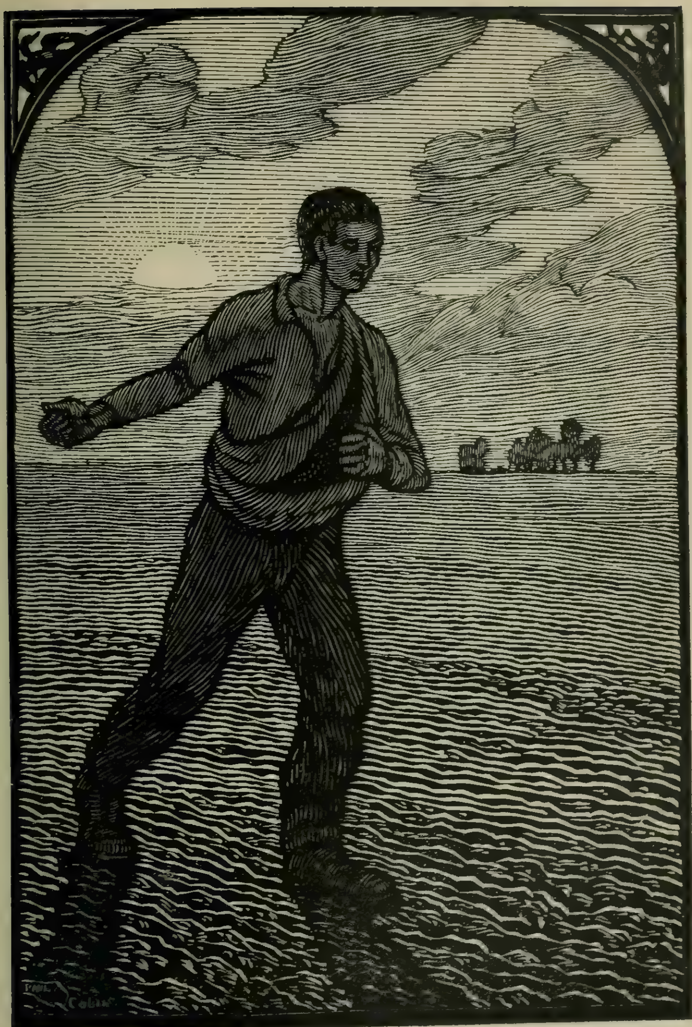
— De la terre qui veut l'Effort
Pour être toujours maternelle;
Qui nous opprime & nous endort
Dans sa grande paix éternelle!

Débarrassé des joncs ardents
Où les moutons laissent leur laine,
Des noirs orchis & du chiendent,
Des herbes folles de la plaine,

Le sol est prêt à recevoir
De nouveau, les semences blondes;
A faire frissonner d'espoir
Le flanc des collines fécondes.

... Le ciel au zénith resplendit;
L'horizon des labours s'allume...
Homme & cheval semblent grandis
Au bout du sillon brun qui fume.

Tous deux, dans le printemps vermeil,
Préparent au sein des cassailles
Le vaste lit des épousailles
De la Terre & du grand Soleil!



Semailles.

Au bas des horizons changeants
Confondus avec les cultures,
L'aube, de ses ciseaux d'argent,
Fait une large découpure.

Le semeur, d'un pas cadencé,
Sur la terre d'ocre & d'argile
Suit le creux des sillons, tracés
A la lenteur des bœufs dociles.

La bonne terre des guérets
Après les grossières semelles
De ses pesants souliers ferrés
S'attache, amitieuse *& fidèle!*

Et de l'occident au levant,
Il va, revient, sans prendre haleine,
Plantant le blé, chargeant le vent
D'une blonde averse de graines...

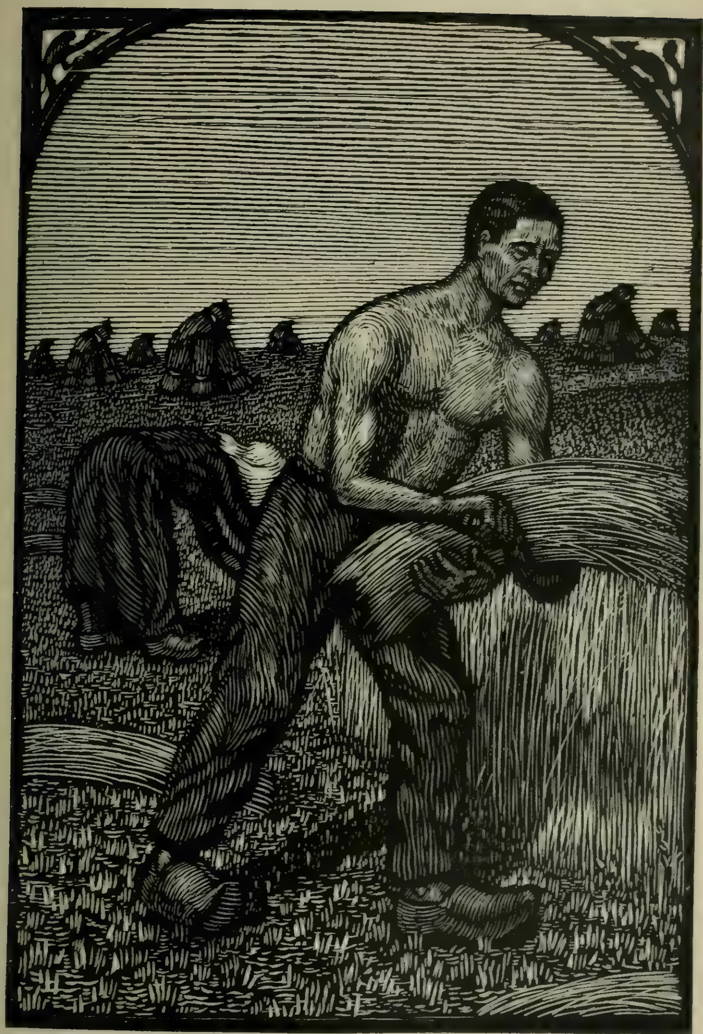
Dur paysan, tâcheux *du sol,*
Porteur de vie & d'abondance,
Tout enveloppé dans le vol
Ininterrompu des semences,

Il va, jusqu'au soleil couchant
— Vague silhouette perdue
Qui lutte seule par les champs
Pour triompher de l'étendue!

Sur le flot des humanités,
Son geste lent, son geste grave,
— Alors que tout est emporté! —
Se balance comme une épave.

Geste du Semeur éternel,
Qui puise en son semoir de toile
Pour jeter aux plaines du ciel
La poussière d'or des étoiles!





Moissons.

Dans l'éblouissante clarté,
Le chant alterné des cigales
Célèbre la fécondité
De la Nature libérale . . .

La sève a monté dans les blés.
La vie a jailli des semences,
Et le bon soleil a gonflé
Les épis que le vent balance;

Les lourds épis couleur de miel,
Fruits de nos espoirs séculaires,
Faits des ardents rayons du ciel
Et du sang même de la terre.

Dans la houle des blés dorés,
Voici les faucheurs qui s'avancent!
On entend au fond des guérets
Comme un frémissement de lances...

Et sous le sifflement des faux,
La moisson mordue aux entrailles
Gémit sur ses frêles tuyaux,
Ses rustiques orgues de paille.

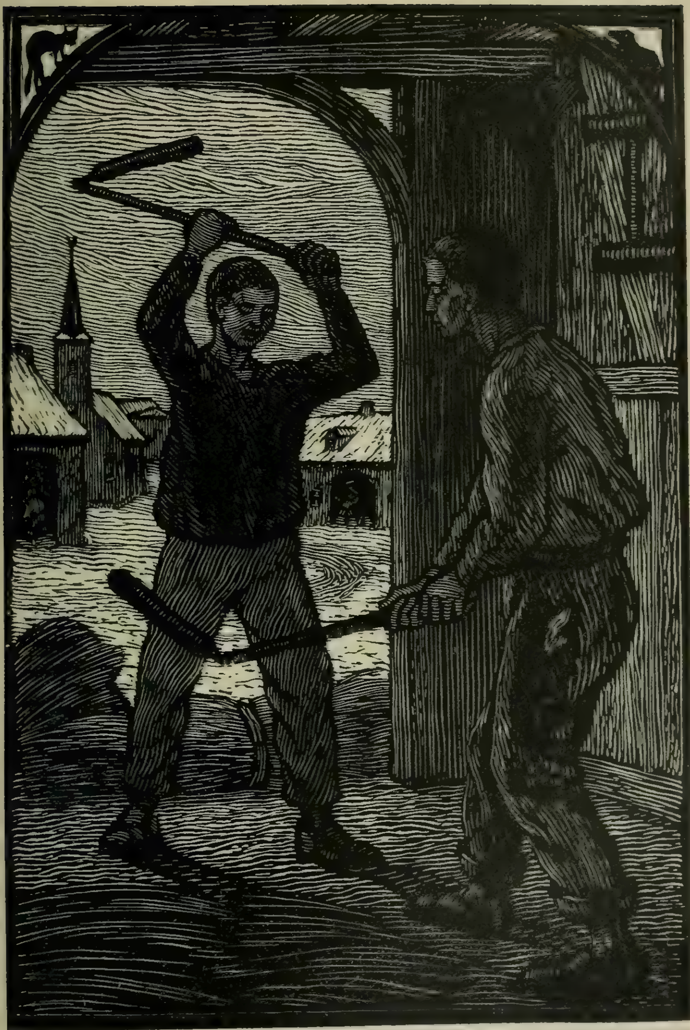
Le soleil ravage les champs
Et cuit jusqu'au moindre brin d'herbe.
Les faucheurs vont, courbés, couchant
Sous la faux, les dernières gerbes.

Alors, sur le sol dénudé,
A l'heure encore lumineuse
Où l'ombre du soir vient broder
Le profil baissé des glaneuses;

On voit rôder par les sillons,
Dans un rampement de chenilles,
Toute une misère en haillons
Vivant de l'oubli des faucilles.

Et, parfois, d'un coquelicot,
Rouge symbole de la plèbe,
Une femme en quittant la glèbe
Fleurit son maigre caraco!





Battage.

Nos richesses de paysans
Font pencher les chars à ridelles.
Le fruit des durs labeurs de l'an
Au fond des granges s'amoncelle.

Battez fléaux, battez le blé,
Faites gémir l'aire en cadence!
Sous vos coups pesants, redoublés,
Jaillit la source d'abondance.

Prêtres du Travail, laboureurs,
Gens de peine, fils de la Terre,
Sacrifions avec ferveur
Le blé sous nos battes légères.

Battez fléaux, battez le blé!
D'épis, nos têtes couronnées,
Nous rythmons à coups redoublés
Le chant de nos Panathénées!

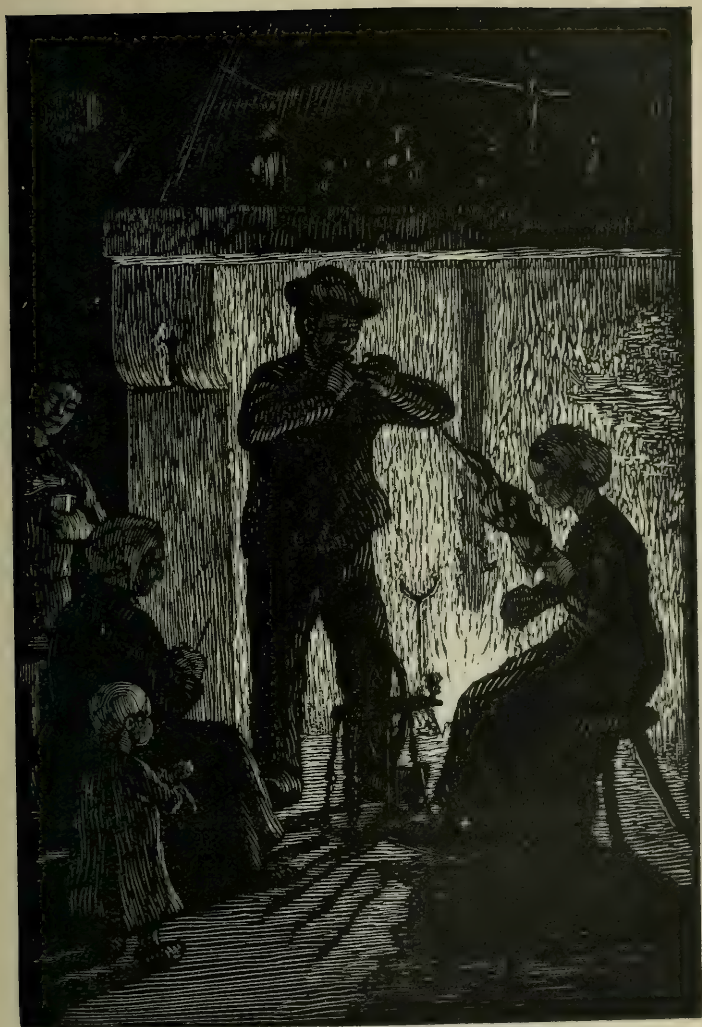
Et nous faisons pleuvoir le grain
Sous nos rudes brisoirs de chêne
Qui vibrent au creux de nos mains
Et volent dans les granges pleines.

Battez fléaux, battez le blé,
Tournoyez ainsi que des ailes;
Faites à nos coups redoublés
Ruißeler l'or sous nos semelles.

C'est le pain blanc de l'ouvrier,
C'est la manne du riche comme
Du pauvre qui coule à nos pieds!
Sainte nourriture des hommes!

Battez donc pour le genre humain,
— Monstre toujours affamé, gouffre!... —
Battez fléaux, pour ceux qui souffrent.
Et nous, glorifions le pain!

Hugues LAPAIRE.



Janvier

1	M	CIRCONCIS.	17	V	s. Antoine.
2	J	s. Basile.	18	S	se Prisca.
3	V	se Geneviève.	19	D	s. Sulpice.
4	S	s. Rigobert.	20	L	s. Sébastien.
5	D	se Amélie.	21	M	se Agnès.
6	L	ÉPIPHANIE.	22	M	s. Vincent.
7	M	se Mélanie.	23	J	s. Raymond.
8	M	s. Lucien.	24	V	s. Babylas.
9	J	s. Marc.	25	S	Conv. s. Paul.
10	V	s. Paul.	26	D	*Septuagésime.*
11	S	se Hortense.	27	L	s. Julien.
12	D	s. Arcade.	28	M	s. Charlem.
13	L	*B. de N.-S.*	29	M	s. François S.
14	M	s. Hilaire.	30	J	se Bathilde.
15	M	s. Maur.	31	V	se Marcelle.
16	J	s. Marcel.			

La Journée

PAR

M. ANATOLE FRANCE.



Ce matin un gras soleil boit la rosée des prés, dore les pampres sur les coteaux et pénètre de ses flammes subtiles les raisins déjà mûrs. L'air léger vibre à l'horizon. Assis devant ma table de travail, que j'ai poussée au bord de ma fenêtre, je vois, en me penchant un peu, la grange où les ouvriers dépiquent le blé. Ils prennent de la peine, mais la belle lumière du jour les baigne et les pénètre. Attelés au manège qui met en mouvement la machine à battre, deux chevaux robustes, las et patients, la tête dans un sac, tournent incessamment et font ronfler les roues et siffler les courroies. Un enfant agite son fouet pour les exciter et pour chasser les mouches avides de leur sueur.

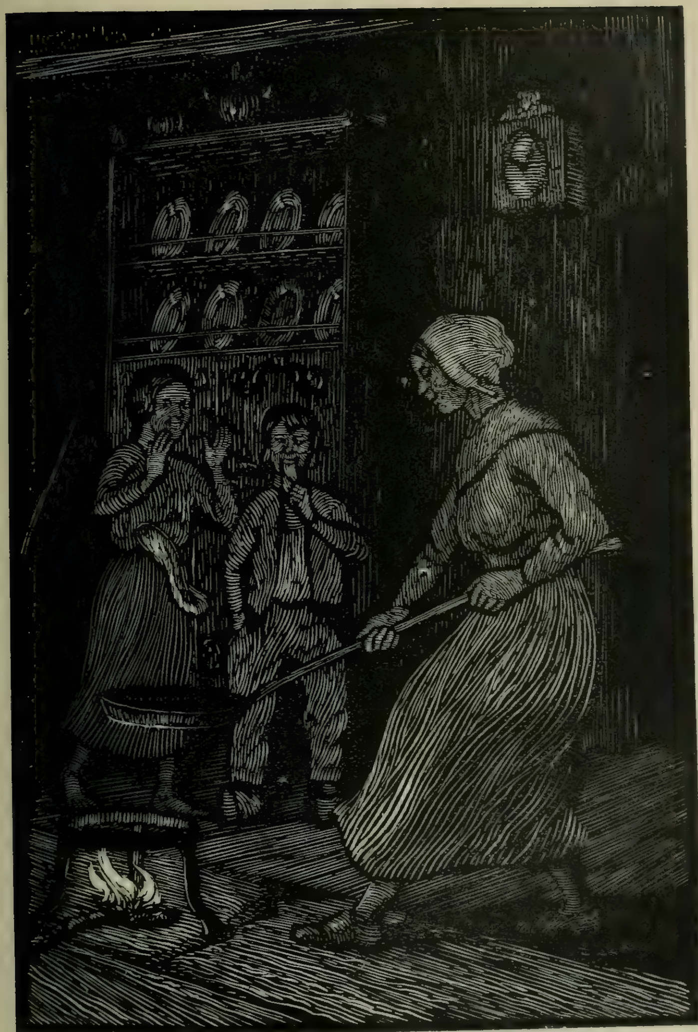
Des hommes, coiffés de ce béret bleu venu des Pyrénées en Gironde, apportent sur leur dos les lourdes gerbes que les femmes, en grand chapeau de paille, pieds nus sur la toile grise de l'aire, donnent à mâcher par poignée à la batteuse, qui bourdonne comme une ruche. Un maigre et vigoureux garçon enlève, du bout de sa fourche, la paille découronnée et mutilée, tandis que les grains de blé, versés dans une vanneuse à manivelle, abandonnent aux souffles de l'air les débris de leurs tuniques légères. Bêtes et gens agissent de concert avec la lenteur obstinée des âmes rustiques. Mais, derrière les gerbes, à l'ombre de la grange, les petits enfants, dont on ne voit que les yeux grands ouverts et les joues barbouillées, rient dans les chariots de foin. Ces femmes, ces hommes hâlés, le regard pâle, la bouche lourde, le corps appesanti, ne sont pas sans beauté. La franchise de leur costume rustique traduit avec exactitude tous les mouvements de leur corps et ces mouvements, appris des aïeux depuis un temps immémorial, sont d'une simplicité solennelle. Leur visage, qui n'est empreint d'aucune pensée distincte, réfléchit seulement l'âme de la glèbe. On les dirait nés du sillon comme le blé qu'ils

ont semé et dont ils mâchent le pain avec une lenteur respectueuse. Ils ont la beauté profonde qui vient de l'harmonie. Leur chair hâlée sous la poussière qui la couvre, cette poussière des champs qui ne souille pas, prend dans la lumière je ne sais quoi de fauve, d'ardent et de riche. L'or des gerbes les environne, une poussière blonde flotte autour d'eux, comme la gloire de cette antique Cérès éparse encore dans nos champs et dans nos granges.

Et voici que, laissant livres, plume et papiers, je regarde avec envie ces batteurs de blé, ces simples artisans de l'œuvre par excellence. Qu'est-ce que ma tâche à côté de la leur? Et combien je me sens humble et petit devant eux! Ce qu'ils font est nécessaire. Et nous, frivoles jongleurs, vains joueurs de flûte, pouvons-nous nous flatter de faire quelque chose qui soit, je ne dis pas utile, mais seulement innocent? Heureux l'homme et le bœuf qui tracent leur droit sillon! Tout le reste est délire, ou, du moins, incertitude, cause de trouble et de soucis. Les ouvriers que je vois de ma fenêtre battront aujourd'hui trois cents bottes de blé, puis ils se coucheront fatigués et contents, sans douter de la bonté de

leur œuvre. Oh! la joie d'accomplir une tâche exacte et régulière! Mais moi, saurai-je ce soir, mes dix pages écrites, si j'ai bien rempli ma journée et gagné le sommeil? Saurai-je si, dans ma grange, j'ai porté le bon grain? Saurai-je si mes paroles sont le pain qui entretient la vie? Saurai-je si j'ai bien dit? Sachons, du moins, quelle que soit notre tâche, l'accomplir d'un cœur simple, avec bonne volonté.





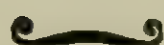
Février

1	S	s. Ignace.	15	S	s. Faust.
2	D	*Sexagesime.*	16	D	*Quadragés.*
3	L	s. Blaise.	17	L	s. Luce.
4	M	s. Gilbert.	18	M	s. Siméon.
5	M	s^e^ Agathe.	19	M	s. Gabin.
6	J	s^e^ Dorothée.	20	J	s. Sylvain.
7	V	s. Fidèle.	21	V	s. Pépin.
8	S	s. Jean M.	22	S	s^e^ Isabelle.
9	D	*Quinquages.*	23	D	*Reminiscere.*
10	L	s^e^ Scholas.	24	L	s. Mathias.
11	M	s. Adolphe.	25	M	s. Léandre.
12	M	CENDRES.	26	M	s. Nestor.
13	J	s. Enogat.	27	J	s^e^ Honorine.
14	V	s. Valentin.	28	V	s. Romain.

Le paysan

PAR

M. ÉMILE CORRA.



La classe des paysans, — on est assez tenté de le méconnaître aujourd'hui, — est non seulement la plus nombreuse et la plus immédiatement utile, mais aussi la plus modeste et la plus respectable; sa valeur intellectuelle et morale est équivalente à sa valeur sociale.

Vues de haut et dans leur ensemble, les campagnes paraissent remplies de tout autres êtres que ceux qu'on a parfois dépeints; celui qui les peuple n'est pas cet homme monstrueusement grossier, cupide et sensuel qu'on imagine.

Nous allons tenter de le démontrer brièvement.

Quand on voit les choses telles qu'elles sont, on constate, d'abord, que le reproche ordinaire, banal, qu'on adresse au paysan, au sujet de son économie sordide, de sa cupidité, de son âpreté au gain, est singulièrement aveugle. Rien, au contraire, n'est, dans sa condition, aussi légitime, aussi honorable que la sagesse avec laquelle il règle ses dépenses, en s'efforçant de les réduire au strict nécessaire et en résistant aux tentations qu'il éprouve aussi bien que le commun des hommes. C'est un joueur qui joue gros jeu et qui a toujours besoin de réserve, car toutes ses espérances, tous ses revenus reposent sur des récoltes que la gelée, la grêle, les longues pluies, la saison contraire, peuvent anéantir, ou sur un bétail coûteux que l'épizootie peut exterminer en quelques jours.

Dans tous les cas, le gain du paysan n'est jamais que la rémunération peu lucrative d'un rude labeur, d'un travail opiniâtre, et il semble bien libéral, bien peu affecté de convoitise, quand on le compare à ces trafiquants éhontés qui réalisent des fortunes colossales aux dépens du petit monde auquel ils vendent, avec des majorations indécentes, des objets frelatés, ou que le producteur

livre à vil prix, et dont ils seraient souvent embarrassés d'expliquer même la fabrication.

D'autre part, les abus de confiance, la filouterie sont bien moins fréquents, moins audacieux à la campagne qu'à la ville; l'honnêteté des rapports commerciaux y est généralement beaucoup plus grande, non seulement parce que la valeur des choses est soumise à un cours, à une sorte de tarif uniforme, connus de tous, et parce que les malhonnêtes gens sont immédiatement appréciés par une opinion publique, qui se fait aisément sentir, mais encore à cause d'une probité native que ces mœurs invétérées ont fini par rendre normale.

Quant à l'instinct de propriété du paysan, il est à ce point susceptible de se laisser fléchir qu'il est d'usage, dans les campagnes, que le père de famille, parvenu à l'âge où ses membres fatigués refusent de le servir, se dépouille de tous ses biens en faveur de ses enfants, moyennant une modique rente viagère. De même, on chercherait vainement aujourd'hui parmi les paysans cet animal farouche et famélique que La Bruyère a dépeint : leur alimentation, leur vêtement, leur logement, leur ameublement se sont améliorés,

sans qu'ils se soient laissé séduire comme l'ouvrier des villes, par les fausses apparences.

La table du paysan, notamment, quoique plus substantielle, atteste toujours une rare frugalité; la soupe, le pain, les légumes forment encore la partie essentielle de sa nourriture, et cette remarquable sobriété, qui coïncide avec un impérieux besoin de réparation, ne donne pas une médiocre idée de l'empire du paysan sur lui-même, si l'on songe que l'instinct nutritif est le plus tyrannique de tous et que l'incomparable observateur de la nature humaine qui a composé l'*Imitation de Jésus-Christ*, a pu dire : *Frena gulam et omnes excitationes carnis facilius frenabis.*

Aussi, à moins de n'avoir jamais contemplé que quelques satyres de village, il est radicalement arbitraire de représenter le paysan comme une bête incessamment en rut, qui ne peut se rassasier de luxure. L'instinct sexuel n'a pas de ces emportements chez les hommes harassés; il y a une contradiction physiologique entre ces deux états.

Si l'on poursuit, sous les autres aspects, et suivant la même méthode, l'analyse cérébrale du

paysan, on constate que son instinct destructeur est moins actif que son instinct constructeur constamment en fonction, et que son ambition, sa vanité ne sont pas tombées dans le déréglement ni l'extravagance qu'on observe dans les villes.

Il n'aspire nullement à sortir de son cercle, à se déclasser, quand il ne subit pas les excitations des mauvais exemples et de la facilité des communications; il sait se contenter de peu; il est modeste : il ne parle qu'à propos et à bon escient; il place l'utile au-dessus du frivole, et, respectant la règle, si sage, d'économie domestique que suivaient nos pères, il préfère les choses qui durent à celles qui brillent un instant et tombent bientôt en poussière.

Par conséquent, quand on envisage impartialement, dans leur ensemble, les instincts personnels du paysan, on est forcé de reconnaître qu'il soutient avantageusement la comparaison avec les citadins et qu'il a conservé la plupart des vertus capitales que ces derniers tendent à perdre de plus en plus, car ce qu'ils regardent comme de la délicatesse et du perfectionnement n'est, chez la majorité d'entre eux, que l'hypocrisie de la corruption et le raffinement des vices.

Les instincts altruistes eux-mêmes ne sont pas, chez le paysan, aussi inférieurs qu'on le suppose. Sa sociabilité est moins banale, mais plus sincère que la nôtre; généralement, sa politesse est franche, son hospitalité cordiale, sa discrétion remarquable, et il est à l'abri de ces haines, de cette envie, de ces sentiments malveillants, qui dévorent le prolétariat des grandes cités, et altèrent si profondément l'esprit et le cœur de la masse de ses représentants.

Quant à sa bonté pour ses enfants, elle est indéniable, malgré la rudesse de leur éducation, car il se propose surtout de les rendre honnêtes et travailleurs, et c'est pour eux, bien plus que pour lui-même, qu'il peine, qu'il économise, qu'il amasse, et que son cœur s'émeut, parfois avec une exquise sensibilité.

L'examen mental du paysan ne lui est pas moins favorable. Son intelligence est simple et claire, son jugement sain; son bon sens toujours vigilant; il sait peu, mais il sait bien, et toutes ses connaissances sont utiles à l'homme et à la société. Il possède une foule de notions scientifiques concrètes, en géologie, en astronomie, en météoro-

logie, en biologie, en morale et même en sociologie.

Sous ce dernier rapport, il se rend parfaitement compte, par exemple, de la fatalité de la différence des classes, des situations, des intelligences, et de la nécessité de l'autorité du père de famille, des chefs et des gouvernements; personne moins que lui n'est ébloui par le dogme fallacieux de l'égalité universelle.

La précision, la rectitude caractérisent sa mentalité; il ne se laisse pas entraîner par les rêveries de l'imagination; il n'ajoute foi qu'à ses sens, qu'à l'expérience concluante; il sait se résigner aux lois fatales de la nature; il possède, en un mot, un solide fonds intellectuel dont une éducation convenable, qui reste encore à instituer, pourrait tirer un profit merveilleux.

Philosophiquement, le paysan obéit même à des préjugés, moins funestes que ceux des citadins; il ne connaît que les Dieux qu'on voit et qu'on touche; il croit aux sanctions terrestres plutôt qu'aux châtiments et aux récompenses posthumes; il n'a que la superstition de l'eau bénite, du buis, des médailles, et des saints guérisseurs, erreurs qui sont bien plus faciles à rec-

tifier et à éliminer que toutes les subtilités de la théologie et de la métaphysique, auxquelles, heureusement, il ne comprend mot. Au fond, sa religion est toujours le Fétichisme primitif et éternel.

La lacune de tout cet état mental n'est que relative et dépend de la complication de la société moderne; elle provient de l'isolement du paysan, de l'horizon limité de sa pensée et du petit nombre de ses rapports sociaux.

Enfin, si on examine le paysan au point de vue du caractère, auquel il faut surtout rattacher les vertus effectives de l'homme, puisqu'il traduit en actes les sentiments et les idées, on constate que si sa prudence est parfois excessive, son courage et sa persévérance ne le sont pas moins. Son activité est infatigable; il travaille, jour et nuit, souvent jusque dans la vieillesse la plus avancée, car il a peu de goût pour l'hôpital et la charité publique, et, grâce à lui, dans la série des âges, la terre, sans cesse remaniée, sans cesse améliorée, est devenue le plus précieux de tous nos produits artistiques.

Aussi, comme citoyen, comme agent de la vie

générale de la société, le paysan est-il l'organe le plus fondamental de celle-ci. Sans lui, tout l'édifice s'effondrerait, et l'agriculture, qui conserve nos richesses végétales et animales, si péniblement acquises, qui pourvoit aux besoins nutritifs de l'Humanité, doit être considérée comme notre industrie la plus essentielle et comme la base immuable sur laquelle toute l'organisation sociale repose.

Tels sont les dignes aspects sous lesquels le paysan se montre aux observateurs capables de sympathiser avec lui et de se dégager des opinions préconçues et méfiantes qu'ils peuvent posséder.

La plupart des vices qui se sont répandus dans quelques parties de sa classe — coquetterie féminine et ses suites, fourberie, insolence, ou servilité, ivrognerie, dégoût du travail des champs, — tiennent beaucoup moins à sa nature, qu'à l'excitation qu'il reçoit du contact et du mauvais exemple de certains habitants des villes.

Par lui-même, le village, où les actes de chacun sont connus et appréciés, est un excellent milieu pour la moralité; c'est pour cette raison que les fainéants, les mendiants, les vicieux, les ambi-

tieux, les écervelés et les tarés s'empressent de s'éloigner de lui.

La plaie actuelle des campagnes, c'est, en effet, la désertion du noble champ de bataille, sur lequel les aïeux ont remporté tant de victoires fructueuses; c'est l'attrait trompeur, incessamment et de plus en plus, exercé par les villes; c'est le désir de briller et de jouir; c'est la démoralisation générale à laquelle le paysan n'a point échappé.

Donc, bien loin de favoriser ce mouvement, en ravalant le paysan et en l'excitant à se déclasser, les esprits sagaces doivent réagir contre lui, en ranimant l'amour de la terre, *alma mater,* qui nourrit toujours ceux qui la travaillent consciencieusement.

Le labourage n'est-il pas, après tout, le plus varié, le moins monotone, le plus intéressant des travaux manuels? N'est-ce pas un ouvrage moins pénible et moins débilitant que celui de la plupart des ouvriers urbains?

Que tous ceux qui ne peuvent être occupés dans les villes n'y soient pas maintenus par une administration imprévoyante; qu'ils retournent aux champs! C'est le meilleur remède pour beaucoup de misères sociales.

Cette solution convient d'autant mieux à la France que, par bonheur, elle est restée un grand pays agricole, et que, de la sorte, elle peut se mettre à l'abri des crises terribles qui menacent les pays industriels, et détermineront, tôt ou tard, la liquidation des immenses agglomérations qu'ils ont temporairement instituées.



Germinal. – Floréal.

Le printemps est la fête universelle de la vie; l'Humanité l'a, partout et longtemps, célébrée pendant sa jeunesse, et la philosophie scientifique, qui se borne à systématiser les dispositions naturelles des hommes, la restaurera, peut-être, quelque jour.

Alors, au mois de mai, particulièrement dans l'hémisphère que nous habitons, tandis que les fanatiques de Paris — cette particule infinitésimale de la planète — continuent à se faire gloire de ne pas quitter leurs boulevards, d'où ils entre-

voient à peine quelques lambeaux du ciel bleu et quelques rayons du soleil, il se passe au dehors un phénomène merveilleux, gigantesque, auprès duquel toutes les magnificences de convention, engendrées à si grand prix par les hommes, sont bien misérables et bien chétives.

C'est, selon l'observation du fabuliste, le temps

Que tout aime et que tout pullule dans le monde:
Monstres marins au fond de l'onde,
Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.

Les abeilles essaiment; les brebis agnèlent; les vaches vêlent; les buissons, les arbustes, les grands arbres se couvrent de nids; les basses-cours se remplissent de couvées; les poissons voyageurs remontent le cours des fleuves pour déposer leur frai au fond des eaux tranquilles; les embryons enfermés dans les graines, déposées dans le sol, brisent leurs enveloppes et, sortant des ténèbres, s'élèvent hardiment vers le soleil et la lumière; les arbres, rejetant les derniers haillons de leur linceul d'hiver, sont gorgés de chlorophylle et d'une sève généreuse qui monte à flots de l'extrémité des racines jusqu'au sommet de la cime; les feuilles et les fleurs s'épanouissent

à vue d'œil; les genêts, les ajoncs, les jacinthes sauvages et le muguet parfument les bois, en mêlant leurs senteurs aux âcres émanations des sapins et des bruyères desséchées; les pâquerettes et les boutons d'or émaillent les prairies où, le matin, chaque brin d'herbe est surmonté d'une larme de rosée, que la décomposition de la lumière transforme en un diamant étincelant; des multitudes de bourgeons éclosent dans les vergers, dont tous les arbres deviennent un énorme bouquet de fleurs; bref, partout la nature, sous mille formes diverses, est en parturition. C'est la fête de la reproduction, la fête de la fécondité, la fête du soleil et de la terre, cet immense et inépuisable utérus qui se laisse partout déchirer pour donner naissance à de nouvelles générations d'êtres.

Le murmure des ruisseaux, la brise harmonieuse qui souffle dans le feuillage renaissant, les chants amoureux des oiseaux forment la mélodie de cette magnifique ouverture du grand travail de l'enfantement universel.

Cet état du monde extérieur réagit énergiquement sur le cœur humain, qui se sent alors envahi par d'intimes inspirations vers la poésie,

éprouve d'irrésistibles besoins d'effusion, et se trouve mieux disposé à la gratitude, à la bienveillance, à la tendresse, à la joie de vivre.

C'est un besoin spontané de notre nature, indépendant des civilisations, des mœurs et de l'éducation; c'est une sorte d'instinct éternel et universel que les hommes, de tous les temps et de tous les lieux, ont ressenti. Aussi tous les peuples ont-ils originellement institué des fêtes pour célébrer ce renouveau de l'année, ces bienfaits, cette fécondité de la terre et du soleil, dont dépend toute notre existence et d'où proviennent tous les matériaux de notre activité et de notre bien-être le plus fondamental.

C'est au printemps que nos naïfs ancêtres faisaient des sacrifices à la Terre et à Cérès; quelques vestiges de cette antique religion de la nature existent même encore aujourd'hui.

« Le retour du printemps, disent les mémoires de l'Académie celtique, le rajeunissement, la fécondité des êtres, célébrés au temps des Gaulois, le sont encore parmi nous dans plusieurs assemblées champêtres, dont l'origine est inconnue au vulgaire; dans beaucoup de ces fêtes, qui sont instituées le lundi de Pâques, l'œuf joue un rôle. »

L'usage des œufs de Pâques, toujours en vigueur, n'est, en effet, que la tradition parvenue jusqu'à nous de ces lointaines habitudes; c'est que l'œuf est l'emblème par excellence de la fécondité. *Omne vivum ex ovo*, a dit le grand physiologiste Harvey.

L'ancienne Église, à l'exemple des Hébreux et des Romains, avait d'abord fixé le commencement de son année sainte à l'équinoxe du printemps et conservé de la sorte la tradition du Polythéisme, cette merveilleuse idéalisation de toutes les forces de la nature qui satisfaisait si admirablement, sous tant d'aspects, les besoins moraux et esthétiques de l'âme humaine.

Mais, plus tard, pour des raisons liturgiques que nous n'avons point à examiner ici, elle a uniquement consacré les fêtes de Pâques à des cérémonies mystiques auxquelles la saison dispose assez mal. Quel effort d'imagination maladive ne faut-il pas, en effet, pour s'attrister de la mort de Jésus-Christ, ou pour songer à se réjouir de sa prétendue résurrection, en face du spectacle magique que le monde impose en ce moment à nos sens et à notre admiration!

En détachant l'homme de la terre, en le

détournant des charmes d'ici-bas pour le perdre dans un idéal métaphysique et l'absorber dans la contemplation d'une patrie céleste chimérique, le Catholicisme a plus altéré que développé les sentiments poétiques de l'homme; toutefois, l'inéluctable nécessité l'a bientôt forcé lui-même à les satisfaire, et il a cherché à leur donner un moyen public d'expression par l'institution de la fête des Rogations, où les fidèles se rendent en procession dans les champs, dans le but d'attirer sur les récoltes les bénédictions du ciel, et par l'institution de la Fête-Dieu, non moins païenne que la précédente, qui, il y a peu de temps encore, métamorphosait, au moment de sa célébration, chaque ville catholique en un gigantesque parterre de fleurs.

Mais, depuis le Polythéisme, c'est assurément la Révolution qui a fait la tentative la plus honorable et la plus systématique pour donner satisfaction à ce besoin persistant des hommes, par la création de son calendrier, œuvre admirable, mal appréciée, même par le vulgaire des philosophes, et qui n'a d'autre tort que de glorifier exclusivement l'agriculture et de ne s'adapter qu'à quelques climats.

Nos esprits forts d'aujourd'hui se moquent de toutes ces naïves et touchantes vénérations de l'homme pour la nature à laquelle il doit la vie; d'autre part, ils se sont, par désuétude, bien plus que par raison, détournés de l'Église et de ses rites, qui, avec leur mélange incessant de théologie et d'absurdité, ne répondent plus à l'état de l'esprit moderne. Par malheur, ils ont supprimé simultanément toutes les émotions douces que donne la nature, et ils ne connaissent plus celle-ci que sous la forme des champs de courses, des parcs correctement taillés, tondus et dessinés, ou des lieux de plaisirs qui attestent autant l'imbécillité que la dépravation.

Le fourmillement des boulevards, la promiscuité des filles, l'atmosphère empoisonnée des établissements publics, la lumière fumeuse des lustres, les séduit d'ailleurs davantage que le rayonnement du soleil, le calme des champs et le pittoresque panorama des vallées. La campagne n'est pour eux qu'une féérie banale, un décor imparfait; elle excite plus leur instinct destructeur que leur admiration, car il n'est pas rare de voir, le dimanche, les Parisiens commettre la sauvagerie inouïe de briser les branches des arbres fruitiers

en fleurs, pour les effeuiller ensuite, par désœuvrement, le long des routes.

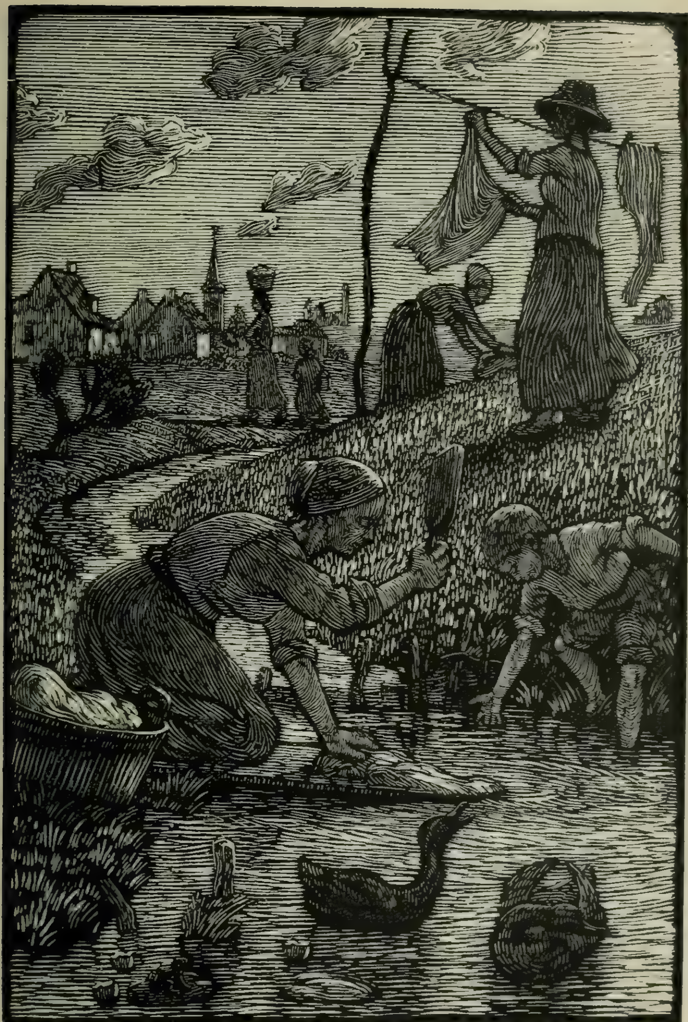
Une pareille indifférence, une aussi grossière méconnaissance de l'origine de nos biens les plus précieux, les plus essentiels, sont indignes d'une civilisation éclairée. Les philosophes, les hommes d'État, les éducateurs d'hommes de l'avenir, tout en s'inspirant uniquement de la connaissance positive de notre nature et des fatalités qui la dominent, se proposeront sans doute de remédier à ces inconvénients de la vie artificielle des grandes villes et de reconstituer, pour leurs habitants surtout, ces fêtes poétiques qui ont fait la joie, l'honneur de nos pères, et qui seraient si propres à ramener les imaginations égarées au respect de la réalité et à l'observation des grands phénomènes naturels.

Cette restauration d'un culte, déplorablement abandonné, ne répondrait pas seulement aux sentiments les plus délicats de l'homme; elle élèverait encore son esprit, en lui permettant de mieux goûter les plus admirables productions littéraires de l'antiquité, telles que les poésies d'Hé siode, l'*Odyssée* d'Homère, les *Idylles* de Théocrite, les *Pastorales* de Longus, les *Bucoliques*

de Virgile, et tant d'autres impérissables chefs-d'œuvre; elle lui rendrait, en outre, plus familière la philosophie de l'histoire; car une observation, même sommaire, suffit pour révéler la place énorme que les végétaux et les animaux, qui sont toujours pour nous de si précieux auxiliaires, occupent dans la constitution primitive des sociétés et dans les progrès naissants du genre humain qui, sans eux, se serait malaisément dégagé de l'animalité.







Mars

1	S	s. Aubin.	16	D	PASSION.
2	D	*Oculi.*	17	L	s. Patrice.
3	L	s. Marin.	18	M	s. Alexandre.
4	M	s. Casimir.	19	M	s. Joseph.
5	M	s. Adrien.	20	J	s. Joachim.
6	J	se Colette.	21	V	s. Benoît.
7	V	s. Thomas A.	22	S	se Lea.
8	S	se Véronique.	23	D	RAMEAUX.
9	D	*Lætare.*	24	L	s. Timothée.
10	L	s. Doctr.	25	M	ANNONC.
11	M	s. Euloge.	26	M	s. Emmanuel.
12	M	s. Marius.	27	J	se Lydie.
13	J	se Euphrasie.	28	V	*Vendredi saint.*
14	V	se Mathilde.	29	S	s. Eustase.
15	S	s. Zacharie.	30	D	**Pâques.**
			31	L	FÉRIÉ

Légendes de la terre

PAR

M. HUGUES LAPAIRE.



A Monsieur Jacques Flach.

I

La source.

Les ombres de la nuit désertent les routes blanches. La rosée pique des diamants à la pointe des herbes et brode aux buissons du sentier des résilles d'argent. La forêt secoue sa torpeur, et ses cimes s'éclairent d'une flambée d'or annonciatrice du jour.

Le paysan regarde un instant l'horizon qui resplendit et quitte son toit de roseaux.

Et, par les mêmes routes blanches, par le même sentier, vers la même forêt, depuis des ans et des ans — sous les lourds soleils et les dures gelées, malgré les averses et les rafales d'automne, — le même paysan chemine...

Lent et courbé, son pic sur l'épaule, il va, et son rêve le conduit dans sa marche lointaine. Il traverse des futaies vallonnées où chantent les oiseaux, des bocages profonds et secrets, des clairières où la lumière éclate par les trouées du feuillage..., puis il s'arrête dans un coin mystérieux hérissé d'ajoncs et de ronces, devant une roche fourbie par le temps.

Il retire le grossier vêtement de bure qu'il porte, le dépose sur une touffe de buis et, les manches de sa chemise retroussées, il pousse l'ahan de l'effort chaque fois que l'outil retombe sur le rocher dont les éclats volent autour de lui.

Son bras s'élève et s'abaisse dans un geste uniforme, opiniâtre ; ses muscles font saillie ; la sueur coule de son front obstiné ; mais le pic s'émousse et le filon d'or qu'il convoite ne se montre toujours-pas à ses regards avides.

Combien d'aubes le virent acharné à l'ingrate besogne ! Combien de crépuscules le trouvèrent

encore cherchant le précieux métal! Maintenant le roc est creux devant lui, comme un tombeau. . .

Le soleil disparaît derrière les collines. L'ombre enveloppe la terre. Les oiseaux ne chantent plus. Mais dans le silence, le heurt régulier de l'outil sur la pierre résonne encore et frappe les échos lointains, — et ce bruit jette l'effroi dans les nids qui s'endorment.

Le paysan s'acharne à l'ouvrage, tant qu'il épuise le reste de ses forces. La tombe qu'il a creusée s'ouvre béante pour le recevoir. Enfin, dans un suprême effort, il soulève une dernière fois son pic. . . Le choc produit une fissure profonde d'où jaillit — ô merveille! — à ses yeux près de s'éteindre, une source reflétant sur son limpide miroir, toutes les étoiles, tous les diamants du ciel, tout l'or de la nuit!

Et l'onde silencieuse filtre sur les mousses, descend les pentes, baigne le pied des coteaux, pour aller porter la fécondité aux plaines et la joie dans le cœur des hommes.



II

La folle avoine.

Ce n'était pas assez de la guerre civile, des impôts et des exactions des capitaines ; il fallut que le ciel s'en mêlât pour achever la ruine des paysans. Des pluies diluviennes retardèrent les semailles; les gelées brûlèrent les jeunes pousses du blé et la grêle détruisit les dernières espérances. Les champs, couverts de ronces, de chardons et d'épines, restaient à l'abandon. Les huches étaient vides. La misère montrait les dents aux portes des chaumières.

Las d'implorer les saints, les cultivateurs s'adressèrent au diable. Ils déléguèrent auprès de lui ceux qui passaient pour les plus braves et de plus grand sens. Ceux-ci revêtirent haut-de-chausses, cottes et bliauds des fêtes et se rendirent sur les minuit en un coin de carrefour désert qu'éclairaient les rayons blêmes de la lune. Après trois évocations, Satan parut.

Il avait la forme d'un magnifique chevalier haut de sept pieds, portait une élégante surcotte

à mahoitres et arborait à son casque surmonté d'un armet, une flamme en métal ; — avec cela, le teint vermeil, une paume de barbe et des yeux clairs, resplendissants comme des escarboucles...

Il vint de suite à la pensée des paysans que ce seigneur ne se nourrissait point trop mal en son Enfer! puis ils exposèrent humblement leur extrême pauvreté, disant qu'il ne restait mie orge ni froment et qu'ils lui bailleraient par la suite, s'il faisait recouvrer aux champs leur ancienne abondance, autant de marcs d'or qu'il voudrait bien fixer.

— Demain, dès l'aube, dit Satan, vous verrez onduler sous les brises clémentes les plus belles moissons que jamais vos champs n'auront portées; mais j'exige que chaque année, à pareille époque, vous m'apportiez six setiers d'avoine, trois gouttes de sang et la plus vilaine âme du village.

Les cultivateurs y ayant consenti, la prospérité revint dans les chaumières. Cependant le jour de la première échéance arriva. Satan réclama ce qu'on lui avait promis.

— Venez, dirent les paysans. La redevance est prête. Nous l'avons mise en sûreté au fond de cette vallée.

Arrivés au croisement de quatre chemins :

— C'est là! firent-ils.

Satan levant les yeux, vit une vieille croix penchée au milieu des chardons, qui étendait vers lui ses maigres bras sans mains... Il entra aussitôt en grand courroux et, saisissant l'avoine, il la lança furieusement à travers la campagne. On vit longtemps le terrible semeur aller et venir au sein des moissons, gravir les collines, descendre les vallons, s'enfoncer dans les terres, promener son geste au loin et disparaître enfin dans un nuage de feu.

Depuis ce jour, parmi les têtes barbelées du froment se dressent les hautes tiges d'une plante inutile dont les épis noirs tachent la nappe d'or des grands blés et que les paysans appellent : «l'avoine du diable».



III

La charrue.

Jadis, au sommet des monts que des arbres immenses enveloppaient d'une ombre impéné-

trable, vivait un peuple de géants. Leurs demeures saillaient dans le vide, noires et mordues par la rouille du temps, semblables à d'énormes lions accroupis.

Un jour, de l'un de ces rochers qui voisinaient avec le ciel, la fille d'un géant descendit. L'épaisse forêt s'ouvrit devant elle. — Les branches s'inclinaient et craquaient sous ses pas. — Lorsqu'elle s'arrêta, un spectacle inattendu s'offrit à sa vue. En bas, mille couleurs chatoyaient; des champs, des prairies s'étendaient à perte de vue; des épis jaunissants ondoyaient dans la plaine; des chaumières dormaient sous les feuillages; des panaches de fumée montaient dans les branches; des troupeaux se rafraîchissaient sur le bord des rivières...

Étonnée, éblouie, elle s'avança et vit comme de petites larves qui rampaient sur le sol; puis elle découvrit dans les sillons une silhouette humaine courbée derrière deux chevaux noirs au-dessus desquels palpitait un vol de corbeaux : c'était un laboureur, guêtré de toile grise, qui poussait sa charrue les yeux fixés sur le gouffre rouge du soleil couchant.

— Quel drôle de petit homme avec son

attelage de scarabées! s'écria la rude enfant. Dieux! comme il s'agite! Le joli jouet que vont m'envier mes compagnes! Je l'emporte!

Et plaçant laboureur, chevaux, charrue dans le creux de sa main, elle regagna les hauteurs, l'âme toute ravie.

Son père se versait, dans un large gobelet, du vin clairet, transparent comme le rubis.

Elle posa sur la table, près de lui, son minuscule joyau.

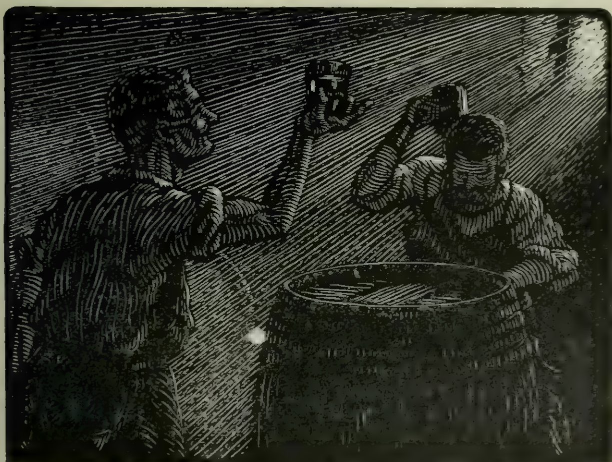
— Vois, mon père, dit-elle, ce que j'ai trouvé là-bas!

Le géant regarda le rustique attelage et répondit gravement :

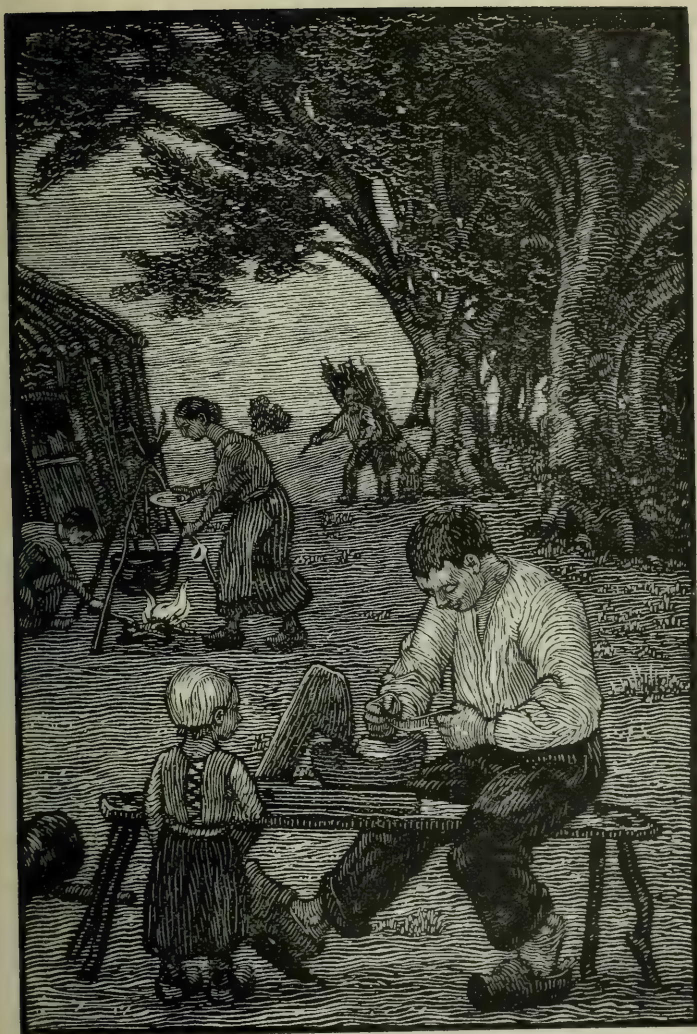
— Il faut épargner ces nains, ma fille, car si petits qu'ils soient, ce ne sont pas de vains objets. Leur race endurcie mène le monde depuis des siècles. Ils cultivent la terre et nous jouissons de ses présents. Ils connaissent l'art de produire de fertiles moissons, d'engraisser les troupeaux, de soigner les ruches et de faire venir le raisin vermeil qui pend en grappes sous les ormeaux. Avec le soc recourbé de cette charrue, ils remuent le sol et lui donnent sa fécondité. Ils s'acquittent avec gloire de leurs

travaux et les dieux les protègent! Si ces nains ne cultivaient pas les coteaux et les plaines, que deviendraient les géants au haut des monts? Quel pain les nourrirait? Quel vin ruissellerait dans leurs gobelets? s'écria-t-il, levant jusqu'à son œil allumé son broc d'étain.

Va, ma fille, rends le laboureur à son sillon, car nul ne saurait se vanter d'avoir pu se passer de lui!







Avril

1	M	s. Hugues.	16	M	s. Fructueux.
2	M	s. François P.	17	J	s. Anicet.
3	J	s. Richard.	18	V	s. Parfait.
4	V	s. Isidore.	19	S	s. Socrate.
5	S	s. Vincent F.	20	D	s. Théodore.
6	D	*Quasimodo.*	21	L	s. Anselme.
7	L	s. Clotaire.	22	M	s^{e} Reine.
8	M	s. Albert.	23	M	s. Georges.
9	M	s^{e} Marie M.	24	J	s. Gaston.
10	J	s. Fulbert.	25	V	s. Marc.
11	V	s. Léon.	26	S	s. Clet.
12	S	s. Jules.	27	D	s. Fredéric.
13	D	s^{e} Ida.	28	L	s. Aime.
14	L	s. Tiburce.	29	M	s. Robert.
15	M	s^{e} Anastasie.	30	M	s. Ludovic.

Le Miracle de saint Gwénolé

PAR

M. LAURENT TAILHADE.



A Fernand Pochon.

Le roi Gralon étant venu à la couronne par le décès de Conan Mériadeck, premier roi chrétien de la Bretagne armorique, une splendeur inouïe, un renom de gloire bienfaisante porta jusqu'aux astres le nom de Gwénolé, abbé de Lantévennec. Ayant, dès sa prime jeunesse, connu par d'étranges miracles la sainteté de Corentin, le Roi communément lui rendait visite; de même à Gwénolé son disciple, faisant de grandes aumônes et se recommandant à la vertu de leurs prières. Corentin, l'ermite du Menez-Hom, cette noble montagne

qui, par des courbes adoucies, prolonge vers l'Océan les coteaux de Kimmerc'h, avait reçu de Martin lui-même, à Tours, dans l'insigne basilique, l'investiture épiscopale. C'est alors que les fils de sa dilection, Jocut, Tugdin et Gwénolé, consacrés à leur tour par la main du pieux évêque, attestèrent la Parole de Vie aux peuplades ignorantes qui croupissaient le long des rivières d'Aon et Châteaulain, près des sables envasés où leurs barques endormies dans la boue attendent l'heure de la pêche et des folles traversées. Tugdin remonta le chenal qui va au Faou, lieu grandement retiré, néanmoins de situation profitable, ayant la commodité de ce *quin* ou bras de mer, évasé en cet endroit, lequel se charge, au flot montant, d'une eau salée que lui porte le golfe de Brest.

Gwénolé, en qui Gralon mettait ses complaisances, intronisé sur la chaire abbatiale de Lantévennec, goûta dans ce désert la paix de la solitude, les heures chastes du silence et de la recollection. Il ne sortait guère de l'obscurité monastique des tabernacles où, pareil au cerf de l'Ancien Testament, il étanchait une soif toujours accrue d'austérités et de prière,

que pour consoler ses ouailles, attestant par quelque inattendu prodige l'omnipotence du Très-Haut.

La cellule du bienheureux abbé — non moins froide, non moins indigente que celle du plus humble de ses frères — dominait sur la mer que bouleverse une tempête indéfectible. L'estuaire qui porte au golfe les courants du Faou, d'Elorn, de Daoulas et de Châteaulain assiste au conflit perpétuel des eaux amères et des eaux douces. Même par un ciel clair où ne palpitent que des brises amicales, c'est un dur remous qui fait danser les plus fermes bateaux comme le test d'un crabe mort. Le soir, quand le vent s'apaise, quand des nuages en feu, sur le couchant de cuivre et d'émeraude, glissent pareils à d'incandescentes goélettes, une horreur plane sur ce lieu, comme si les esprits de la mer, négligemment exorcisés, y revenaient encore.

Les oiseaux pélagiques, sternes, mouettes, accipitres, vanneaux, courlis, jettent dans le crépuscule des appels discordants, puis s'abattent comme une grise écume parmi les salicores, le long des javeaux pierreux, ce pendant que, déployant leurs ailes ardoisées, les nobles hérons

gagnent en hâte les nids terrestres et le juc forestier. Les aurores d'été y sont froides, non pas jaunes du bel or solaire, mais à peine égayées d'un reflet d'argent, lueur confuse que l'on dirait tamisée par une lame de burgau. Dès les premiers froids d'automne, un brouillard estompe les collines bleuâtres, les îles d'améthyste, les bois de pins dont l'héroïque verdure triomphe du gel et des frimas. L'Océan reconquiert à son empire le sol usurpé quelque temps par le labeur humain.

Cependant, qu'importait à Gwénolé cette mer furieuse, et la barre intumescente, et les vents déchaînés, et le fracas des embruns, lui qui, touchant les flots de son bourdon, marchait aussi fermement dessus que dans l'herbe des prairies, lui qui se jouait des éléments et séchait les yeux des mères veuves de leurs fils!

Quand le gouffre avait absorbé la barque et l'équipage, la femme en pleurs se ruait aux genoux du bienheureux, comme Ra'hel dans Rama, lamentant le fruit de ses entrailles. Le saint homme, prosterné en oraison, touchait d'un signe de croix les lèvres du noyé qui, dégorgeant aussitôt l'onde meurtrière, se levait tout droit, plein

de jeunesse et de vigueur, au nom de Celui qui fait habiter la bréhaigne dans une demeure nouvelle, mère joyeuse de robustes enfants. Tel, autrefois, Gildas ressuscita Madame Tiphaine mise à mort par le jarl de Quemper, son époux, lequel, soudain qu'il la devina être enceinte, la fit méchamment trucider, abusant du saint mariage, plutôt pour assouvir ses concupiscence et dérèglement que pour le désir d'avoir lignée et perpétuer sa maison.



Or, advint que le roi Gralon abandonna Quemper, métropole de ses aïeux, laquelle fut à saint Corentin dévolue, et transféra sa cour dans une ville importante sise au bord de la mer, entre la pointe de Crozon et le cap Fountouniou, en ce lieu même où, de présent, s'élargit la baie de Douarnenez. Cette ville se nommait *Is*. De là, venait fort souvent à Lantévennec le bon roi que son âge inclinait aux pensers d'outre-tombe et qui, pour accroître ses mérites, prodiguait à l'abbé rentes et possessions, lui donnant son manoir de Tévennec, plus toutes les apparte-

nances mouvantes d'icelui, jusques et y compris la forêt d'Angola.

Gwénolé, que cet auguste voisinage enlevait à la contemplation des choses éternelles, descendait vers le siècle et rendait visite à son prince dans l'orgueilleuse cité d'Is. A chaque fois, le saint vieillard épanchait l'anathème contre les fornications et les stupres de tout genre qui se perpétraient dans cette ville magnifique, absorbée en luxe, débauches, vanités, en obstination pécheresse et que menaçaient déjà les feux expiatoires de Gomorrhe ou de Pompeï.

Fut notre saint abbé miraculeusement informé de la juste punition que le courroux divin préparait aux habitants de ce lieu exécrable et nommément à la princesse Dahut, fille impudique du bon Roi, qui, par ses déportements et sacrilèges, par la bestialité de ses amours, luttait d'infamie avec les pages de Sodome et les phallophores du diable Priapus.

Mais pour accorder aux pécheurs une halte dernière, le temps de la résipiscence et du pardon, quelques signes apparurent, des présages susceptibles d'émouvoir les cœurs indociles et fermés.

Entre autres, un dragon marin, plus semblable à une vouivre qu'à n'importe quel poisson venu de l'Atlantique, ravagea les faubourgs et l'acropole, en même temps, le pays circonvoisin, dévorant hommes et bestiaux, infligeant des blessures et très dégoûtantes plaies à ceux que la mort n'abattait point d'un seul coup.

Averti que fut Gwénolé de cette horrible merveille, il se rendit en la capitale de Gralon, prêchant le repentir aux fuyards rengrégés sous ses pas : « *Et pour vous faire connaître que ce que je vous annonce est véritable, si vous ne fermez plus vos cœurs aux aiguillons de la pénitence, renonçant à vos infâmes délices, je vous délivrerai de ce basilic très pernicieux, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit dont ma voix préconise le règne qui n'aura pas de fin.* »

A cette parole, tout un peuple répondit qu'il obéirait sans faute ni langueur. Alors, Gwénolé commanda au chapelain du Roi de disposer l'autel pour une messe grande; puis, l'ayant célébrée avec une extrême ferveur et dévotion, il appela d'une voix forte la Pestilence cachée en sa tanière et le faon qu'elle avait mis bas. Le monstre avant-coureur des célestes représailles vint, docile au commandement du bienheureux,

la gueule béante, les yeux pareils à des lueurs d'incendie, heurtant le pavé de ses écailles sonores et bientôt se coucha aux pieds de Gwénolé qui lui lia son étole autour des reins, puis, dans cet équipage, le mena vers l'île de Batz, d'où fut son cadavre immonde précipité dans les flots. Ainsi, par les chemins qu'empoussière le feuillage gris de l'olivier et du laurier-fleur, sur les coteaux embaumés d'origan et de lavande, Marthe, la cadette laborieuse de Madeleine, conduisit par un fil d'or la Tarasque de Provence et la noya, rugissante de colère, dans l'azur éternel des méditerranées.

Mais le miracle de Gwénolé n'eut d'autre effet que de purger la terre d'une forme diabolique. Les endurcis méprisèrent leur salut et tournèrent bientôt en dérision le geste du vieillard. A peine eut-il franchi les portes d'Is que se déchaîna une tempête de grêle et d'éclairs, un tourbillon si impétueux que la vague, émergeant cette misérable cité, la couvrit tout entière de ses eaux. Dahut par l'abîme engloutie, avec ses amants, ses esclaves et ses concubines, disparut dans un gouffre qui garde le nom de *Toul-Dahut,* c'est-à-dire, le pertuis Dahut, d'où monte encore,

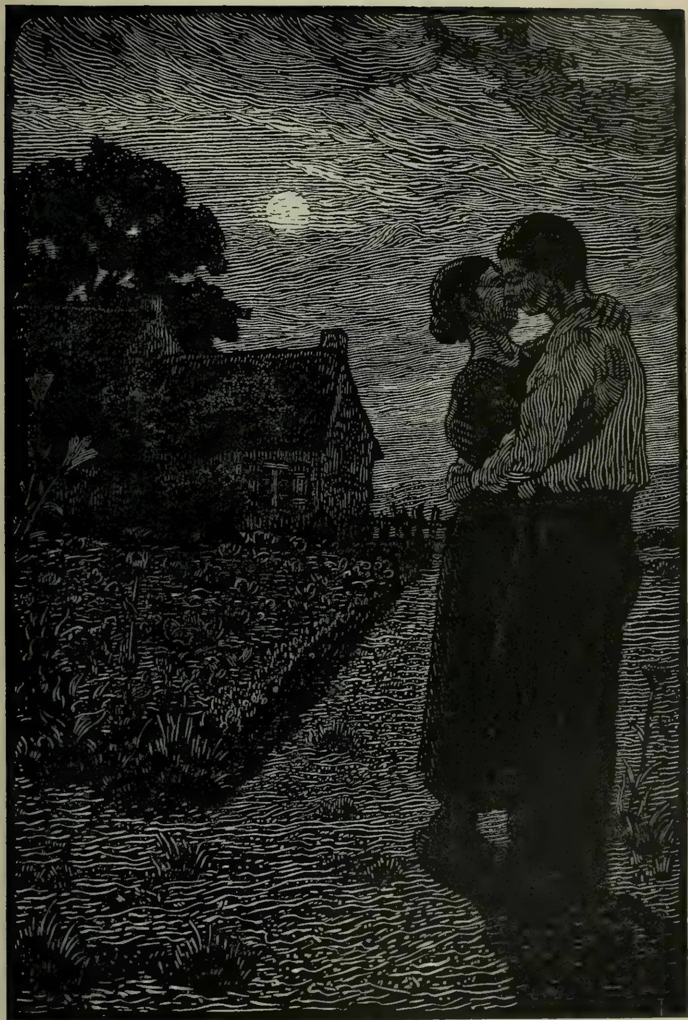
pendant les nuits fulgurantes, un appel désespéré des cloches qui s'attristent, sous l'onde verte, de n'être jamais plus bénites avec l'eau, le sel et la lumière, pendant la messe de l'*Alleluia*.



A présent, réunis dans un même charnier, Gralon et Gwénolé dorment à ciel ouvert dans les ruines de Lantévennec. La chapelle abbatiale crevée, détruite, béante aux souffles du large, ne connaît d'autres fidèles que les plantes grimpantes, les arbustes épineux. Le saint évêque, taillé en plein granit, a la face écornée d'un coup de pierre; l'image de Corentin, son maître, gît parmi les mousses et les pariétaires. Des mufliers, des ravenelles aux teintes magnifiques ont envahi le maître-autel. Dans la chapelle du successeur de Conan, les hirondelles de la mer ont suspendu leur nid. Un myrthe épanoui, d'âpre et généreuse odeur, couvre de ses corolles ardentes le naos que profanèrent si longtemps les absurdes mystères du Supplicié galiléen. Triomphante, la Vie éclate sur les décombres du temple élevé au culte de la Mort. Et c'est la revanche de

Dahut, de Dahut engloutie sous la vague marine, sous la vague d'où monte sans fin l'éternelle Aphrodite, livrant sa nudité victorieuse à l'étreinte salée, aux baisers du flot épars et baignant dans la clarté de l'aube la pointe vermeille de ses seins.





Mai

1	J	ss. Jacq. et Ph.	17	S	s. Pascal.
2	V	s. Athanase.	18	D	**Pentecôte.**
3	S	*Inv. s^e Croix.*	19	L	FÉRIÉ.
4	D	s^e Monique.	20	M	s. Bernard.
5	L	*Rogations.*	21	M	s^e Gisel.
6	M	s. Jean P.-L.	22	J	s. Émile.
7	M	s. Stanislas.	23	V	s. Didier.
8	J	**Ascension.**	24	S	s^e Angèle.
9	V	s. Grégoire N.	25	D	TRINITÉ.
10	S	s. Antonin.	26	L	s. Phil. N.
11	D	s. Mamert.	27	M	s. Ildevert.
12	L	s. Achille.	28	M	s. Olivier.
13	M	s. Servais.	29	J	FÊTE-DIEU.
14	M	s. Boniface.	30	V	s. Ferdinand.
15	J	s^e Denise.	31	S	s^e Pétronille.
16	V	s. Honoré.			

Ombres

PAR

MM. JÉRÔME ET JEAN THARAUD.



I

Les moißons de Bretagne.

A Madame André Tinayre.

— Si tu veux, dis-je à mon amie — maudite soit la minute où je lui parlais ainsi — si tu veux, nous ferons à cheval le tour de l'estuaire et si notre bête est trop fatiguée, nous la laisserons chez Marie-Cinthe et nous reviendrons en barque chez nous.

— Vite, disons à Jean qu'il donne de l'avoine à Bayard.

— Jean! Jean! donnez de l'avoine à Bayard.

Elle jeta sur ses cheveux cette dentelle dorée par les ans, que des mains avaient ouvrée sur le seuil d'une porte, dans une rue de Flandre, il y avait longtemps. Elle mit à ses pieds ces sabots que je lui avais creusés de mes mains dans une pièce de bois... Je me rappelle tout cela et le regard triste dont nous accueillit Bayard, quand nous descendîmes dans l'herbe de la cour.

— Allons, Bayard! fais-nous tes doux yeux.

Bayard encensa de la tête, souleva un sabot et creusa dans la cour avec son fer un trou profond. Nous sourîmes de ces gestes dont l'excellente bête n'était plus coutumière et ni toi, mon adorée, ni moi, aveuglés par l'orgueil humain que nous prêtions au vieux cheval, n'y vîmes l'avertissement de la destinée...

Jamais la lande sous la rosée ne sera fleurie de tant de diamants — jamais d'aussi légères écharpes de brume n'effleureront la tête des arbres — jamais les pommiers en fleurs ne jetteront à la brise d'aussi chastes messages — jamais les tiges du sarrasin qui mûrit n'auront la transparence d'un plus éclatant rubis — jamais un chant plus joyeux ne sortira de la poitrine d'un paysan qui pousse une charrue — jamais plus de silence ne

se posera sur l'épaule d'une bergère accroupie et frissonnant dans sa mante.

— Depuis que vous êtes né, mon ami, vous vous réjouissez de pareils matins !

Elle avait renoncé à l'éclat d'une vie mondaine dans la plus élégante des villes, pour s'enterrer avec mon amour au fond de ce manoir, dans cette lande, derrière ces chênes hantés de tourterelles sauvages, au bord d'une mer qui se plaint toujours.

— Vous ne regrettez pas vos voyages aux Eldorados de la Nouveauté, les ascensions rapides et silencieuses jusqu'aux étages suprêmes des grands immeubles, la fièvre des rues à cinq heures, et le thé et les gâteaux, et la pluie et la neige aux vitres de votre coupé, et les réclames qui s'ouvrent et se ferment comme des yeux au faîte des maisons !

— Et vous, mon ami, répondit-elle avec un sourire que je sentis dans sa voix, si vous en étiez loin, regretteriez-vous les feux de vos cuisines, vos grandes chambres où je me sens petite fille et cette chevauchée sur ce vieux cheval, au milieu de ces pauvres moissons !. . .

— Je regretterais surtout mes chevauchées

à travers ces moissons qui ne mûrissent pas au soleil, mais dans l'horreur des brumes, des crépuscules et des nuits — à travers ces moissons de rêves dont se nourrit le songe de cette bergère accroupie. . .

Nous étions arrivés au milieu d'une plaine bourbeuse dont les bords doucement relevés comme ceux d'une large coupe se hérissaient d'arbres tordus par le vent.

— Et toi, Bayard, as-tu brouté comme ton maître cette invisible moisson?

— N'en doutez pas, mon amie. Dans les plis obscurs de son cerveau, Bayard recèle les mêmes rêves que les hommes de ma race. Il ressemble davantage à cette bergère accroupie, que cette bergère ne vous ressemble. Et vous, si vous restiez longtemps assise dans ces bruyères, si vous ne vous laissiez pas distraire par les gestes superficiels de la vie, vous auriez comme Bayard et la bergère des clartés de ce qui n'est pas encore. . .

Je bavardais, comme si moi-même j'avais possédé cette science réservée et pourtant toute la nature, étonnée de notre joie, nous faisait signe de revenir sur la route parcourue. . .

Tout le long de la route, tu interrogeais les

feuilles, les nuages, les oiseaux. Dans le bruissement des branches, dans la course des nuées, dans le vol des corneilles, tu ne découvris que des présages de joie.

— Fontaine, Fontaine, dis-nous la bonne aventure !

La Fontaine ne répondit pas à ton appel incrédule. Une brise qui passait rida la face de l'eau.

Nous arrivâmes au crépuscule de l'autre côté de l'estuaire, chez Marie-Cinthe. Par la fenêtre étroite, aux dernières lueurs du couchant, nous la vîmes penchée sur le feu où bouillait sa marmite : elle parlait avec les cendres.

Mais plus surprenante que Marie-Cinthe, m'apparut ma bien-aimée. Je me rappelais l'heure où pour la première fois je l'avais vue, le temps où elle avait commencé de m'aimer, le jour où je l'avais emmenée dans ce pays; je me souvenais de chaque minute de cette journée et je n'arrivais pas à comprendre comment elle pouvait se trouver à cette heure, assise sur ce banc, dans cet âtre, à ce bout du monde, embellie d'effroi par les histoires de Marie-Cinthe.

Quand je dis à la vieille que nous voulions

traverser en barque le bras étroit de l'estuaire, elle nous supplia de ne pas partir, car depuis trois nuits, les gens du village entendaient crier sur les récifs, les âmes de ceux qui cette année s'étaient noyés en Islande.

Quelle fausse manœuvre, quelle saute de vent, quelle lame de fond chavira la barque, où nous étions montés seuls — seuls avec notre mauvais destin ! Le récif où je portais à la nage ma bien-aimée était si près du village, que derrière les vitres éclairées je distinguai des hommes, des femmes et des enfants. Je hélai ces ombres : elles s'approchèrent des fenêtres, se collèrent aux carreaux... Je les appelai par leurs noms. Pas une porte ne s'ouvrit. Des chiens aboyèrent; les ombres se détachèrent des vitres et s'agitèrent dans les chambres.

— Viennent-ils ? soupira ma bien-aimée.

Les unes après les autres les lumières s'éteignaient. Chaque vitre obscurcie assombrissait mon espoir. Je voulus empêcher la dernière chandelle de mourir : je criai si fort que le vent de ma voix la souffla.

La marée montante couvrait et découvrait

notre écueil : la mer venait chercher jusque dans mes bras ma bien-aimée. Le silence de la nuit n'était plus troublé que par le bruit des vagues sur la grève et le battement de son cœur.

Je recommençai d'exhaler vers les maisons aveugles et sourdes des plaintes, des supplications, des menaces, ma rage et mon désespoir.

— Inutile, ils ne viendront pas. Ils prennent vos cris pour ceux des noyés d'Islande.

Ces paroles de ma bien-aimée illuminèrent notre nuit d'une terrifiante clarté. Voilà pourquoi les ombres s'étaient écartées des vitres, pourquoi pas une porte ne s'était ouverte, pourquoi toutes les lampes s'étaient éteintes, pourquoi nous allions périr : nous étions déjà des morts.

Notre épouvante ne hâta pas d'une seconde la venue du jour.

Elle languit, dans mon manoir, quelques semaines. Ses sens étaient devenus d'une acuité miraculeuse. Elle prévoyait l'avenir comme si elle fût entrée dans la confidence du Temps. Elle interprétait les signes annonciateurs des choses futures mieux que la bergère accroupie. Elle détermina l'heure de sa fin... Jusqu'à son

dernier jour, elle m'interrogeait avec une insistance cruelle sur les rêves qui germent de cette terre, moisson de ténèbres, maudite pour moi à jamais.



II

Le lai de la vielle et du lin.

A Mademoiselle Lola Bernet.

Quand le lin est passé au four, on le broie. On le broie, en Limousin, par les belles nuits d'automne. Le bruit des couteaux de bois s'entend très loin, inlassable, pareil au bruit que font les piverts quand ils frappent avec leur bec l'écorce des arbres creux ; il court sur les routes désertes, surprend les vallées endormies; il appelle les veillées, les rires, les contes, les chansons; il retient la lune pleine dans le ciel.

Jeannille a sorti le lin du four : sa mère le hache et lui le carde sur un peigne de fer. Les tiges écharpées tournent, au bout de son bras, blondes comme une chevelure de fée.

Jeannille rentre le lin et le pose, à brassées, dans la cuisine, sur une table.

Le silence endort le coteau, le vallon et le bois. La lune s'en va, mélancolique d'avoir présidé, pour la dernière fois peut-être, en ce point du monde, un travail qu'elle éclaire depuis des siècles et qui meurt.

Dans la cuisine, le lin se lamente. Sa plainte, portée sur son parfum, visite tous les coins d'ombre :

On me coupe, on me noie,
On m'étouffe, on me broie.

Il évoque un printemps, un hiver, un été, les neiges, les gelées, l'inclémence de l'homme.

Le bois du feu, le blé du pain dédaignent de répondre à sa plainte. Une vielle pendue au mur n'observe pas leur silence hautain :

— J'étais de tous les baptêmes, de toutes les fêtes, de toutes les noces... Un soir d'hiver nous revenions, mon maître et moi un peu ivres...

Il tomba dans un fossé : les loups l'ont mangé... Depuis ce temps, personne n'a tourné ma manivelle. Son fils Jeannille n'a souci de moi : il n'aime que son argent, et mon âme est prisonnière dans cette caisse de bois.

— Bavards, dit le pain.

— Dormez, dit le feu.

Le lendemain, à la nuit, Jeannille et sa mère tirèrent du four attiédi les dernières tiges de lin.

La fille du meunier vint les aider à broyer les fibres rousses. Quand l'ouvrage fut fini, la lune était encore haute.

— Jacquette, demanda Jeannille, chantez-nous une chanson.

— Oui bien, répondit Jacquette, si vous m'accompagnez sur la vielle.

Jeannille décrocha de la muraille l'antique boîte sonore, passa les doigts sur le clavier, tourna la manivelle et commença de vieller si tendrement un air d'amour que Jacquette revint troublée au moulin.

Jeannille la suivit des yeux quand elle descendit le pré vers l'étang.

Il acheva de serrer son lin.

Le lin recommença sa plainte :

On me coupe, on me noie,
On m'étouffe, on me broie.

— Cesse de pleurer, joli lin : Jeannille, notre maître est amoureux... personne ne sera plus heureux que toi à sa noce... Tu seras la chemise de sa bien-aimée et je te ferai danser.







Juin

1	D	s. Fortuné.	16	L	s^e^ Aline.
2	L	s^e^ Émilie.	17	M	s. Avit.
3	M	s^e^ Clotilde.	18	M	s. Florentin.
4	M	s. Optat.	19	J	s. Gervais.
5	J	s^e^ Valérie.	20	V	s. Silvère.
6	V	s. Claude.	21	S	s. Méen.
7	S	s^e^ Sébastienne.			
8	D	s. Médard.	22	D	s. Alban.
9	L	s. Félicien.	23	L	s. Félix.
10	M	s. Landry.	24	M	*Nat. s. J.-B.*
11	M	s. Barnabé.	25	M	s. Prosper.
12	J	s. Guy.	26	J	s. David.
13	V	s. Ant. de P.	27	V	s. Crescent.
14	S	s. Rufin.	28	S	s. Irénée.
15	D	s. Modeste.	29	D	ss. Pierre et P.
			30	L	s^e^ Émilienne.

Choses vraies

PAR

M. JULES RENARD.



I

La mort de Brunette.

Philippe, qui me réveille de bonne heure, me dit qu'il s'est levé souvent cette nuit pour la regarder, et qu'à la lumière de sa lanterne elle semblait calme.

Mais ce matin il n'est pas tranquille : il lui donne du foin sec, elle le laisse; il offre une brassée d'herbe fraîche, et Brunette, d'ordinaire si friande, y touche à peine.

Elle ne lèche plus son veau et reçoit avec



impatience ses coups de nez, quand il se dresse sur ses pattes, encore inflexibles, pour téter.

Philippe les sépare et attache le veau loin d'elle. Brunette n'a pas l'air de s'en apercevoir.

L'inquiétude de Philippe nous gagne tous. Les enfants même veulent se lever.

Le vétérinaire arrive, examine Brunette et la fait sortir de l'écurie. Elle se cogne au mur et butte contre le pas de la porte. Elle tomberait : il faut la rentrer.

— Elle est bien malade ! dit le vétérinaire.

Nous n'osons pas demander ce qu'elle a.

Il craint une fièvre de lait, fatale aux bonnes laitières, et se rappelant toutes celles qu'il a sauvées et qu'on croyait perdues, il vide une fiole sur les reins de Brunette.

— Ce liquide agira comme vésicatoire, dit-il; j'ignore sa composition exacte : il vient de Paris. Si le mal ne gagne pas le cerveau, elle s'en tirera toute seule; sinon, j'emploierai la méthode de l'eau glacée. Elle effraie les ignorants, mais je sais à qui je parle.

— Faites, Monsieur, ce qu'il faut.

Brunette, couchée sur sa paille, peut encore supporter le poids de sa tête. Elle cesse de ru-

miner, elle retient sa respiration pour mieux entendre ce qui se passe au fond d'elle.

On l'enveloppe d'une couverture de laine, parce que les cornes et les oreilles se refroidissent.

— Jusqu'à ce que les oreilles baissent, dit Philippe, il y a de l'espoir.

Elle essaye, en vain, de se mettre sur ses jambes. Elle souffle fort, par intervalles de plus en plus espacés. Brusquement elle laisse tomber sa tête du côté gauche.

— Ça se gâte, dit Philippe accroupi et murmurant des douceurs.

La tête se relève, se rabat de l'autre côté, frappe le bord de la mangeoire, et le choc sourd nous fait crier : oh !

Nous bordons Brunette de tas de paille, pour qu'elle ne s'assomme pas.

Elle tend le cou et les pattes, elle s'allonge de toute sa longueur, comme au pré, par les temps orageux.

Le vétérinaire se décide à la saigner. Il ne s'approche pas trop. Il est aussi savant qu'un autre, mais il passe pour moins hardi. Aux premiers coups du marteau de bois, la lancette

glisse sur la veine. Un coup mieux assuré fait jaillir le sang dans le seau d'étain que d'habitude le lait emplit, deux fois chaque jour, jusqu'au bord.

Puis du front à la queue de Brunette nous appliquons des draps mouillés d'eau de puits et fréquemment renouvelés.

Elle ne frissonne même pas.

Philippe la tient ferme par les cornes et empêche la tête de plomb d'aller battre le flanc gauche.

Brunette, comme domptée, ne bouge plus. On ne sait pas si elle va mieux ou si ça s'aggrave. Dans son coin, le petit veau dort paisible.

Nous sommes tristes, mais la tristesse de Philippe est morne comme celle d'un animal fraternel qui en verrait souffrir un autre.

Sa femme lui apporte sa soupe du matin qu'il mange sans appétit et qu'il n'achève point, car Brunette pousse un soupir énorme et si infect que Philippe lui-même se détourne et dit :

— Mauvais signe !

Il l'observe un instant.

— C'est la fin, dit-il; elle enfle.

Nous doutons d'abord, mais il dit vrai : elle se gonfle à vue d'œil et ne se dégonfle pas, comme si l'air entré ne pouvait ressortir.

La femme de Philippe demande :

— Elle meurt?

— Tu ne le vois pas? répond Philippe durement.

Madame Philippe sort dans la cour et marche un peu.

— Ce n'est pas près que j'aille en chercher une autre, dit Philippe.

— Une autre quoi?

— Une autre Brunette.

— Vous irez quand je voudrai, dis-je d'une voix de maître qui m'étonne.

Nous tâchons de nous faire croire que l'accident nous irrite plus qu'il ne nous peine et déjà nous affectons de répéter que Brunette est crevée.

Mais, le soir, j'ai rencontré le sonneur de l'église et je ne sais pas ce qui m'a retenu de lui dire :

— Tiens, voilà cent sous, va sonner le glas de quelqu'un qui est mort dans ma maison.



II

Les sabots.

Non, non, je ne suis pas venu à Paris en sabots, mais c'est en sabots que j'ai quitté mon village.

Depuis longtemps je voulais gagner ma vie à Paris. Ma mère s'opposait à mon départ et elle me surveillait, car j'étais capable de me sauver sans sa permission. Chaque matin, comme je me levais avant elle, elle m'écoutait marcher. Si elle entendait mes sabots, elle se disait : « Il ne peut pas aller loin. » Si elle entendait mes souliers, elle me disait de son lit, inquiète : « Où vas-tu, avec tes souliers ? Ce n'est ni jour de fête, ni jour de foire. » Je répondais : « Maman, je vais à la charrue, et j'ai pris mes souliers parce que la pluie tombe et que ça patouillera dans les champs. »

Et je n'osais plus partir.

Mais un matin, je suis sorti de la maison, ma paire de souliers sous le bras, en faisant beaucoup de bruit avec mes sabots.

A quelque distance du village, par-dessus la

haie du petit pré qui est à ma mère, j'ai jeté les sabots, comme un adieu, j'ai mis les souliers, et j'ai continué la route vers Paris.

Quand ma mère amena sa vache au pré, elle trouva mes sabots. D'abord elle ne comprit pas, elle m'appela; elle revint à la maison; elle chercha mes souliers, et lasse de chercher, elle s'assit au coin de la cheminée pour pleurer tout son soûl.



III

La mère.

Le plus jeune des petits dormait dans son berceau, c'est-à-dire dans une vieille caisse de produits alimentaires cédée par l'épicier du village. La sœur cadette habillait en poupée une des dernières pommes de terre à manger et elle ne s'apercevait de rien. Mais l'aîné des trois, âgé de sept ans, voyait tout de son coin, et brusquement il se précipita dehors pour crier :

— Maman a fait une poule qui crie! maman a fait une poule qui crie!

Une voisine accourut, entra et vit la mère.

Elle était appuyée au mur qu'elle déplâtrait de ses ongles, et elle regardait le mur d'en face, droite et blanche, l'air haineux.

Elle avait rendu ainsi, debout, son quatrième qui, encore attaché, vagissait à ses pieds, sur le carreau rouge.

La voisine ramassa l'enfant dans son tablier, le porta sur la paillasse du lit et y poussa la mère.

— Et ce matin, lui dit-elle, vous laviez à la rivière!.... Y a-t-il du linge au moins chez vous? un mauvais drap, une serviette? Non..... Vous n'avez plus d'argent, plus de pain, plus de quoi faire du feu?.... Et votre homme, où est-il? Aucune nouvelle, depuis neuf mois?....

La mère ne répondait pas. Elle regardait le plafond, de ses yeux taris d'enragée.




PAUL COLIN

Juillet

1	M	s. Martial.
2	M	*Visit. Vierge.*
3	J	s. Anatole.
4	V	s^{e} Berthe.
5	S	s^{e} Zoé.
6	D	s^{e} Dominique.
7	L	s. Élie.
8	M	s^{e} Virginie.
9	M	s. Cyrille.
10	J	s^{e} Félicité.
11	V	s. Norbert.
12	S	s. Gualbert.
13	D	s. Eugène.
14	L	**Fête nat.**
15	M	s. Henri.
16	M	s. Hélier.
17	J	s. Alexis.
18	V	s. Camille.
19	S	s. Vinc. de P.
20	D	s^{e} Marguerite.
21	L	s. Victor.
22	M	s^{e} Marie M.
23	M	s. Apollin.
24	J	s^{e} Christine.
25	V	s. Christophe.
26	S	s^{e} Anne.
27	D	s^{e} Nathalie.
28	L	s. Samson.
29	M	s^{e} Marthe.
30	M	s. Abdon.
31	J	s. Germain.

La peinture de paysage

PAR

M. GABRIEL SÉAILLES.



Le peintre de paysage ne veut que rendre ce qu'il voit ; sa prétention est de reproduire ce qu'il a sous les yeux; il n'est qu'un intermédiaire; il reçoit l'image, il s'en laisse pénétrer, et d'elle-même l'image descend dans ses doigts, les anime et se projette sur la toile. Il ne se lasse pas de célébrer la beauté de la nature ; elle est l'artiste véritable, la créatrice; il ne veut d'autre mérite que celui de la technique qui lui permet de la suivre partout où elle le conduit. Volontiers il définit la peinture, un art d'imitation. Et cependant mettez dix peintres en face d'un même paysage, vous aurez dix tableaux différents et qui peuvent éveiller en vous des sentiments con-

traires : c'est que l'artiste ne peint pas la chose elle-même, mais sa sensation, ce qu'il voit ou ce qu'il sait voir, l'image qui se forme par le concours de l'œil et de l'esprit. L'imitation ne donne que les signes, le langage, les moyens d'expression ; l'art est le sentiment individuel, le frémissement humain, l'émotion ajoutée à la chose imitée et qui la transfigure.

A considérer la peinture comme une simple imitation, quelle impuissance et quelle vanité! A quoi bon redire d'une voix faible ce que la nature dit fortement? Que d'avantages l'objet a sur son image, sans parler même de celui d'exister! J'ai sous les yeux la vaste plaine, sur laquelle hier encore ondulait la mer blonde des seigles et des blés : elle s'étire jusqu'au ciel, mollement, sous la lumière du matin ; là-bas, souvenir des premières habitations humaines, se succèdent les meules au toit arrondi ; plus loin un petit bois ; puis l'espace encore ; puis un bois d'une indication plus vague ; au delà la sensation de la plaine encore, de l'air interposé, mêlé aux vapeurs légères qui reculent l'horizon de collines voilées dont les ondulations se fondent dans l'azur d'un ciel léger. Trainant sur la plaine, le meuglement

d'une vache vient jusqu'à moi; un chien aboie; une alouette monte dans la clarté, comme portée sur son chant vibrant d'une folle ivresse, et la voix lourde d'un paysan qui laboure rythme la marche lente de son cheval en avant du sillon qu'il ouvre. Ce paysage, je le vois, je l'entends, je le respire. Qu'un nuage couvre le ciel, soudain comme attristé, il va changer d'accent. La lumière est son âme capricieuse. Ce soir j'aurai les lacs mystérieux aux tons d'opale, aux îles de pourpre, aux rivages d'or! On ne prend pas à la nature cette prodigalité, le soleil, l'air, la chaleur, la perpétuelle mobilité de ses aspects successifs. Entrez par un jour rayonnant dans un musée, la première impression est d'une nécropole. L'eau ne frémit plus sous la caresse de la brise, les nuages ne marchent plus, tout est figé, immobile et muet; la force et la santé ne circulent plus dans l'air qu'on respire. Laissez l'œil s'apaiser, les images trop vives de la réalité s'atténuer, vous éprouvez une joie toute différente à vous retrouver un homme parmi des hommes.

Lignes, couleurs, ombres et lumières, perspective aérienne, tous les signes imitatifs sont des signes expressifs; la nature est un vivant lan-

gage qui nous parle de nous-mêmes, qui nous renvoie plus ou moins obscure, plus ou moins confuse l'expression de nos sentiments et de nos rêves. Ses mobiles aspects nous semblent les pensées d'une âme multiple, mystérieuse à laquelle notre âme en ses profondeurs est accordée. Dès lors la nature n'est plus devant l'artiste comme un objet purement extérieur, il aime et il cherche en elle ses propres émotions; il peint moins ce qu'il voit devant lui que ce qu'il voit en lui-même. De toutes les formes de la peinture, la peinture de paysage est ainsi la plus subjective, la plus lyrique, celle qui, transposant le sentiment dans un langage métaphorique, où se traduit ce que les mots ne suffisent point à dire, se rapproche le plus de la musique. Mais ne croyons pas que l'homme ait toujours entendu ce langage de la nature, ce langage complexe, divers, qui suit le rythme du sentiment, et non, comme le mot, la ligne sèche du concept abstrait. Pas plus que le langage parlé, il n'est une révélation divine, une immédiate intuition. L'homme se le doit à lui-même : pour l'entendre, il faut d'abord l'imaginer, découvrir les rapports subtils qui donnent à la ligne et à ses directions, aux degrés de la

lumière et de l'ombre, à la couleur et à ses harmonies, une valeur expressive. Nous sommes tentés de mettre la beauté dans la nature, de ne donner à l'homme d'autre rôle que de l'y contempler et de la reproduire; une réflexion plus profonde nous montre que l'art est, à dire vrai, l'homme ajouté à la nature, et que le beau, comme le vrai, est une découverte, ou mieux une invention de l'esprit. La nature longtemps fut silencieuse, pour la plupart elle est muette encore, elle ne parle qu'à ceux qui savent lui donner une voix : c'est l'art qui nous la révèle en l'humanisant, qui nous apprend à la regarder, à la sentir, à l'aimer, en éclairant les secrètes correspondances qui lient ses apparences à nos sentiments.



Tardive est l'apparition de la peinture de paysage dans l'histoire de l'art. L'homme d'abord ne connaît que lui-même, ne peut imaginer que des êtres semblables à lui, et sa manière d'animer la nature est de la peupler de dieux faits à son image. La source laisse transparaître la Nymphe qui habite ses profondeurs, et son murmure est

un chant; derrière l'écorce du chêne frémit la Dryade qu'elle emprisonne. Pour figurer Antioche, qui s'étage sur des pentes au bord de l'Oronte, l'artiste antique représente une jeune femme, couronnée de créneaux, gracieusement assise sur un rocher, tandis qu'à ses pieds sortant des flots, un jeune homme tourne les yeux vers elle; le paysage s'est transformé en un symbolisme plastique. C'est seulement à la fin du moyen âge, à l'aurore des temps nouveaux, que l'homme se tourne vers la nature, la regarde d'un œil attentif, étonné, pour elle-même, avec un intérêt d'où va naître la science. Aux fonds d'or qui encadraient les saints et les madones, les vieux maîtres flamands substituent des paysages, prairies émaillées de fleurs, rivières où se réfléchit l'azur du ciel, maisons groupées autour de l'église qui les domine. La vision est naïve, ingénue, l'exécution scrupuleuse; c'est une première ouverture sur le monde, une première révélation du charme que nous trouvons à ses images, dès que nous nous attardons à les contempler. Mais le paysage le plus souvent n'est qu'une perspective lointaine, que reculent les personnages de premier plan, toujours il reste subordonné à la

scène qu'il encadre. Sans parler du Vinci, les grands coloristes de Venise, Titien entre tous, ont aimé les splendeurs et les apaisements du soir qui tombe, la terre chaude encore des ardeurs du jour, dorée comme un marbre antique des soleils passés, la courbe des beaux feuillages, l'ondulation des collines dans les horizons bleus. Mais ce n'est qu'après eux, au XVIIe siècle, dans l'école des Carraches, que le paysage a été traité pour lui-même et est devenu un genre indépendant.

Les premiers peintres qui cultivent ce genre nouveau gardent le souvenir et comme l'inquiétude de la peinture historique, ils aiment le style, la composition savante, les belles ordonnances, tout ce qui dans la forme des choses met comme un rappel ou un pressentiment de la forme humaine. « Les belles filles, que vous avez vues à Nîmes, écrit N. Poussin à M. de Chantelou, ne vous auront, je m'assure, pas moins délecté l'esprit par la vue que les belles colonnes de la Maison carrée, vu que celles-ci ne sont que de vieilles copies de celles-là. » Le peintre se croit tenu de faire un choix, de n'imiter et de ne reproduire que « la belle nature ». Ne faut-il pas en

conclure que la première révélation de la beauté nous vient de la nature, que nous la trouvons d'abord en dehors de nous? La vérité est que « la belle nature » n'est qu'une forme possible, un cas particulier de la beauté. Si dans la nature d'abord nous découvrons, nous imitons l'harmonie des lignes et des couleurs, c'est que cette harmonie est en elle ce qu'il y a de plus humain, puisqu'elle y apparaît comme une réelle présence de ce qui caractérise et différencie l'homme, la raison. Nous nous attachons à ce qui nous parle le plus distinctement, à ce qui dans les choses semble exprimer une pensée analogue à la nôtre, une pensée éprise de mesure et de clarté : « Mon naturel, dit le Poussin, me contraint de chercher et aimer les choses bien ordonnées, fuyant la confusion, qui m'est aussi contraire et ennemie, comme est la lumière des obscures ténèbres. » Ainsi la « belle nature » n'est pas quelque chose d'extérieur à l'esprit, un modèle qui soit posé comme devant lui et qu'il n'ait qu'à copier, elle est dans la nature ce que d'abord il découvre et il entend, elle répond au premier langage qu'il déchiffre en elle et qui lui permet de traduire sa pensée. De plus en plus l'artiste étendra ce langage des choses,

saura découvrir les secrètes correspondances qui accordent les lignes, les formes, les couleurs à nos émotions et des mobiles aspects qui varient sans cesse le spectacle du monde semblent faire les mouvements d'une âme sympathique à la nôtre. La beauté de l'art dépasse infiniment les limites de « la belle nature », car elle n'est que le sentiment visible dans le corps d'images qu'il organise et qu'il anime.

Le Poussin aime les belles lignes, la courbe des feuillages, il aime de la nature ce qu'elle a de plastique, d'architectural, les reliefs du sol, les masses qui s'équilibrent, le modelé des formes par les gradations savantes de la clarté et de l'ombre, tout ce qui rapproche la face de la terre d'un visage humain où s'exprime une pensée claire et distincte, mais il n'ignore pas ses séductions sensibles, la fuite et la profondeur du ciel, les bleues ondulations des collines lointaines, la caresse de la lumière qui se réfléchit et qui s'apaise dans les eaux calmes. A défaut du témoignage de ses amis, ses œuvres suffiraient à nous dire son inquiétude du réel, son goût de la vérité, ses études attentives et attendries durant ses longues stations « dans les vignes », son incessant

effort pour surprendre les procédés de la nature, perspective aérienne, reflets, distribution de la lumière selon l'éclairement. L'art du Poussin est fait de son amour, mais son amour n'est pas emporté, violent, il est patient, respectueux, il ne se satisfait pas d'une possession brusque, que satisfait une ébauche, il se nourrit de la connaissance de son objet, il s'attarde à ses perfections et ne croit jamais les avoir égalées. Ne nous y trompons pas, cependant, cet art, soucieux de la mesure et de l'équilibre, grave jusque dans la joie, d'où jamais ne s'absente la raison, est l'âme même du Poussin. Comme tout grand artiste, il s'exprime dans son œuvre, il y met une passion que seuls méconnaissent ceux qui n'imaginent la passion que comme une tempête passagère. La sensibilité en lui ne se sépare pas de l'entendement, elle en dépend en un sens, s'il est vrai qu'elle se complaît avant tout dans l'ordre, et n'éprouve la jouissance sensible que par l'harmonie qui l'élève à la joie spirituelle. Quelques-uns se trouvent mal à l'aise sur ces hauteurs, ils y trouvent l'air froid et rare, on est libre d'en descendre, mais il est bon d'y être monté.

Mieux encore que le paysage composé, « sty-

lisé », le paysage hollandais nous montre que l'homme ne reçoit pas des choses la beauté, qu'il la leur ajoute, qu'elle naît de son émotion, qu'elle apparaît en toutes les images qui font un corps visible à un sentiment humain. Les philosophes qui veulent que le peintre retrouve et nous montre les exemplaires éternels des choses ne savent que faire de tous ces maîtres qui ne prétendent à rien de plus qu'à dire ce qu'ils ont pris plaisir à regarder. Est-ce l'esprit tendu vers l'idée du cabaret ou de l'ivrogne en soi que D. Téniers peint ses kermesses et J. Steen ses tabagies? Le paysage hollandais n'est pas né de la beauté de la Hollande, il est né de l'amour qu'inspirait à ses enfants cette terre qu'ils avaient conquise sur la mer et sur les hommes. Comme le portrait des bourgmestres, des syndics, des orfèvres et des arquebusiers, ces bons peintres font le portrait de leur pays natal, ils l'étudient avec un tendre souci, avec une sympathie patiente, à toutes les heures du jour et jusque dans l'envahissement des ombres du soir; ils veulent donner sa vraie ressemblance, le montrer tel qu'ils le voient, satisfaits d'en recueillir l'image telle qu'elle se réfléchit dans le pur miroir que n'altère aucune théorie, aucune

idée préconçue d'une beauté qui ne serait pas celle du modèle qui pose devant leurs yeux.

Le paysage hollandais dans sa sincérité a le charme intime de ces portraits de famille, où l'artiste se représente entouré des siens, il est ce qui continue, ce qui prolonge la maison, il a la poésie d'une promenade familière par un jour de fête. En face de la nature, ces peintres ne songent point à eux-mêmes, leur émotion est directe, immédiate, toute à l'objet qu'ils contemplent, ils ne veulent que rendre l'image qu'ils reçoivent du dehors, les jeux de la lumière sur la vaste plaine qui tour à tour s'éclaire et s'assombrit, le nuage lourd de vapeurs qui s'enroule et flotte au-dessus des polders humides, le tournant d'une rivière dont un village égaie les bords, un moulin qui au-dessus d'un chemin creusé d'ornières offre ses ailes au vent ou, dans la fraîcheur d'une retraite ombreuse, écoute le murmure de l'eau courante. Et cependant, il n'est pas un de ces maîtres qui, sans y songer, par ses œuvres, ne nous parle de lui-même.

Tous peignent la Hollande et tous veulent être exacts, fidèles, mais chacun par son choix, par ses préférences se trahit, et des aspects mobiles

que créent les caprices de la lumière ne retient et ne fixe que ceux qui répondent à ses sentiments, en prolongent en lui le retentissement, comme une note n'éveille et ne fait vibrer que celles qui peuvent entrer avec elle dans un même accord. Van Goyen, esprit clair, œil délicat, de la Hollande aime la grâce humide, l'air mêlé de vapeurs, les harmonies grises dans des buées légères; Albert Cuyp, d'une distinction qui reste bourgeoise, en égaie la vision d'une lumière chaude et dorée; Paul Potter la regarde sous une lumière égale avec une ingénuité, une patience, qui met dans ses œuvres comme une tendresse féminine; Hobbéma y découvre des coins inattendus, des retraites ombragées, où il rêve à sa façon qui n'a rien de vague et se résout en précisions; Ruysdaël, le plus grand de tous, avec ses bruns, ses verts bleuâtres, ses accents un peu sourds mais pleins, lui donne une poésie grave, une passion contenue, un caractère élevé, le sien, une profondeur qui est celle de son âme mélancolique et hautaine.

Au XVIIe siècle le peintre n'apprend pas de l'écrivain à voir et à aimer la nature. Les paysages d'un Poussin ou d'un Ruysdaël sont d'une tout autre poésie que les descriptions des prairies

émaillées de fleurs, que rafraîchit le même ruisseau toujours clair et toujours murmurant. Au XIXe siècle la renaissance de la peinture de paysage est précédée et préparée par le grand mouvement littéraire que commence J.-J. Rousseau. La nature n'est plus un objet extérieur, un spectacle pour les yeux, pas même la demeure de l'homme; elle est un grand vivant, une grande âme, sympathique à la nôtre, plus obscure mais plus profonde. Le rythme des saisons, le progrès et le déclin du jour, la lutte de la clarté et de l'ombre, les lignes, les formes, toutes ces images nous renvoient nos sentiments, nos tristesses et nos joies, nos ardeurs et nos désenchantements. Des apparences des choses nous allons à nos sentiments, mais de ceux-ci par un mouvement contraire nous sommes ramenés à la nature, à l'infini qui nous enveloppe, au grand cœur universel dont nous ne sommes qu'une palpitation. L'homme n'a plus besoin de se regarder dans la forme humaine, il se retrouve en tout ce qui est, et il éprouve un plaisir inconnu à se voir dans un miroir qui tout à la fois le recule et le grandit jusqu'à l'immense sans le déformer.

Mais cette âme de la nature semble si vaste, si

riche, si complexe qu'elle se varie, qu'elle se multiplie en autant d'âmes qu'il y a d'artistes qui la contemplent. Le paysage des maîtres de 1830, des Paul Huet, des Dupré, des Corot, des Th. Rousseau, des Millet, n'est plus le paysage des Hollandais. Certes, par cela même qu'ils sont artistes, qu'ils travaillent sur une vision intérieure et d'une main émue, les maîtres de la Hollande sont poètes et se révèlent dans leurs œuvres; Ruysdaël déjà dans une image limitée, partielle, fait sentir la présence de l'âme universelle; mais ils ont des ambitions mesurées, ils ne veulent que faire le portrait de leur terre natale, la rendre dans ses traits distinctifs, et ils visent avant tout à l'exactitude, à la précision jusque dans le détail. Nos maîtres de 1830 ont ceci de commun avec les Hollandais qu'ils répugnent au paysage artificiel, composé, qui substitue à la variété des choses un décor banal. Ils se refusent aux dogmes étroits, au mensonge académique, ils veulent être vrais, sincères, ils aiment tous les aspects de la terre et du ciel, ils affrontent l'orage et la tempête, mais en rendant ce qu'ils ont sous les yeux, ils dépassent l'image limitée, ils voient en elle l'âme des choses, toute la nature. Et cette âme

des choses est l'âme même du peintre, dont les secrètes sympathies choisissent ce qui leur répond; elle est douce, aimable, souriante, avec Corot qui entend les oiseaux faire leur prière du soir; ardente, créatrice, tourmentée dans les forêts de Th. Rousseau, qui dans un chêne met la grande volonté de vivre, la montée vers l'être dans la lutte des forces contraires; rude, laborieuse, paysanne dans la plaine de Millet, qui travaille avec l'homme et, sans plainte comme sans complaisance, partage son rude labeur.



Si la peinture de paysage naît tardivement, c'est que l'homme n'entend pas d'abord le langage des choses, c'est qu'il doit l'apprendre peu à peu, découvrir dans les lignes, les formes, les gradations de la lumière et de l'ombre ce qu'il n'y reconnaît pas d'abord, les signes expressifs de ses émotions. Volontiers nous imaginons que la beauté est dans la nature, que nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour l'y contempler, et que l'effort de l'art n'est que d'imiter un modèle qui ne lui doit rien. La vérité est que la beauté est l'esprit ajouté

à la nature, que notre intelligence et notre amour d'abord la lui confèrent. Les artistes sont ici les éducateurs de l'humanité, ils découvrent pour tous le langage complexe des lignes, des formes, des couleurs en le parlant : entendrions-nous l'éloquence des lignes, de leur arabesque, si Raphaël et Michel-Ange n'avaient point dessiné ; sentirions-nous la magie du clair-obscur, ce qu'elle prête aux formes de mystérieux ou de dramatique, si Léonard de Vinci et Rembrandt ne nous en avaient avertis.

La dernière forme du sentiment esthétique est le sentiment des beautés naturelles. Le sauvage et l'enfant admirent le caillou brillant, la fleur, la plume dont ils se parent, le plus beau coucher de soleil est un spectacle muet qui les laisse indifférents. L'art fait l'éducation esthétique de l'homme ; l'art est humain, il est créé par le sentiment, il parle un clair langage. Toute la vie de l'homme, qui est un perpétuel langage, contribue à développer cette valeur expressive des sensations, qui résulte de leurs caractères communs avec les sentiments (mouvement, intensité, etc.) et des idées que l'expérience leur associe. Chez l'homme cultivé il n'est pas une sensation qui ne

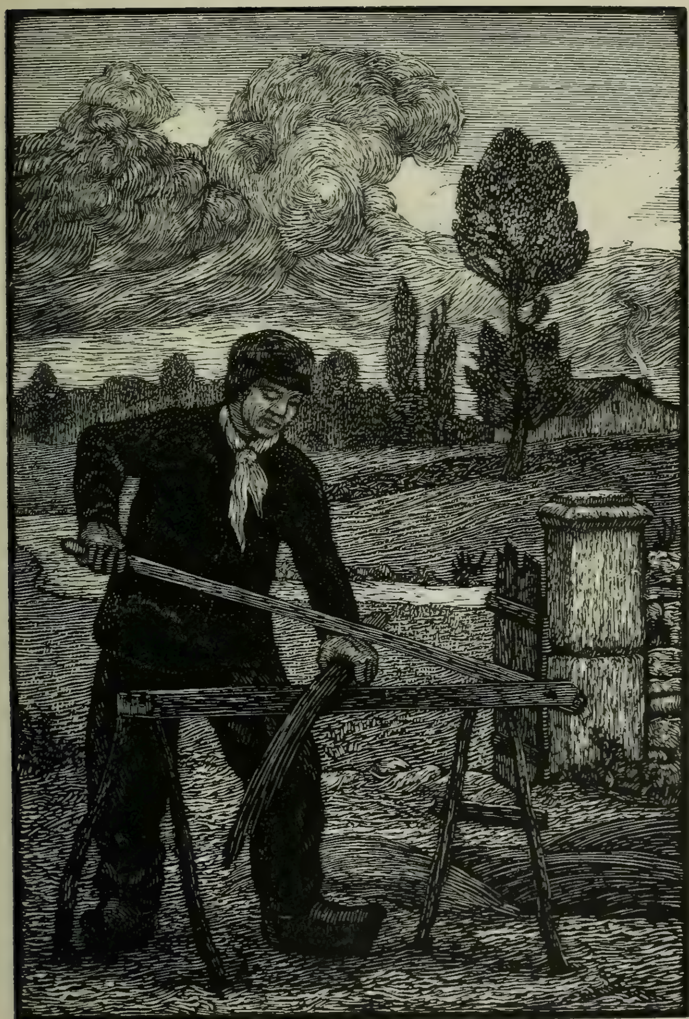
tende à envahir la conscience tout entière, à évoquer par association ou suggestion une foule d'émotions et de pensées dont elle est devenue comme le symbole naturel. Dès lors le monde s'anime, prend un sens, se pénètre d'humanité. Pour nous, l'univers n'est plus muet; les sensations qu'il nous envoie de toutes parts sont comme les mots d'un langage, les confidences d'un esprit : il n'y a plus de choses. L'âme humaine d'abord emprisonnée dans son égoïsme étroit se retrouve et s'aime en tout. Elle n'en est plus au pauvre langage de son corps; ses sentiments l'unissent à tout, tout parle pour elle et tout parle d'elle; c'est l'univers tout entier qui l'exprime.

Dans le beau poème qu'il intitule : *les Artistes,* Schiller écrit avec audace et profondeur : « Avant que vous (artistes) n'ayez introduit dans le monde l'harmonie, à laquelle tous les êtres se soumettent joyeusement — une construction démesurée sous le voile noir de la nuit; autour d'elle, éclairée d'un pâle rayon, une armée de formes en lutte qui cherchaient son sens dans leur servitude, et insociables, grossières comme elle de toutes leurs forces se ruaient à leurs fins, telle se tenait la

création devant le sauvage. Loin de lui, lié aux apparences par le seul lien de l'aveugle désir, s'enfuyait méconnue l'âme de beauté de la nature. Mais voici que du sommeil des sens s'éveilla l'âme libre et belle, et que, délivré par vous, l'esclave du souci s'élança dans le sein de la joie; voici que tomba la lourde barrière de l'animalité, et que l'humanité s'avança le front dans la lumière, et que la sublime étrangère, la pensée, jaillit du cerveau émerveillé. »







Août

1	V	s. Pierre ès L.	17	D	s. Septime.
2	S	s. Alphonse.	18	L	s^e^ Hélène.
3	D	s. Geoffroy.	19	M	s. Flavien.
4	L	s. Dominique.	20	M	s. Bernard.
5	M	s. Abel.	21	J	s^e^ Jeanne.
6	M	*Tr. N.-S.*	22	V	s. Symphor.
7	J	s. Gaëtan.	23	S	s^e^ Sidonie.
8	V	s. Justin.	24	D	s. Barthélemy.
9	S	s. Amour.	25	L	s. Louis.
10	D	s. Laurent.	26	M	s. Zéphirin.
11	L	s^e^ Suzanne.	27	M	s. Césaire.
12	M	s^e^ Claire.	28	J	s. Augustin.
13	M	s. Hippolyte.	29	V	s. Médéric.
14	J	s. Eusèbe.	30	S	s. Fiacre.
15	V	**Assomp.**	31	D	s. Aristide.
16	S	s. Roch.			

La Chanson des Gueux au Palais

PAR

M. ARTHUR CHRISTIAN.



I

De type, de physionomie, d'allure, M. Jean Richepin étonna tout d'abord. C'était la France africaine qui apparaissait et l'Orient, si souvent évoqué par les poètes, qui se réalisait au milieu d'eux incarné et vivant. Et le caractère de l'homme, comme aussi le caractère de son talent, correspondait au physique et à l'attitude. M. Jean Richepin ne s'était pas encore bien défini lui-même; plus tard seulement, à démêler ses atavismes, il se reconnut Touranien.

Il semblait plutôt ce qu'il est en réalité : un latin fortement orientalisé ou un oriental latinisé;

car ce garçon, beau, robuste et aventureux, était en même temps un lettré très raffiné.

A cette époque, en 1871, l'École parnassienne, — puisqu'il est convenu de donner le nom d'école à cette réunion de jeunes hommes qu'avaient ralliés en un cénacle très ouvert, des idées, des admirations et des sympathies communes, — à cette époque, l'École parnassienne, sans être encore sortie de la période militante, commençait à entrer dans la période triomphale. Il serait plus exact de dire que la renommée avait fait une première sélection parmi ces jeunes hommes; et l'on s'habituait à reconnaître que l'on pouvait être vraiment poète tout en étant parnassien, première concession du public, qui devait l'entraîner à bien d'autres.

Il n'y avait nulle raison pour que Richepin ne fût pas du Parnasse; et, s'il n'en fut pas, c'est qu'il ne le voulut pas. Il est certain qu'il s'en est tenu très à l'écart; l'apparence d'un enrégimentement scandalisait ce bel irrégulier; et c'est une chose qu'il faut constater uniquement, sans songer une seconde à l'en blâmer.

D'ailleurs, les parnassiens avaient la réputation singulière d'être des « impassibles », imputation

qui prête plutôt à rire aujourd'hui qu'on peut les juger, non plus par des théories, mais par des œuvres. Tout au plus cette épithète peut-elle, avec apparence de justice, être appliquée à deux ou trois d'entre eux, en lesquels il a plu à la critique simpliste d'incarner tout le Parnasse. Il est probable pourtant que Richepin lui-même y a un peu cru, à cette réputation; elle n'a peut-être pas peu contribué à lui faire accentuer son emportement et sa fougue. Et pourtant il était parnassien par son souci de la forme et de la langue. Cela est si vrai que les générations actuelles n'hésitent pas à le classer parmi les parnassiens. Toutes ces classifications lui sont aujourd'hui, sans doute, bien indifférentes. Mais, au début, il tenait à honneur d'être *un déclassé;* entendez par là un indépendant.

Né à Médéah en 1849, il était contemporain des plus jeunes parnassiens et quelques années à peine le séparaient des autres. Je ne parle pas des *maîtres* comme Baudelaire, Banville, Leconte de Lisle et de quelques autres qui se trouvaient un peu attardés dans le mouvement parnassien. Le Barbare était un classique, il l'est resté et il le deviendra.

Il sortait de l'École normale supérieure; mais la tranquille carrière du professorat ne lui souriait pas. Il débuta comme bien d'autres dans le journalisme et la politique, il n'y séjourna pas. Il était rédacteur en chef du journal *l'Est,* à Besançon, en 1870, quand la guerre éclata. L'aventure patriotique le tenta, et il s'engagea dans une compagnie de francs-tireurs qui faisait partie de l'armée de Bourbaki.

Il y avait un homme en ce poète; et le poète et l'homme s'entendaient, ce qui n'est pas si commun qu'on le croirait volontiers.

En 1871, il rentrait à Paris, et, en même temps dans le journalisme. Il batailla dans *le Mot d'ordre* et dans *la Vérité,* mais toutes les activités excitaient cette énergie; il s'improvisa acteur et joua le principal rôle dans une pièce, *l'Étoile,* qu'il avait écrite en collaboration avec André Gill. Ses débuts eurent lieu au petit théâtre de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui disparu et qui fut un intéressant épisode de l'histoire littéraire sous le second Empire. La direction en appartenait alors au vieux comédien Ricourt, qui se vantait d'avoir fait Rachel et d'avoir inventé Ponsard : deux titres inégaux à la gloire.

C'est ainsi qu'en 1876, avant la *Chanson des Gueux*, Richepin avait déjà une notoriété dans le public assez restreint, il est vrai, que composent les poètes, leur personnel d'amis et leur clientèle d'amateurs et de dilettantes. On s'y entretenait, avec quelque curiosité et un étonnement croissant, du jeune Africain membru et râblé, dont le profil vigoureux, orné d'une chevelure moutonneuse et d'une barbe noire crépelée, évoquait l'effigie métallique de quelque César oriental oublié. C'était avec des gestes et des attitudes superbes d'athlète et de dompteur qu'il avait fait irruption, tout à coup, au milieu des coteries de Paris. Cet exotique les avait tout de suite impressionnés par je ne sais quoi d'étrange et d'aventureux qui annonçait, sinon un triomphateur, au moins un terrible belluaire qui ne se laisserait pas aisément dévorer par les fauves des arènes littéraires.

Depuis que l'Empire avait éventré en tous sens le quartier Latin de larges voies stratégiques, la jeunesse artistique et littéraire qu'y rassemblait l'élite de toutes les provinces de France, gênée et lentement désagrégée par l'invasion des mœurs et des habitudes bourgeoises, s'y sentait peu à peu déconcertée, et cherchait un autre canton

parisien où elle pût, sinon retrouver, au moins transplanter quelque chose des anciennes libertés et immunités de ce que l'on appelait le pays Latin.

Et c'était bien, en effet, un pays qui avait son autonomie propre dans l'agglomération parisienne. L'exode de toute cette jeunesse avait donc commencé dès la fin de l'Empire; elle erra quelque temps, presque foraine à travers Paris.

Je ne doute pas que ce ne soit en grande partie à cette dispersion qu'il faille attribuer le peu de confraternité que l'on a reproché aux nouvelles générations littéraires. La camaraderie du pays Latin se continuait pendant toute la vie, et l'opposition même des doctrines et des idées ne la détruisait pas. Depuis, l'habitude de combattre isolément a favorisé naturellement le développement de l'égoïsme, et s'est affirmée par cette culture exclusive du MOI qu'a formulée en dogme la génération de M. Maurice Barrès.

Cette habitude se développa d'autant plus que la lutte pour la vie devenait plus âpre et d'une férocité de plus en plus implacable.

Ce n'est évidemment pas à Montmartre que Puvis de Chavannes put découvrir le bois sacré où il a groupé ses neuf Muses. Mais quelques-

unes pourtant y émigrèrent et elles y attirèrent d'autant plus les jeunes hommes qu'elles y apparurent en compagnie de jolies filles, qui n'étaient plus, certes, les grisettes aimables du quartier Latin, mais qui pourtant furent d'un bon accueil aux poètes et aux artistes. Plus tard même, l'esthétique leur fut assez cruelle; elle suscita parmi elles une épidémie très contagieuse et qui, un moment, devint presque redoutable. Ce fut l'époque où l'on vit errer, comme des expatriées au milieu de la vie moderne, des visions de femmes livides et immatérielles, dont les corps mi-sexuels s'éploraient sous l'impalpable nuée de longues robes séraphiques en des poses penchées de lys mystiques sur l'autel de la Vierge; ce fut le moment des visages béatifiés et pâles dont l'inexpression se voilait monastiquement sous le mystère de leurs larges bandeaux plats.

Mais du temps où Richepin, avec quelques amis, fréquentait à Montmartre, ce type de dégénérée n'y avait pas encore apparu; les banquets où se réunissait la jeunesse littéraire s'intitulaient les dîners des *Vilains Bonshommes* ou du *Bon Bock.* Les vierges à la mode préraphaélite ou botticelliste n'y eussent pas encore été comprises.

Sans être le *Gueux*, qu'il ne fut d'ailleurs jamais, Richepin s'amusait déjà à y chanter les loqueteux et joueurs de musettes, les marmousets et les marmousettes et tous les *indépendants fougueux* dont il allait être, à quelque temps de là, le poète officiel.

Raoul Ponchon, qui semblait un frère Jehan des Entommeures évoqué tout vif d'une beuverie pantagruélique, y célébrait, avec une verve à la Saint-Amand, la libéralité des vins de France qui lui avaient déjà cardinalisé le *piton*. Tandis que, s'autorisant d'une confuse ressemblance, qu'il soignait non sans quelque artifice, avec le portrait traditionnel de William Shakespeare, Maurice Bouchor, qui suggérait en même temps le souvenir d'un Alfred de Musset jeune, récitait confidentiellement à ses voisins au dessert des tirades d'*Othello* ou du *Roi Lear*.

Il est possible que quelques « joueurs de musette » de ces franches lippées soient devenus depuis des mystiques ; ils ne le faisaient pas prévoir.

Mais enfin, jusque-là, Jean Richepin, déjà connu, n'était encore qu'un candidat à la Renommée ; il en fut l'élu brusque et tumultueux en 1876.

II

LE LIVRE.

Ce fut, en effet, à cette époque que parut à la *Librairie Illustrée*, 16, rue du Croissant, où elle existe encore, le volume qui, même après tant d'autres livres publiés, est encore peut-être le plus célèbre de Richepin, la *Chanson des Gueux*, avec le sous-titre énumératif : Gueux des Champs, Gueux de Paris, Nous autres Gueux.

La Justice ou pour mieux dire la police correctionnelle a rendu quelques services à la littérature, et s'il est exagéré de prétendre qu'elle a fait à elle seule la renommée des livres qu'elle a poursuivis et condamnés, au moins elle l'a hâtée et en a précipité la fortune. *Madame Bovary* n'avait pas besoin d'être déférée aux tribunaux pour être un chef-d'œuvre, et les *Fleurs du mal*, de Baudelaire, n'ont pas acquis un mérite de plus parce qu'un arrêt les amputa de quelques-unes de leurs plus belles pièces. Il est certain pourtant que le scandale des poursuites et le retentissement des plaidoyers sont une *réclame* qui désigne le livre attaqué ou prohibé aux curiosités

d'une foule de lecteurs qui ne choisissent pas eux-mêmes leurs lectures et se les laissent indiquer ou imposer par la mode. Or un livre accusé est un livre à la mode, et il devient un livre célèbre quand il est d'un maître.

Donc, le 11 juillet 1876, « M. Decaux (Georges), éditeur à Paris, 16, rue du Croissant, et M. Debour, imprimeur audit lieu », recevaient de Me Monier Charles-Fernand, huissier-audiencier, assignation « à comparaître en personne le samedi 15 juillet 1876, à 10 heures et demie du matin, à l'audience du Tribunal de première instance du département de la Seine, neuvième chambre jugeant en police correctionnelle, séant à Paris, au Palais de Justice ».

Decaux et Debour étaient prévenus d'avoir commis le délit d'outrages aux bonnes mœurs en publiant et en mettant en vente un *écrit* intitulé : *Chanson des Gueux*, par Jean Richepin; et l'assignation relevait tous les passages incriminés « dans ledit écrit », selon l'expression de cet élégant jargon judiciaire.

Un lecteur contemporain, sous les yeux duquel on mettrait les poésies et les passages incriminés serait stupéfait si on lui disait que c'est sur

de telles pièces que fut établi contre Richepin, Decaux et Debour le délit d'outrage aux bonnes mœurs qui valut au poète d'être privé de ses droits civiques.

Il ne faudrait pas conclure de cette susceptibilité de la Justice que la moralité publique d'alors, qu'elle défendait avec tant de zèle, valût mieux que la moralité d'aujourd'hui, accoutumée à une plus grande liberté, qu'on réussira difficilement à lui faire perdre. Les mœurs ne sont jamais ni meilleures ni pires. Elles ne diffèrent d'une époque à l'autre que par plus ou moins de franchise ou d'hypocrisie; et ce ne serait pas un paradoxe de prétendre que les époques les plus franches sont encore les *moins pires ;* la sincérité est déjà un mérite sinon une vertu.

La littérature a mission d'exprimer et de raconter la vie, elle n'a pas charge d'enseigner la morale; les romanciers et les poètes n'écrivent pas que pour les enfants et les petites filles, et c'est une ridicule prétention de ceux qui font profession de moralistes et veulent armer l'État d'une inquisition constante contre les œuvres d'art, de vouloir régler la lecture et le goût du public ou plutôt des publics, car il n'y en a pas qu'un. Et

chacun de ces publics a droit à l'art et à la littérature qui lui conviennent.

Non seulement ces moralistes professionnels ont la prétention de faire de la « morale », mais encore ils font de l'esthétique et quelle esthétique! C'étaient, en effet, des *crudités* de langage et des *réalismes* d'expression, comme on disait encore en ce temps-là, qui avaient appelé la vindicte « sociale » contre le poète de la *Chanson des Gueux.* Il fallait, sans doute, qu'il fît parler à ses Gueux le langage de l'Académie le jour où elle reçoit un duc ou un prélat!

Parmi les pièces qui valurent à Richepin sa comparution devant la justice de son pays, je choisis celle qui parut une des plus répréhensibles et fut incriminée du premier au dernier vers. Je doute qu'après l'avoir lue, le lecteur se sente plus corrompu; la voici :

FILS DE FILLE.

Je suis le fils d'une gueuse
Qui, dans ses désirs fougueuse,
Comptait ses maris par cents;
Si bien que les médisants
M'appellent nœud de vipères,
Enfant de trente-six pères,
Sans compter tous les passants.

Je n'ai pas connu la fille
Qui m'a fait cette maquille
De me cacher mon papa.
Lorsque la mort l'attrapa,
Elle ferma sa paupière
En dansant de la croupière
Sans dire *mea culpa*.

Mais, depuis, je cours les villes,
Tout plein de façons civiles,
Cherchant mon père avec soin;
J'ai fouillé partout, bien loin,
Et ma foi! je désespère
De jamais trouver ce père :
Une aiguille dans du foin!

En attendant, il faut vivre,
Et payer quand on est ivre.
Donc je vole. C'est charmant!
Et c'est bien mon droit, vraiment,
Car si je vole à la ronde,
C'est ce Monsieur Tout-le-Monde,
L'ancien mari de maman.

Il paraît extraordinaire, certes, qu'on ait trouvé, il y a vingt-six ans, matière à procès dans des vers comme ceux-là. Et les autres incriminés n'étaient pas pires. Il y en avait même de beaucoup plus bénins encore.

Cependant l'assignation avait assez ému l'éditeur, M. Georges Decaux, que le précédent de la con-

damnation de Baudelaire et de son éditeur, Poulet-Malassis, pour un semblable délit, ne rassurait pas. Il y avait à peu près vingt ans — c'était exactement le jeudi 20 aout 1857 — Baudelaire s'entendait condamner, à la requête du procureur impérial, à 300 francs d'amende et à la suppression de six poèmes qui ne sont pas les moins admirables des *Fleurs du mal* et dont la publication, d'abord d'une clandestinité tolérée, n'a pas fait, je pense, depuis qu'elle s'accomplit ouvertement, baisser d'une manière sensible le niveau de la moralité publique.

M. Georges Decaux se préoccupait immédiatement d'un avocat; un ami voulut bien me désigner, et j'entrai immédiatement en relation avec l'éditeur.

III

L'OPINION DE LA PRESSE.

Cependant la nouvelle des poursuites intentées contre *la Chanson des Gueux* avait fait au livre et au poète une publicité telle que toute la presse ne s'occupait que de Richepin et de *la Chanson des Gueux*.

Tout ce bruit, qui tombe vite quand il ne profite momentanément qu'à une œuvre médiocre,

c'était la renommée de Jean Richepin qui commençait. Mais avant de raconter les débats, il est curieux de relire un peu les journaux de l'époque et de voir leur appréciation du talent de l'auteur, ainsi que les pronostics qu'ils faisaient de son avenir littéraire.

A tout seigneur tout honneur : commençons par L. Veuillot; cet honneur lui est d'autant plus dû que ce fut la dénonciation qu'il fit du volume de Richepin dans *l'Univers* du 23 mai 1876, qui décida les poursuites de la justice. Ce n'était pas la première fois que la presse cléricale se faisait la pourvoyeuse de la police correctionnelle et ce ne devait pas être la dernière. Citons :

« On nous a remis cette semaine, disait le grand journaliste catholique, un volume de vers nouveaux intitulé : *la Chanson des Gueux*. L'auteur a voulu et peut-être a cru ne point faire de politique; mais quelques-unes de ses chansons renferment des notes très sonores des couches nouvelles :

Ouvrez la porte
Aux petiots qu'ont un briquet.
Les petiots grincent des dents.
Ohé! les durs d'oreille!
Nous verrons là-dedans,
Bonnes gens,
Si le feu vous réveille!

« A la place de M. de Marcère et même de M. Gambetta, nous prendrions garde à ces paysanneries, qui pourraient devenir des Marseillaises plus efficaces que la vieille, laquelle a fait son temps. Nous allons à un temps, et même nous y sommes, qui verra de plus redoutables mêlées.

« Le même poète un peu plus loin :

Donnez du pain, donnez des sous!
Car nous sons soûls
D'aller à pied
Sans avoir rien dans le gésier.

« Et le poète qui parle ainsi très parisien, et très lettré, est un vrai poète. Je vous en préviens. Il a fait ses classes, il sait ce qu'on enseigne dans les académies; il a le cuivre, il retentira. »

Il faut se reporter à ce temps pour comprendre l'effet d'une telle dénonciation dans un journal comme *l'Univers*, à qui le talent de Louis Veuillot conférait alors une réelle puissance. On était cinq ans après la Commune, et l'impression n'en était pas encore apaisée. L'article de L. Veuillot était presque pour le Gouvernement une mise en demeure de « marcher ».

Et d'ailleurs, les autres journaux du même parti vinrent à la rescousse de leur chef de file.

Nul ne fut assez maladroit pour méconnaître et nier le talent du poète; plus on lui reconnaissait de talent, plus on le rendait dangereux.

Dans la vieille *Gazette de France,* Dancourt (pseudonyme d'Adolphe Racot) revenait sur les *Petiots qui ont un briquet* et reconnaissait qu'il ne manquait au poète « que l'étoile des Rois mages pour aller à la vérité : la foi ! », et il terminait ainsi son article qui ne s'est pas trouvé, jusqu'ici du moins, d'un bon prophète : « M. Richepin est radical et on le dit athée. Qu'il prenne garde! il est bien près d'être chrétien ! »

On n'a pas fait, jusqu'à présent, grand bruit de la conversion de Richepin.

Les parnassiens firent bon accueil, comme ils le devaient, à Richepin, tout en lui reprochant un peu de n'être pas des leurs, quand il avait tant de titres pour en être. On sent ces réserves à lire l'article que lui consacra, dans *le National,* un des maîtres de l'École, — si tant est que le Parnasse fut une école, — Théodore de Banville.

« M. Richepin, dit-il, n'a pas inventé un art nouveau, et ce qu'il fait, c'est simplement de la poésie telle qu'elle a existé depuis Orphée jusqu'à Victor Hugo, seulement il la fait très bien . . . »

Un autre organe du même parti littéraire, *la République des Lettres,* lui faisait cette critique, qui paraîtrait quelque peu singulière aujourd'hui, que « ses gueux étaient trop pris sur le réel »; elle blâmait quelques vers orduriers et le semonçait pour être de son temps et vouloir arriver trop vite.

Dans *l'Indépendance Belge,* Jules Claretie prenait la défense du poète déféré aux tribunaux, mais surtout de l'éditeur G. Decaux, dont il était l'ami : « Comment G. Decaux aurait-il intentionnellement froissé la morale, lui qui avait été couronné par la Société d'encouragement au bien? Il avait été séduit par le talent de l'auteur et n'avait vu dans son livre qu'une œuvre d'art s'exerçant sur un sujet brutal sans doute, mais non pas interdit. »

Il serait oiseux de continuer cette revue de la presse d'alors, mais une page à retenir est celle de Paul Arène, qui est vraiment d'un poète parlant d'un poète, et qui restera, certainement, un des jugements les plus judicieux — les deux mots ne s'accordent pas toujours — que l'on ait faits de *la Chanson des Gueux.*

« M. Richepin, avec une audace qui ne déplaît pas, a sauté dans le réel à pieds joints, et tant pis si ce n'est pas précisément des perles qu'il écla-

bousse. Son livre est parisien, mais parisien de Paris, tel que ces vingt dernières années l'ont fait... Les Gueux des champs, mais c'est la banlieue plus que la campagne; les vieux qui la parcourent viennent de Paris ou y retournent. »

« Beaucoup de talent le jeune Richepin ! accorde Francisque Sarcey dans *le XIXe Siècle;* j'avais l'intention de lui laver la tête, ... aucune de ses pièces n'est ordurière ou obscène ... Régnier en a dit bien d'autres, ... ce sont des gamineries d'étudiants »; et il ajoutait, en allusion aux poursuites judiciaires : « Je révère fort nos magistrats, mais enfin, est-ce leur manquer de respect que de dire qu'ils n'ont pas toujours autant d'esprit qu'il faudrait pour en avoir assez ? »

Maxime Gaucher, dans la *Revue politique et littéraire,* aujourd'hui la *Revue Bleue,* trouvait le volume « un peu étrange et pas assez prude, en vérité ». Laurent Pichat s'écriait dans *le Phare de la Loire :* « Encore un qui a voulu étonner les bourgeois »; et un écrivain du *Corsaire* signalait « ce livre où rien ne sentait l'École, comme un acheminement prodigieux vers le livre écrit sans mensonges ».

Mais nous n'avons entendu jusqu'ici que les

notes bienveillantes et favorables. Il y en a d'autres et singulièrement âpres. Jugez-en par celles-ci, prises au hasard.

Pour M. Foucauld, du *Gaulois, la Chanson des Gueux* « est un livre atroce »; il émet le vœu « qu'il soit administré comme vomitif aux conservateurs qui font risette aux radicaux ».

Le Soleil déclare sans ambage « que *la Chanson des Gueux* est une ordure en même temps qu'une mauvaise action et une mauvaise œuvre »; c'est en vers boursouflés et d'une grossièreté préméditée l'Évangile des gueux de M. Jean Richepin; il regrettait pourtant d'être obligé de constater « une organisation poétique vigoureuse au milieu de ce fatras de saletés voulues », et il conseillait au lecteur « de faire une provision de chlore avant de tourner les pages du livre ».

Enfin *le Charivari* adressait une lettre ouverte à M. Richepin, dans laquelle il disait au poète quelques aménités de ce goût :

« Le livre que vous venez de publier, Monsieur, est une œuvre malsaine;... dans ce fatras de grossièretés voulues, de brutalités préméditées, de cynismes poseurs, il n'y a rien qui sente l'inspiration vraie et sincère. Non seulement votre

chanson est répulsive, mais elle est médiocre et plate. »

IV

LE PLAIDOYER.

Je rappellerai en quelques mots la teneur de mon plaidoyer.

J'avais d'abord à détruire, chez les juges, les préventions personnelles que la polémique des journaux et l'accusation avaient pu leur suggérer contre mon client. Il fallait leur prouver que ce chantre des gueux n'était pas lui-même un déclassé; que ses poèmes étaient des fantaisies d'un artiste en pleine expansion de jeunesse, — Richepin avait vingt-sept ans, — et qu'il n'y avait apporté aucune arrière-pensée de scandale et de révolte. Je montrai en lui, non seulement un lettré, mais un humaniste, et même un humaniste patenté et diplômé. Le poète, nous le savons, en effet, était fils d'un ancien médecin militaire, avait passé par l'École normale, avait obtenu sa licence et, en 1870, avait fait son devoir de bon Français en s'engageant dans un bataillon de francs-tireurs.

Après avoir essayé de capter la bienveillance du tribunal à l'égard de « l'accusé », j'aborde le corps du délit.

La Chanson des Gueux n'est pas l'œuvre d'un professionnel de la bohème; elle n'est pas une thèse; elle est un jeu; le poète s'est donné un rôle, et il est bien excusable de l'avoir quelquefois un peu outré en vue de l'effet à produire; les vers suivants expriment, en quelque sorte, le programme qu'il s'était tracé :

. . . . Sois fantasque,
Barbouillé, grimaçant, moqueur.
Sur ta figure colle un masque;
Mets un faux nez; montre un faux cœur.

N'embouche pas une trompette
De cuivre à l'éclatant reflet.
Ce qu'on entend dans la tempête
Par-dessus tout, c'est un sifflet.

Fi du glaive! prends une batte,
Bats quelqu'un, et si le battu
S'indigne et t'appelle acrobate,
Réponds zut ou turlututu!

Chante des chansons ridicules.
Prêche l'absurde à plein gosier.
Dis, en voyant des renoncules,
Qu'elles poussent sur un rosier.

Dis que la nue est la fumée
De ta pipe, que le jasmin
Est une fleur moins parfumée
Qu'un gueux se torchant dans sa main.

Sans doute, il y a là quelque bravade, une sorte de gageure, quelque chose comme le geste d'Alcibiade coupant la queue de son chien. Mais est-ce que le talent et la jeunesse du poète n'excusaient pas tout cela ?

D'ailleurs, il use d'un double procédé. Tantôt, par exemple, il fait parler les autres ; et je rappelais ici la pièce *Fils de fille* reproduite plus haut et qui était une des pièces incriminées, et une autre pièce : *Voyou,* qui débute par cette strophe :

J'ai dix ans. Quoi ! ça vous épate ?
Ben ! c'est comm' ça, na ! j' suis voyou,
Et dans mon Paris j'carapate
Comme un asticot dan' un mou.

et qui se terminait par celle-ci, qui avait d'ailleurs été visée par l'accusation :

Mais crottas ! si j'suis pas d' la haute,
Quoi qu'en jaspin'nt les médisants,
Faut pas dir' qu'ça soye d' ma faute :
Ma sœur a pa' encore dix ans.

Ces personnages croqués par le poète ne sont

pas, certes, d'une édifiante moralité; mais ils sont vrais, réels, vivants. Guérit-on une plaie en détournant le germe? Bien au contraire, n'est-ce pas une besogne utile que de la montrer dans toute son horreur pour enlever toute excuse à ceux qui, volontiers, prendraient le parti de l'ignorer?

Mais le poète ne se contente pas de faire parler les autres, il se met quelquefois en scène lui-même. Villon lui aussi s'est mis en scène; et combien ses « confessions » dépassent en liberté celles de Richepin! Ne serait-ce pas cependant une perte irréparable, si l'œuvre de Villon avait été détruite et nous était arrivée mutilée de bien des passages qui lui mériteraient aujourd'hui les attaques qu'on n'épargne pas à l'auteur de *la Chanson des Gueux?* N'aurait-on pas perdu, en même temps qu'un des plus savoureux régals de lettré et un des plus curieux monuments de notre langue, un premier témoignage pour l'histoire des mœurs?

Il faut avoir de l'indulgence pour les poètes; leur rôle en dehors des difficultés poignantes de la vie est encore hérissé de difficultés de toutes sortes. A cette lutte incessante, les nerfs s'irritent, s'exaspèrent, et l'artiste passe de l'exaltation presque

sauvage de ses énergies à des dépressions et à des prostrations folles.

Et ce titre de poète, disais-je, qui le mérite mieux que mon client? Le tribunal n'a pas devant lui un de ces artisans négligeables qui ne savent pas donner à leurs conceptions cette forme d'art qui implique déjà, en elle-même, la moralité. Tous les critiques, même les plus hostiles, même ceux qui ont le plus violemment discuté l'œuvre, ont reconnu et acclamé l'ouvrier. Et à l'appui de ces paroles, je citais la plupart des articles de journaux que nous avons analysés plus haut.

Ce n'est pas payer trop cher une œuvre de cette valeur, que la payer au prix de quelques passages d'une expression un peu hardie. Or, parmi les soixante-quinze poèmes qui composent *la Chanson des Gueux*, il n'y en a que six dans lesquels on put relever des passages de cette nature. Si la même sévérité avait été précédemment appliquée aux œuvres littéraires, laquelle donc nous serait parvenue intacte, de celles qui font aujourd'hui notre admiration et constituent cet héritage intellectuel qu'accroît à son tour chaque génération? Ce ne serait pas seulement Villon, dont les gueux évoqués par M. Richepin ra-

mènent incessamment le souvenir, ce Villon, dont un roi de France, François Ier, faisait faire une édition par un autre poète, Clément Marot; ce ne serait pas Villon seulement dont nous serions privés; nous le serions aussi de tous nos conteurs, de nos écrivains du XVIe siècle; Rabelais mériterait d'être condamné tout entier. Si l'on avait pratiqué des coupures dans Molière, dans Voltaire, dans Shakespeare, pourrions-nous croire que nous aurions vraiment Molière, Voltaire et Shakespeare? Et, pour emprunter des exemples à l'histoire littéraire contemporaine, a-t-on supprimé d'Alfred de Musset tous les vers dont la lecture ne saurait être recommandée aux jeunes filles? A-t-on mis au pilon *Mademoiselle de Maupin*, de Théophile Gautier, et *Mademoiselle Giraud ma femme*, d'Adolphe Belot, etc.?

Sous l'Empire, deux écrivains, entre tant d'autres, furent poursuivis : l'un pour un roman, *Madame Bovary*, qui est une des gloires de la littérature moderne; *Madame Bovary* fut acquittée; l'autre, Baudelaire, pour un volume de vers, *les Fleurs du Mal*; la justice arracha six fleurs au bouquet, et laissa le reste. Que sont les vers incriminés de Richepin, comparés à certaines pages de

Madame Bovary déclarée pourtant innocente? Que sont-ils comparés à telles strophes de Baudelaire, dans lesquelles l'accusation ne releva pourtant aucun délit? N'y a-t-il pas dans *les Fleurs du Mal* des passages d'une tonalité et d'une intention de révolte plus significatives que ceux désignés par le ministère public chez Richepin? Entre autres, ceux-ci :

> Qu'est-ce que Dieu fait donc de ce flot d'anathèmes
> Qui monte tous les jours vers ses chers Séraphins?
> Comme un tyran gorgé de viandes et de vins,
> Il s'endort au doux bruit de nos affreux blasphèmes...

et ceux-ci encore :

> Certes, je m'en irai, quant à moi, satisfait,
> D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve.
> Puissé-je user du glaive et mourir par le glaive.
> Judas a renié Jésus, — il a bien fait!

Il faut laisser la liberté au poète; c'est nous priver de nos meilleures joies que de vouloir restreindre sa fantaisie; aucun art ne supporte plus impatiemment la contrainte.

D'ailleurs le vrai poète n'est jamais immoral. « Le poète, a dit Théophile Gautier, est comme le soleil qui entre partout, dans l'hôpital comme dans le palais, dans le bouge comme dans l'Église, toujours fier, toujours éclatant, toujours divin,

mettant avec indifférence des lueurs d'or sur la charogne et sur la rose ! »

Tel fut, en substance, mon plaidoyer. Mais, de quelque sentiment que j'aie pu nuancer mon éloquence, je n'empêchai pas la conviction du tribunal, ou, pour parler plus exactement, je ne délogeai pas de la conscience du tribunal la conviction préventive qui s'y était établie.

Richepin s'entendit condamner — pour employer le langage de la Basoche — en un mois de prison et 500 francs d'amende.

Il était en plus, par les conséquences mêmes du jugement, privé de ses droits civils et politiques.

La rigueur de l'arrêt fut un vrai scandale. Pour Baudelaire, l'accusation d'outrage à la morale publique et religieuse avait été écartée, et il n'avait été condamné qu'à 300 francs d'amende. On s'étonnait que les juges de la République fussent plus sévères pour le poète de *la Chanson des Gueux* que les juges de l'Empire ne l'avaient été pour l'auteur des *Fleurs du Mal.* Peut-être s'expliquera-t-on cette aggravation de sévérité, si l'on songe qu'en somme les poésies de Baudelaire n'inquiétaient que la morale, tandis que celles de

Richepin avaient fait passer comme un léger frisson de terreur sociale. Et d'ailleurs il ne faut pas oublier que la République qu'on avait alors était celle du 16 mai.

Victor Hugo, dans une lettre à Richepin, dit de ces poursuites ce que tout le monde en pensait : « C'est une bêtise de persécuter les poètes; ils n'en sont que plus applaudis. »

Et maintenant, on sera peut-être curieux de connaître l'impression du poète lui-même sur son procès, sur son défenseur et sur sa condamnation. La voici telle qu'il la donnait, à la date du lundi 28 août 1876, aux lecteurs de *la Tribune, organe républicain des questions démocratiques et sociales.*

L'article est intitulé sans embage *les Gueux :* « Hier, sur les bancs où s'étaient assis avant moi, un escroc, cinq filous, une demi-douzaine d'ivrognes, j'ai eu l'honneur d'être condamné à un mois de prison et 500 francs d'amende.

« Après une défense sage, modérée, sympathique, présentée par Me Christian, sans même que le substitut Bloch daignât m'écraser du poids de sa parole, comme si le jugement était écrit d'avance, le tribunal m'a condamné en cinq-sec.

« Eh bien! vous direz ce que vous voudrez,

moi, je ne trouve pas ça naturel. Il y a quelque chose là-dessous.

« En vérité, je ne vois pas dans *la Chanson des Gueux* de quoi fouetter un chat : j'ai dit qu'il était doux de manger, de boire, d'aimer. J'ai osé insinuer que le vin n'était pas une chose désagréable, et que la femme ne me semblait pas un monstre. Il paraît que ce sont là des opinions malsaines.

« Cependant, j'ai dit cela après Horace, après Rabelais, après Béranger, après tout le monde. Que dis-je, après Béranger? Je l'ai dit après le grand Salomon. Lisez *l'Ecclésiaste;* vous en verrez bien d'autres! et c'est dans un livre sacré, et c'est écrit sous l'inspiration du Bon Dieu lui-même, et cela se chante dans les églises.

« Je suis condamné pour outrages aux mœurs, mon Dieu, oui! Je suis un danger pour la vertu de mes concitoyens. Je verse du poison dans les cœurs chastes. J'ai attenté à la pudeur publique . . .

« Il y a quelque chose là-dessous. Ce quelque chose, il faut bien le dire. Loin de moi l'idée de faire des phrases et de poser au martyr. Mais enfin, ce qu'on a frappé dans mon livre, c'est bel et bien la liberté d'écrire et la liberté de penser.

« Malgré la Révolution, en dépit de l'esprit

moderne, nous n'avons encore ni la liberté de la plume, ni la liberté de la parole. Nous n'avons même pas la liberté de la chanson.

« Je ne suis encore ni pendu, ni étranglé, c'est vrai; mais on saigne ma bourse, on vole mon temps, on me prive de ma liberté! C'est trop, c'est beaucoup trop...

« J'ai peint les petits, les va-nu-pieds, les meurt-de-faim. J'ai tenté de montrer la boue dans laquelle la société les force à vivre; j'ai remué cette boue d'une main cynique, mais pitoyable. J'ai voulu y faire descendre un rayon de soleil; et on a trouvé cela malsain, immoral, monstrueux.

« Je ne me suis pas érigé en docteur; je n'ai pas proposé de remède; mais j'ai dit simplement à la société :

« Voilà ce que tu fais des pauvres, respire leurs
« puanteurs, mets le doigt dans leurs plaies, vois
« grouiller leurs hontes, leurs vices, et frappe-toi
« la poitrine en songeant que tout cela se fait par
« ta faute. »

« Et la société a fermé les yeux pour ne pas voir, s'est bouché le nez pour ne pas sentir, et, au lieu de frapper sur sa poitrine, elle a frappé sur la mienne.

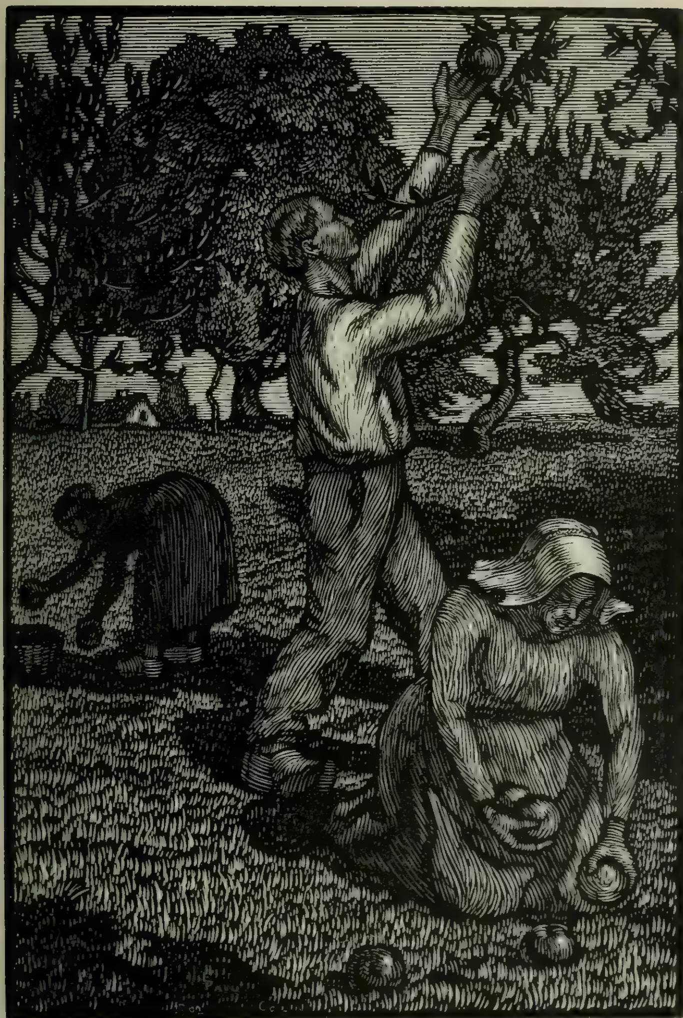
« En un mot, j'ai voulu faire chanter les Gueux, et les honnêtes gens viennent de me clore la bouche brutalement, avec l'éternel cri de guerre des heureux :

« Les gueux n'ont pas le droit de parler. Silence « aux pauvres ! »



Il est bien inutile de reprendre la parole après le poète. Pour la postérité, que nous sommes déjà, la cause est entendue et l'arrêt de 1876 cassé sans appel : mais il a paru opportun de rappeler ce souvenir d'une époque lointaine, au moment où M. Pelletan prépare une édition définitive et monumentale de la *Chanson des Gueux*.





Septembre

1	L	ss. Leu et G.	16	M	s. Cyprien.
2	M	s. Lazare.	17	M	s. Lambert.
3	M	s. Grégoire.	18	J	s^{e} Sophie.
4	J	s^{e} Rosalie.	19	V	s. Janvier.
5	V	s. Bertin.	20	S	s. Eustache.
6	S	s. Onésiphe.	21	D	s. Mathieu.
7	D	s. Cloud.	22	L	s. Maurice.
8	L	*Nativ. V.*	23	M	s. Lin.
9	M	s. Omer.	24	M	s. André.
10	M	s^{e} Pulchérie.	25	J	s. Firmin.
11	J	s. Hyacinthe.	26	V	s^{e} Justine.
12	V	s. Séraphin.	27	S	s. Côme.
13	S	s. Maurille.	28	D	s. Wenceslas.
14	D	*Ex. s^{e} Croix.*	29	L	s. Michel.
15	L	s. Nicomède.	30	M	s. Jérôme.

Les
Éditions de Bibliophiles
et
la Deuxième à M. Louis Morin

PAR

M. CLÉMENT-JANIN.



Nous répartirons, cette année, les livres en deux catégories : ceux dont il n'y a rien à dire et... ceux dont il y a à parler. Division simple et qui se justifie d'elle-même.

Les livres dont il n'y a rien à dire sont ceux exécutés d'après les canons traditionnels et où l'intervention de l'éditeur a été réduite à son minimum : choix de l'illustrateur, du format, du papier et de la typographie. Pas d'habillages dans le texte : des en-têtes, des culs-de-lampe et des

hors-texte; pas de disposition typographique ingénieuse (on dédaigne trop, en France, — réserve faite pour les éditions Pelletan, — ce moyen d'expression, dont l'Angleterre use, dont nous donnâmes jadis un modèle parfait avec le *Champfleury*, et que le XIX[e] siècle connut, avec l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept châteaux*, ou avec les *Contes de Perrault*, d'Édouard de Beaumont); pas d'impressions difficiles, en un mot, le pendant du front moyen, de la bouche moyenne et de la taille ordinaire des signalements avant les « portraits parlés » de M. Bertillon. Lire les titres et les justifications de tirage de ces livres suffit pour connaître leurs caractéristiques. Ils se nomment : *Ma République* (1), *Le Village* (2), *La Grenadière* (3). Voyez les notes.

(1) Paul LACROIX, *Ma République*, précédée d'un à-propos de l'auteur; 7 eaux-fortes originales d'Ed. Rudaux. Carteret, 1902, 400 ex., LXIII-150 p.

(2) O. FEUILLET, *Le Village*, scène provinciale; préface de M[me] Octave Feuillet. Société normande du Livre illustré, 1901, petit in-8° carré, XII-84 p.; 1 portrait et 3 compositions de Dawant, gravées par Boisson.

(3) H. DE BALZAC, *La Grenadière*, 6 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Ad. Lalauze; avant-propos de G. Vicaire. Leclerc, 1901, 300 ex., petit in-8°, 50 p.

Les ouvrages de la seconde catégorie ne s'accompagnent, eux aussi, cette année, d'aucune nouveauté permettant d'engager une discussion de principes. Ils méritent, néanmoins, une analyse succincte pour leur importance, ou pour l'effort qu'ils manifestent.

La *Société artistique du Livre illustré,* — réunion de dessinateurs et de graveurs, — a publié *Stello*[1], avec soixante-cinq illustrations de Scott, gravées par Dété. Le volume n'est pas mal, sans être tout à fait bien. Il a été exécuté avec une préoccupation romantique évidente, mais l'habillage n'est pas sans accrocs. Je note aussi que, sur la fin de l'ouvrage, les vignettes se raréfient et que des chapitres entiers n'ont aucune illustration, comme si au dernier moment les fonds avaient manqué. M. Scott se montre très influencé par Jeanniot, dont il n'a pas la sûreté, et parfois par Dunki. Ses vignettes ont cependant de la variété, et les plus romantiques d'entre elles ont été fac-similées par M. Dété, comme au temps du *Gil Blas* de Gigoux.

(1) Société artistique du Livre illustré. — *Stello,* par A. de Vigny, avec une introduction de Jules Case. Paris, 1901, 500 ex. in-8°, viii-331 p.

Sous sa jolie couverture, *Le Broyeur de lin*[1] est un livre agréable, — et qui se tient. Les compositions de Rudaux montrent un souci typographique poussé aussi loin que le permet l'eau-forte ainsi comprise. L'habillage est bon, mais trop systématique. Quand la forme de la vignette ne requiert pas l'habillage, il faut la mettre dans le blanc. C'est logique et c'est mieux. Nombre d'illustrations du *Broyeur de lin* donnent l'impression qu'elles devaient être rectangulaires, mais qu'on en a dégradé un côté pour pouvoir y loger du texte. Ce n'est pas très original, les « comités d'exploitations régionales » ayant poussé très loin et souvent réussi, dans leurs brochures, ce genre de travail ; en outre, cela ne se justifie pas. Double raison pour ne pas s'éprendre à l'excès du contour pittoresque, et pour ne s'en servir que lorsque la nature du sujet s'y prête.

La Légende de l'Aigle[2] est également habillée,

[1] Ernest Renan, *Le Broyeur de lin*, avec préface des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse ;* 27 eaux-fortes originales d'Ed. Rudaux. Carteret, 1901, 300 ex. in-8° carré, XXIV-71 p.

[2] G. d'Esparbès, *La Légende de l'Aigle*, compositions (60) de Fr. Thévenot, gravées par Florian et Romagnol. Collection des Dix, 1901, 1 vol. in-8° col., 350 ex., 323 p.

mais mal — au contraire du *Broyeur de lin*. Comme disaient les grognards de d'Esparbès, ces vêtements ont l'air *coupés sur une guérite*. Ici, c'est un bois qui se dirige vers la marge du fond, là c'en est un autre qui fuit vers la marge extérieure, et, chose bizarre, ces bois vont toujours du côté où ils ont le moins de place ! Les en-têtes sont aussi placés au petit bonheur. Le *va comme je te pousse* paraît la règle de la maison. Les illustrations de Thévenot sont cependant intéressantes, avec un ressouvenir fréquent de Raffet. Nous ne les blâmons point de cet hommage. Nous critiquons plutôt la gravure, souvent veule, banalement surcoupée et qui, lorsqu'elle est bonne, étant de Florian, est tirée gris. C'est grand dommage pour Florian et pour Thévenot.

Balzac fournit beaucoup aux éditions de bibliophiles. Les nouvelles épuisées, on s'adresse aux Contes drolatiques. *Le Péché véniel* (1) a inspiré à M. Paul Avril dix-sept compositions, que nous eussions souhaitées plus truculentes. Cette sage plaquette offre une particularité : la plupart des

(1) H. DE BALZAC, *Le Péché véniel* (un des *Contes drolatiques*), 17 compositions de Paul Avril, gravées à l'eau-forte par Édouard Léon et Raoul Serres; in-8°, 400 ex. Bosse.

cuivres, coupés au carré, dépassent la justification. Pourquoi?

La Rose enchantée [1] est, sans conteste, un livre de luxe. Chaque feuillet est encadré différemment et toutes les deux pages il y a une composition. Le tout à l'eau-forte et en noir.

M. Gaston Bussière a de l'élégance, de l'imagination, et sa facture décèle une grande préoccupation typographique. Sa gravure est franche, elle joue par le trait et non par l'essuyage. Celui-ci est fait à fond, au risque d'une certaine sécheresse qui se remarque surtout dans la première partie du volume. Dans la seconde, l'eau-forte devient plus vibrante, sans toutefois devenir colorée. Cette absence de coloration, qui tient à une distribution trop égale de la lumière, — et peut-être à ce que M. Bussière se grave, ici, pour la première fois, — est le seul reproche que l'on puisse adresser à cette illustration, dont la tendance est si louable. La typographie est trop faible et ne contribue pas peu à maintenir à la page cet aspect gris que nous lui constatons.

(1) Ernst SCHULZE, *La Rose enchantée*. Traduction de E. La Forgue; compositions et eaux-fortes par Gaston Bussière. Édition Boudet, librairie Lahure, 325 ex., non paginé, in-8°.

Un petit, tout petit livre, *Kédar et Améla* (1), *imagé* de vignettes adroites, bien disposées, et coloriées de tons naïfs, aussi naïfs que le conte innocent qu'elles commentent, nous amène aux livres en couleurs.

C'est d'abord *Byblis* (2), de M. Henri Caruchet. M. Caruchet a la spécialité des encadrements. Il encadre tout ce qui lui tombe sous la main : Gautier, France, Pierre Louÿs, et toujours avec la même moulure, ou à peu près. Comme le cadre seul l'intéresse, il sacrifie le tableau, c'est-à-dire le texte. Je pense, d'ailleurs, que dans un encadrement *aquarellé*, non typographique, il n'y a pas à tenter de faire jouer un texte imprimé; il faut se résigner à manuscrire.

Ainsi fit M. Lebègue pour *La Pucelle de Thilouze* (3). Cette « pucelle » forme le pendant

(1) FLORIAN, *Kédar et Améla,* 10 compositions en couleurs de L. Fauret; préface par A. de Claye. Ferroud, 1901, 350 ex. in-12, XII-27 p.

(2) Pierre LOUŸS, *Byblis,* compositions en couleurs de H. Caruchet; préface de Gilbert de Voisins. Ferroud, 1901, in-8° carré, 300 ex., XVI-46 p.

(3) *La Pucelle de Thilouze,* conte drolatique par H. DE BALZAC, manuscrit et enluminé par Léon Lebègue. Carrington, 1901, in-4°, 220 ex., XXIV p.

de la *Leçon bien apprise;* nous savons d'ores et déjà qu'elle fera des enfants. Les manuscrits Lebègue et ceux des sous-Lebègue vont se multiplier. Ce sera un genre dans une matière qui ne valait que par l'exception. Ainsi l'on gâte les meilleures choses. Le présent volume est alerte, joyeux, sans gêne, d'un dessin caricatural et amusant, bien mis en pages . . . Que ne s'est-on arrêté là?

A qui faut-il faire compliment de la *Chambre bleue* [1]? Rarement horreur fut plus complète! La trivialité de l'illustration, la lourdeur du coloris et la platitude du dessin constituent un brelan sympathique. Appréciable cadeau à faire au musée Tussaud de la bibliophilie!

Les Fleurs du Mal [2], des Cent Bibliophiles, bénéficient de la réputation de la Société qui les édita. On en a dit beaucoup de bien. Je n'y saurais souscrire. Qu'il me soit permis de joindre quelques

[1] Prosper MÉRIMÉE, *La Chambre bleue,* nouvelle dédiée à Mme de la Rhune; une couverture illustrée et 61 aquarelles d'après Eug. Courboin. Carteret, 1902, 300 ex. in-4°, III-58 p.

[2] Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du Mal;* illustrations de Rassenfosse. Paris, pour les Cent Bibliophiles, 1899, 115 ex., 424-XXVIII p.

fleurs... de critique à ces *Fleurs du Mal.* Cela formera un bouquet qui fera plaisir aux mânes de Baudelaire.

Je conteste d'abord que l'on ait eu raison de confier l'illustration de cet ouvrage difficile à M. Rassenfosse, quand la Société avait M. Louis Legrand sous la main. Il y a des artistes et des textes qui d'emblée vont ensemble. C'était le cas pour Baudelaire et Legrand. Pourquoi ne lui a-t-on pas donné ce grand texte à commenter de son crayon subtil et fort!

M. Rassenfosse a été honorable, mais il a emprunté son piment à Rops et sa grâce à Armand Point. Ces poèmes, d'une originalité si profonde, sont illustrés de compositions dont l'originalité n'est qu'apparente. D'autre part, l'exécution de l'ouvrage ne rachète pas la faute initiale.

Le parti adopté a été l'en-tête et le cul-de-lampe, ce qui eût formé un rythme si tous les poèmes avaient eu la même dimension. Mais comme il arrive que nombre d'entre eux finissent en belle page, pour ne pas commencer le poème suivant à un verso, on a laissé ce verso en blanc. De ce fait, le livre est à chaque instant interrompu. On aurait pu — on aurait dû — éviter ces acci-

dents *prévus,* soit en ajoutant des illustrations là où on pouvait le faire, soit en ne plaçant pas toutes les vignettes au recto. Que l'on commence un livre au recto d'une page, cela est indispensable, mais que l'on fasse de même pour tous les chapitres ou tous les poèmes, cela est une exagération, qui conduit à une faute. Et cette faute, en étudiant les beaux livres de l'école pré-romantique (Didot, de Bure, Desoër, Fournier, etc.) on l'éviterait aisément.

Enfin, que dire de l'eau-forte à grains qui a été employée et qui couvre tout le papier de sa teinte? Que dire des formes inanalysables de ces illustrations? Que dire de ce maigre et indigent filet rouge qui enserre les pages?

Les *Cent Bibliophiles* ont manqué les *Fleurs du Mal.* Cela prouve qu'un livre ne se fait pas par caprice ou avec des paradoxes, mais par réflexion. Il n'y a que Gargamelle qui ait pu accoucher par l'oreille. Lorsque Vulcain ouvrit d'un coup de massue le front de Jupiter et en fit sortir Minerve, il montra la seule manière de créer les œuvres hautes et belles. Disons, pour être modernes, que quand on ne risque pas la méningite, on ne fait rien de bien.

C'est pourquoi j'aime *la Faune Parisienne*[1]. On ne peut, en effet, reprocher à M. Louis Legrand de n'être pas un chercheur. Naguère, son *Livre d'Heures* péchait par un excès de recherches. Il s'est assagi dans la *Faune;* les eaux-fortes en couleurs sont toutes, sauf trois, des hors-texte, et les en-têtes, culs-de-lampe, vignettes intercalés dans la page, ont été gravés en bois. Mais, même dans les eaux-fortes en couleurs, on sent une préoccupation de ne pas heurter le texte, de ne pas tirer l'œil à l'excès, de réaliser une harmonie entre la page imprimée et la page illustrée. On remarquera encore qu'il n'y a pas de feuillets blancs dans ce livre, qu'il se poursuit d'un bout à l'autre, sans trous, avec une grande unité.

Faut-il chercher la petite bête, regretter que certains bois soient médiocrement gravés, que, parfois, les vignettes manquent d'air et paraissent enfermées comme en une geôle, dans leur muraille de texte? A quoi bon? La personnalité de Legrand fait oublier ces détails, je dirais presque,

[1] E. Ramiro et Louis Legrand, *Faune Parisienne.* Paris, Gustave Pellet, 1901. 130 ex. in-8°, 97 pages et IV-V feuillets non paginés. 18 eaux-fortes en couleurs et 50 dessins dans le texte.

ici, ces vétilles. Une observation extra-aiguë, une facture artiste, le sentiment de la passion sensuelle, un érotisme qui s'arrête au moment voulu, fuse en esprit et ne laisse qu'un souvenir alliciant, font de Legrand un des traducteurs les plus émouvants de la Vie, le diagnostiqueur pénétrant des névroses et des vices. Legrand sauverait un mauvais livre, comme Steinlen, comme Willette, comme Grasset. On ne saurait trop regretter qu'on ne lui ait pas confié les *Fleurs du Mal.* Il y aurait eu, à coup sûr, parallélisme de valeur entre les poèmes et leurs illustrations.

La Corde[1], éditée par les Amis des Livres, ne mériterait qu'une brève mention, si elle ne présentait une curiosité. A l'imitation de ce que M. Floury avait fait dans *Entr'Actes de Pierres,* d'Eugène Béjot, les vignettes de Jouas, gravées à l'eau-forte par Boisson, ont été tirées sur chine et collées, *dans le texte,* sur le vélin. On devine l'effet de cette superposition! Elle n'ajoute pas même un élément d'étrangeté à un livre fort banal dans son ensemble, ce que n'était pas son

(1) JULES CLARETIE, *La Corde.* Illustrations de Ch. Jouas; gravées par Boisson. Imprimé pour les Amis des Livres (1901). 125 ex. 115 pages.

modèle. *Entr'Actes de Pierres,* en effet, valait beaucoup par le talent si fin et si intelligent de Béjot, et aussi par l'effort qui avait été tenté pour donner une présentation neuve à ce volume.

La Corde n'est qu'une imitation affaiblie d'un procédé illogique et qui ne saurait se recommander des éditions romantiques. Celles-ci n'ont point ignoré la vignette collée, mais il ne s'agissait alors que de hors-texte. Il ne serait venu à aucun des imprimeurs de cette époque, la pensée de faire ce qu'ont osé les Amis des Livres, et nous ne pouvons que déplorer le solécisme bibliophilique qu'ils ont commis, en espérant qu'il ne se renouvellera pas.



La deuxième à M. Louis Morin.

Je finissais de corriger les épreuves de cet article, quand un ami obligeant m'apporta une réplique de M. Louis Morin à ma réponse de l'an dernier[1].

[1] Voir *Almanach du Bibliophile,* 4e année, p. 221.

Il semble que j'aurais dû recevoir, des premiers, cette brochure où je suis si vivement pris à partie ET QUI NE SE VEND PAS. Mais, à l'heure actuelle, ni Pelletan, ni la *Revue universelle*, ni moi, n'avons encore reçu ce numéro spécial d'une revue morte, ressuscitée pour la circonstance, et datée de décembre 1903. Étranges mœurs !

Le ton de cette réplique décèle un vif mécontentement. On a forcé M. Louis Morin à hausser la voix. Il va jusqu'à l'invective. Grave ! Ma critique indépendante et sans parti pris de personne, — je l'ai prouvé par l'énumération des œuvres louangées ou blâmées, — devient une « exécution »; mon appréciation du talent des dessinateurs jeunes et vieux, novices ou blanchis sous le harnois, n'est rien moins qu'un forfait :

« *Tomber* sur un jeune homme, sur un débutant, — écrit-il, — ou sur un homme qui vit de sa plume, de son burin ou de son crayon, quel crime ! » De sorte que si l'on me retire le jeune homme et le débutant (cela fait deux pour M. Morin), puis l'homme, à tous les âges, qui vit de sa profession, il ne me restera que la ressource de *tomber* sur Tony Johannot, ou sur Bourdin, et d'entretenir les lecteurs de l'*Almanach*

des éditions de de Bure et des illustrations de Desenne! Je vois bien ce que M. Louis Morin y gagnerait; malheureusement, je ne travaille pas, ci, dans le rétrospectif.

Le factum de M. Louis Morin est long et diffus. Il s'intitule : *La question du livre d'art autogravé. Réponse aux articles de M. Clément-Janin*[1]. Ces articles sont ceux que je publie dans l'*Almanach* et dans la *Revue universelle Larousse*, où je suis de près le mouvement bibliophilique. C'est cette dernière collaboration qui exaspère les entrepreneurs de livres chers. Tant que j'étais cantonné dans l'*Almanach* on pouvait prétendre, — malgré ce qu'en a écrit Pelletan[2], — que je n'étais pas libre de dire de M. Carteret ou de M. Mucha tout le bien qu'*in petto* j'en pensais, mais la thèse est plus difficile à soutenir, maintenant qu'à la *Revue universelle Larousse*, je critique... Pelletan lui-même. Comment prétendre, alors, sinon par mauvaise foi, que Pelletan collabore à mes « exécutions »? Au surplus, même si cela était, s'ensuivrait-il que mes « exécutions » ne soient pas méritées? L'argument est donc non seulement

[1] *L'Œuvre et l'Image*, supplément. Déc. 1903.

[2] Voir la préface de l'*Almanach* de 1900.

mensonger, mais des plus faibles. J'écris ce que je pense, et je pense ce que je veux. Telle est la vérité stricte. Je l'ai déjà dite, mais depuis l'Affaire, nous savons qu'il existe des gens atteints simultanément d'une maladie des yeux, de l'ouïe et du jugement. Ce sont les experts en écriture. Les experts en intentions seraient-ils dans le même cas?

M. Louis Morin, en attendant, — en attendant *On ne badine pas avec l'amour*, commandé par Boissier et livré chez Carteret (des volumes à 3 fr. 50 on fait des cornets pour tabac à priser, de *On ne badine pas*..., à en juger par le spécimen, on pourra faire de charmants sacs de bonbons), — M. Louis Morin, dis-je, devait traiter dans sa brochure « du Livre d'art autogravé », question, à coup sûr, intéressante, tout à fait digne d'être discutée sérieusement et passionnément. Sérieusement, parce qu'on peut soutenir, — bien que ce ne soit pas mon avis, — que l'évolution des genres appelle cette forme nouvelle du livre et que de plus en plus le livre doit valoir par l'estampe; passionnément, parce qu'il y a des questions vitales engagées dans cette discussion théorique et que, opposés aux graveurs originaux tirant à eux la couverture, on conçoit les graveurs de repro-

duction défendant leur existence menacée. Mais M. Louis Morin n'en est pas, apparemment, pour ces controverses, qui exigent une argumentation solide et de la méthode. Il préfère battre les buissons de la Butte, et amuser la galerie par quelque funambulesque propos : « Des habitants du boulevard Saint-Germain m'ont confié qu'ils avaient vu les bois de justice sortir furtivement, une nuit, de la maison Pelletan, pour aller s'installer à *la Revue universelle*... ; M. Pelletan ne fera donc plus faire chez lui les exécutions capitales, tout au plus sera-t-il permis à M. Janin, de tourmenter un peu ses confrères dans les pages de l'*Almanach,* mais par la *question ordinaire* seulement. » Voilà un échantillon de la manière. On en peut rire — moi tout le premier. Mais si vous voulez savoir pourquoi j'ai tort d'« exécuter », ne cherchez pas : peine perdue. Il n'y a rien. Exception faite quand il s'agit d'un de ses volumes : M. Louis Morin procède alors par affirmation. C'est infiniment plus commode. De même pour le livre d'art qu'il qualifie de ce néologisme imprécis : *autogravé.*

L'autogravure est, pour lui, — du moins, on le suppose, — l'illustration en gravure originale, *ou par des procédés photographiques.* Tout lui est

bon, qui supprime l'interprétation du graveur. On aurait pu croire qu'il visait aussi le texte, gravé par l'illustrateur. Mais du texte, M. Morin n'a cure. L'image seule l'intéresse. M. Josse est orfèvre.

C'est dans un *Avertissement* (on fait bien les choses dans la maison, — sauf les reliures!) que M. Louis Morin pose brièvement et insuffisamment la question de la gravure originale, ou soi-disant telle. Je voudrais citer cette page, remarquable par son style, non moins que par ses idées. Mais la place me manque. Je me contenterai de quelques phrases. M. Morin, qui blâme chez Pelletan le mot *extériorisation* et qui invente le terme *autogravé*, qui me fait la leçon pour un « par cela même » employé pour « en fin de compte, » ne trouvera pas mauvais que, le prenant pour modèle, je relève ses impropriétés d'expression et ses fautes de syntaxe. Le public nous saura gré de le distraire. Je soulignerai en même temps les autres erreurs de mon confrère, et je resterai, ainsi, dans le fonds même du débat.

Je commence, d'abord, par cette phrase, admirable de logique :

« J'avais *d'autant plus* le droit de répondre,

que je n'étais pas *personnellement* attaqué par M. Janin. »

Il en faut conclure que, si j'avais personnellement attaqué M. Morin, il aurait moins eu le droit de me répondre!.... Continuons :

« Le bibliophile est écrasé sous le poids des *livres coûteux* (je suis de cet avis, c'est pourquoi je combats les mauvais livres), il faut lui *faire apercevoir* que le seul livre de valeur d'art réelle et durable est le livre *autogravé.* »

Pourquoi? Cela n'a pas besoin, paraît-il, d'explications. M. Morin passe :

« Il est étonnant que cette idée si simple, admise sans conteste, depuis toujours, dans le domaine de la peinture (quoi? l'idée du livre d'art autogravé?...) et, depuis quelque temps, dans celui de l'estampe, ait tant à lutter contre *les routines,* quand il est question du livre d'art! »

La tradition, d'une part, l'unité à réaliser dans cette chose complexe qu'on nomme un livre, d'autre part, constituent des routines pour M. Louis Morin.

« Que répondrait-on au marchand d'estampes qui offrirait des lithographies d'après Gavarni ou d'après Raffet?

« Que dirait-on d'un amateur qui se contenterait d'une collection de copies, fussent-elles excellentes ? »

Pauvres arguments, en vérité, et qui dénotent combien d'irréflexion, si ce n'est d'ignorance ! Le marchand qui offrirait des lithographies de Sudre, d'après Ingres, des bois de Brévière, de Lavieille et de Lavoignat, d'après Johannot, Gavarni, Raffet ou Meissonier, les vendrait aussi bien qu'il vend les fumés des gravures d'après Vierge ou les Lhermitte gravés par Clément Bellenger. Quant aux « copies excellentes », il suffira de rappeler que la plupart des antiques du Louvre, du Vatican, du British, de la Glyptothèque, des Uffizzi, du Capitole, etc., sont des copies, et qu'un Velasquez, copié par Manet, ou un Véronèse, par Delacroix, sont loin d'être sans valeur. M. Morin aura de la peine à prouver que tout le passé de l'estampe de reproduction doit à jamais disparaître, parce qu'il l'aura décrété. La vogue actuelle et excessive des gravures de reproductions en couleurs du XVIIIe siècle lui inflige d'ailleurs, dans le domaine des faits, un éclatant démenti.

Et comme cela, il le sait, étant à l'affût de la

mode, il capitule, le paragraphe d'après, de son propre mouvement :

« Le livre d'art est une petite galerie où nous ne voulons plus voir que des œuvres originales. Que les artistes de ce temps imitent leurs glorieux ancêtres, les autograveurs Rembrandt, Callot (et allez donc!) et les *ingénieux inventeurs de si charmants moyens personnels de reproduction* (nous y voilà!) Debucourt, Leprince — et leurs continuateurs au XIXe siècle (oh! oh!) : Raffet, Charlet, Bellengé, Monnier, Gavarni, Rops, et nos contemporains, déjà illustres : Jeanniot, Legrand, Lepère, etc. »

Eh bien, qu'en dites-vous, lecteurs? Rembrandt, Callot, voilà les glorieux ancêtres de M. Louis Morin! Il ne se réclame pas de Dürer, ni de Burgmair, qui firent sottement graver leur *Triomphe de Maximilien*, ni de Rubens, qui créa toute une école de burinistes pour la reproduction de ses œuvres, ni du Poussin, qui se contenta de peindre, ni de tant d'autres, qui formèrent ou encouragèrent les graveurs de leur temps. Ceux-là le gênent, évidemment. Leur exemple va à l'encontre de son exclusivisme. Je n'aurai pas la cruauté de comparer leurs mérites au sien.

Mais l'on voudrait savoir pourquoi les reproducteurs, *en couleurs*, du XVIII[e] siècle, trouvent grâce devant lui? Je crois le deviner en voyant ses œuvres et celles de ses amis. La raison probable est qu'il faut dériver vers soi la clientèle qui se rue aux aimables coloriages de Debucourt, de Janinet, d'Alix ou de Sergent-Marceau. On se gardera bien de dire la vérité à la foule, et que rien ne vaut une belle gravure en noir, de facture intelligente, de bon dessin et juste de plans! Là encore, on redoute la comparaison et on aime mieux aquareller en tons mièvres, que de peiner à établir les valeurs et à distribuer logiquement la lumière!

Maintenant, M. Louis Morin, — qu'il ne faut pas confondre avec Edmond, — voudra-t-il dire quels sont les *moyens personnels de reproduction* inventés par Raffet, Charlet, etc., Jeanniot, Louis Legrand et Lepère? Ils sont tous « ingénieux », c'est entendu, mais je ne vois pas qu'ils aient inventé quoi que ce soit, *pas plus, d'ailleurs, que Debucourt,* ni même que Leprince qui, vraisemblablement, borna son talent à tirer un merveilleux parti de l'aquatinte, inventée par l'abbé Saint-Non. Les uns furent des lithographes, les

autres sont des aquafortistes ou des graveurs sur bois, en quoi peuvent-ils être assimilés à des inventeurs?

Elle paraît, décidément, très sûre, la documentation de M. Louis Morin!

Je ne sais si ce dernier conviera les bibliophiles à un nouveau tournoi. Dans ce cas, j'espère qu'il apportera plus de sérieux dans le débat qu'il a lui-même provoqué.

S'il ne le faisait pas, il risquerait de laisser du Morin écrivain la réputation du Morin illustrateur, et beaucoup se demanderaient s'il était bien utile qu'il prît la plume.

Mais quoi qu'il fasse, j'ai grand'peur qu'on ne dise dorénavant, avec preuves à l'appui, que dans le Parisis, en art comme en géographie, il y a le grand et le petit Morin.



ÉDITIONS D'ART ÉDOUARD PELLETAN
PARUES EN 1901.

Maurice de Guérin. Poèmes en prose. (*Le Centaure. La Bacchante.*) Compositions et décorations en couleurs de H. Bellery-Desfontaines, gravées par Ernest Florian. Tirage limité à 167 exemplaires numérotés à la presse.

A côté des génies que célèbre l'universalité des hommages et en dehors des gloires édifiées sur un ensemble imposant de volumes, il y a les écrivains que goûtent un petit nombre de délicats et dont la renommée n'a pour piédestal qu'un seul livre, parfois même que quelques pages.

Maurice de Guérin, mort à vingt-neuf ans après avoir donné les prémices d'un talent de premier ordre, appartient à ces derniers. Son œuvre, vers et prose, lettres et journal, tient en un in-8°; mais il est de telle qualité que Sainte-Beuve, dans le *Moniteur,* après George Sand, dans la *Revue des Deux-Mondes,* lui a consacré une étude très importante, le mettant sur un pied d'égalité avec les maîtres les plus reconnus. *Le Centaure,* «ce morceau colossal de

marbre antique », comme il le nomme, lui fait écrire ces lignes élogieuses :

« Ce qui lui valait cet honneur posthume d'être ainsi classé à l'improviste, *à son rang d'étoile,* parmi les poètes de la France, était une magnifique et singulière composition, *le Centaure,* où toutes les puissances naturelles primitives étaient senties, exprimées, personnifiées énergiquement, avec goût toutefois, avec mesure et où se déclarait du premier coup un maître, « l'André Chénier du panthéisme », comme un ami l'avait déjà surnommé. »

M. Charles de Pomayrols analysait à son tour, pour *le Parnasse contemporain,* les *Poèmes en Prose.* Son étude n'a pas été publiée, mais le manuscrit s'en trouve dans la collection d'autographes d'un bibliophile fervent, qui a bien voulu nous la communiquer. M. de Pomayrols constate que les *Poèmes* révèlent « une ardeur singulière, une profonde originalité dans son sentiment de la nature », qui apparaissait comme sacrée à Maurice de Guérin et devant qui il était « remué d'une émotion religieuse, tant par le mystère de ses forces que par la splendeur de sa surface », et dans laquelle « il devait aisément retrouver à leur source les attributs divins qu'adora la Grèce primitive ». Cette appréciation est on ne peut plus juste, et formule heureusement l'impression qui se dégage à la lecture de l'œuvre capitale de Maurice de Guérin.

C'est ce remarquable écrivain, à la phrase pleine, ferme et imagée, à la vision originale et si pénétrante, que nous avons voulu éditer dans la forme qui convient aux grands esprits et aux belles choses.

Il ne s'agissait point ici, — pas plus que dans notre précédent livre, la *Prière sur l'Acropole,* — d'illustrer, mais de décorer. M. Bellery-Desfontaines nous apporta encore le concours de son entente décorative et de son grand style. La *Prière sur l'Acropole* et les *Poèmes en Prose* sont de même ordre. Ce sont des pages antiques qu'un pur souffle de poésie anime; mais elles diffèrent par le caractère de leur inspiration. L'invocation à Pallas est un hommage de raison, tandis que le récit du *Centaure* ou les enseignements d'Aëllo vibrent d'un *naturiste* profond. Là le cerveau, et ici la matière, quoique spiritualisée et exprimée par un poète que son catholicisme exalté pensa mener au sacerdoce.

C'est par l'introduction de la couleur dans les compositions, et par un rythme autre que nous avons diversifié les *Poèmes en Prose* des pages immortelles de Renan. Plus de texte encadré, mais des frontispices, des en-têtes et des culs-de-lampe; dans les pages, enserrant le texte, des en-têtes, des bandeaux et des lettres de ton imbriqué. Ce volume est donc aussi différent que possible du précédent, mais les difficultés d'exécution n'ont pas été moindres.

Il nous faut dire un mot de ces difficultés. Elles tiennent à la fois à la gravure et au tirage.

En même temps que beaucoup d'art, M. Ernest Florian a su mettre dans sa gravure toute l'intelligence et la souplesse nécessaire, mais il importe de rappeler, pour se rendre compte de l'effort accompli, que toutes les planches sont obtenues par *six bois* superposés. C'est donc six gravures que M. Florian a dû exécuter, avec la préoccupation, au fur et à mesure que son travail se compliquait, de ne pas contrarier, mais bien de servir ce qui existait déjà. Si l'on ajoute à cela les surprises de l'encrage qui ont obligé à modifier certaines tailles, on comprendra ce qu'il a fallu de réflexion et d'essais pour conduire à bonne fin ce travail délicat.

Pour être d'un ordre plus matériel, le tirage a présenté une égale difficulté, et pour le repérage, et par la lenteur que commandait le séchage de chaque impression. Et, afin qu'on ne nous taxe pas d'exagération, pour que, surtout, les amateurs aient un point de repère dans l'estimation de la difficulté vaincue, il nous paraît utile de donner, ici, un renseignement que l'on cache d'ordinaire. Aussi bien, est-ce une bonne méthode que de travailler au grand jour et de prouver que ce que l'on offre aux bibliophiles est, à tous les points de vue, une chose de prix. La facture de Lahure s'élève à 8,216 fr. 80. Nous faisons cette

confidence, nous résignant à être plagié. Ce prix énorme, pour 165 exemplaires, — ce qui met à 50 francs l'impression d'un seul, — semblera suffisamment éloquent, et nous dispensera de tout commentaire.

Le seul mot que nous voulions ajouter est qu'un total aussi élevé ne se justifie que par l'accomplissement d'un tour de force typographique. Ce tour de force a été exécuté, c'est notre conviction; nous sommes certain que ce sera également celle des amateurs, pour qui nous l'avons tenté.

E. P.

Anatole France : L'Affaire Crainquebille. Édition originale, illustrée de 63 compositions de Steinlen, gravées par Deloche, Ernest et Frédéric Florian, les deux Froment, Gusman, Mathieu et Perrichon. Tirage limité à 400 exemplaires numérotés à la presse.

L'Affaire Crainquebille est une page de l'histoire du peuple. Elle montre un brave marchand de légumes se heurtant à la lettre de la loi et se brisant contre elle. Si l'honnête homme ne devient pas un fripon, c'est qu'il a passé l'âge où ces avatars sont

possibles, mais il devient épave, et cela est plus triste, si cela n'est pas pire.

Cette histoire est racontée avec une ironie qui parfois provoque le frisson du drame. Les 63 illustrations de Steinlen — où tous les types sont d'une vérité saisissante, avec leurs caractères professionnels admirablement marqués — commentent, comme le chœur antique, ces pages d'un Sophocle souriant qui badinerait en narrant les jeux cruels de la fatalité. Après tout, Crainquebille a sa fatalité comme Œdipe, et, ici, elle s'appelle l'agent 64. Croyez bien que si elle est inférieure en intensité, elle est au fond la même et que, dans sa voiture de quatre-saisons, le bonhomme est aussi à plaindre que le roi dans son palais de Thèbes.

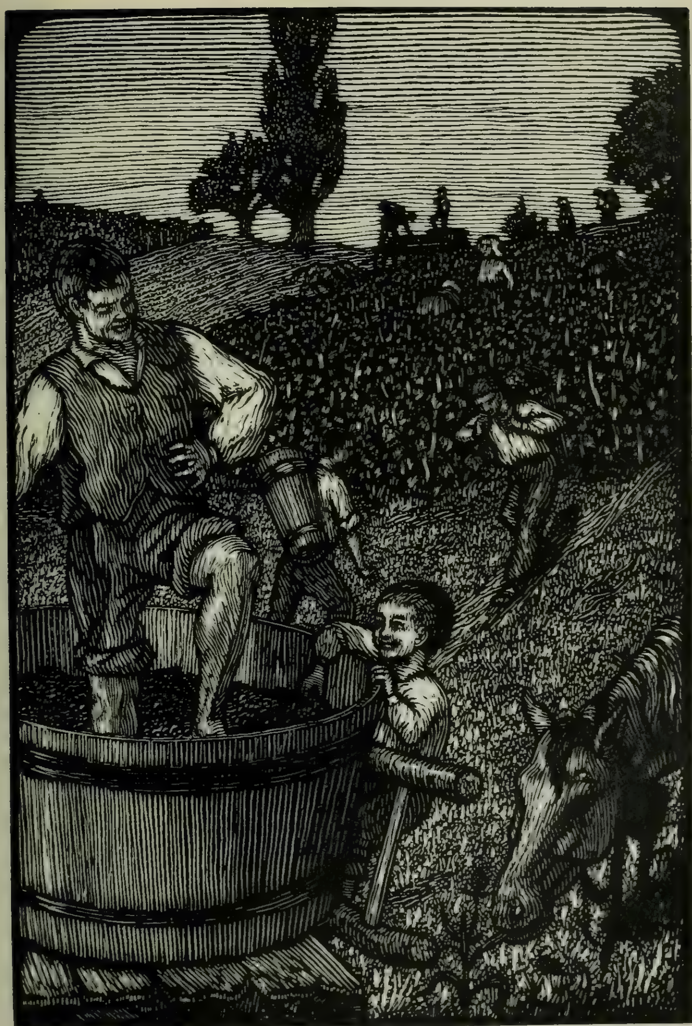
Une illustration abondante, une distribution pittoresque des images, l'emploi du rouge dans les lettrines, les faux titres et les titres courants, convenaient à cette satire sociale, qui ne s'avoue pas, et se raille du malheur qu'elle expose. Le caractère typographique devait rappeler que la scène est au faubourg et s'harmoniser avec la facture puissante et colorée de Steinlen. Le nouveau caractère Grasset, édité par Peignot, nous a paru admirablement approprié, par son trait gras et robuste et la fantaisie de son style, à ce double résultat.

Nous sommes heureux d'avoir pu utiliser ce nou-

veau caractère dans un ouvrage auquel il s'adapte si parfaitement et de lui avoir ainsi donné droit de cité bibliophilique. Nous sommes non moins satisfait de rendre, par là même, à ceux qui l'ont fait exécuter, l'hommage que mérite leur initiative et leur choix judicieux.

La gravure de *l'Affaire Crainquebille* a été confiée à MM. Deloche, Ernest et Frédéric Florian, les deux Froment, Gusman, Mathieu et Perrichon. Nous signalons aux bibliophiles que plusieurs bois ont été tirés en deux tons. E. P.





Octobre

1 M	s. Rémi.	17 V	s^e Edwige.
2 J	ss. Anges G.	18 S	s. Luc, év.
3 V	s. Fauste.	19 D	s. Savinien.
4 S	s. Franç. d'As.	20 L	s. Aurélien.
5 D	s. Constant.	21 M	s^e Céline.
6 L	s. Arthur.	22 M	s. Modéran.
7 M	s. Serge.	23 J	s. Hilarion.
8 M	s^e Brigitte.	24 V	s. Raphaël.
9 J	s. Denis.	25 S	s. Crépin.
10 V	s. Paulin.	26 D	s. Évariste.
11 S	s. Placide.	27 L	s. Abraham.
12 D	s. Wilfrid.	28 M	s. Simon.
13 L	s. Édouard.	29 M	s. Donat.
14 M	s. Calixte.	30 J	s. Arsène.
15 M	s^e Thérèse.	31 V	s. Narcisse.
16 J	s. Léopold.		

Les ventes en 1901

PAR

M. PIERRE DAUZE.



Les grandes bibliothèques formées d'éditions anciennes disparaissent par la mort de leurs propriétaires et ne se reforment pas; leurs dépouilles ne sont point recueillies par nous et l'étranger les accapare. Voilà quelle est la philosophie des deux grandes ventes de cette catégorie qui ont pris place en 1901 : celles de feu de Villeneuve et Lormier. L'un était, on se le rappelle, le président de la Société des bibliophiles françois; il avait réuni une collection importante, dans le genre de celles préconisées jadis par Charles Nodier, dont la première partie, composée de manuscrits précieux, de reliures de prix et de provenances

illustres, de beaux spécimens du XVIIIe siècle, avait déjà passé sous le feu des enchères. Elle avait réalisé le total imposant de 708,000 francs pour 590 numéros. C'est donc seulement la seconde et dernière partie, plus particulièrement littéraire, qui a été dispersée cette année. Riche en éditions originales des XVIe et XVIIe siècles, elle ne paraît pas avoir souffert de la raréfaction des amateurs de livres anciens. Sans avoir, en effet, atteint les prix qui auraient été obtenus il y a vingt ans, les résultats ont été beaucoup plus satisfaisants que ceux qui avaient été mis au jour dans la néfaste vente du comte de Lignerolles, où ces belles éditions, malheureusement cassées et habillées à nouveau par Trautz-Bauzonnet, avaient été quasiment abandonnées à leur triste sort.

Il y a évidemment réaction, et cela est d'autant plus sensible que la concurrence des amateurs étrangers est toujours moins vive sur nos éditions originales que sur les premiers livres imprimés dans notre pays.

M. Lormier était un bibliophile rouennais moins soucieux de l'état de ses livres que M. de Villeneuve. Il s'était d'ailleurs surtout attaché aux livres sur la Normandie, bien qu'il prisât les livres

anciens en général ; aussi les prix payés ont-ils été relativement moins élevés.

C'est ce qui explique que les éditions originales de Corneille ont été adjugées bien au-dessous de celles de la vente Villeneuve. Il possédait également quelques manuscrits, dont l'un, *Le Grand Coutumier de Normandie*, exécuté au xv[e] siècle, à Rouen probablement, a obtenu 29,300 francs, et un autre, un *Livre d'heures*, de la fin du xv[e] siècle, rendu curieux par ses miniatures géométriques, a trouvé preneur à 14,000 francs.

Nous ne quitterons pas le chapitre des livres anciens sans dire un mot de la fameuse collection de lord Ashburnham, vendue à Londres en juin 1901. Cette collection offrait cette particularité d'être constituée en partie de manuscrits et de livres français provenant des ventes Libri et Barrois. On se rappelle que Libri, inspecteur des bibliothèques en France, abusa de ses fonctions pour les dévaliser et se réfugier en Angleterre avec ses larcins quand ces derniers furent découverts. La Bibliothèque nationale parvint, à la suite de négociations laborieuses, à recouvrer cent soixante-six des manuscrits dérobés, mais

elle fut moins heureuse pour le reste. Elle n'a pu acquérir que les superbes pièces suivantes à cette vente de juin : *La Vie du vaillant Bertrand Du Guesclin,* manuscrit du XIVe siècle, pour 37,500 francs; *Evangelistarium,* riche reliure et miniatures byzantines, 17,800 francs; *Œuvres poétiques de Gilles Li Muisis,* 16,500 francs; manuscrits de la *Bible d'Herman,* 18,623 francs; *Horæ Mariæ Virginis,* manuscrit orné de miniatures, 29,000 francs; *Histoire universelle,* manuscrit du XVe siècle, 22,750 francs; *Chronique générale de la Bouchacardière,* par Jehan de Courcy, 34,350 francs; *Psalterium Latine,* manuscrit français du XIVe siècle, 38,250 francs; *Le roman de Lancelot du Lac,* manuscrit du XIVe siècle, 45,000 francs.

Ses crédits ne lui ont permis en somme de faire revenir que les articles de moindre importance, et leur modestie nous fait singulièrement regretter qu'il ne se soit pas encore trouvé parmi nos compatriotes quelque millionnaire désireux d'imiter, toutes proportions gardées, la générosité des milliardaires américains envers les bibliothèques de leurs villes natales.

Parmi les acquisitions de libraires français,

toujours à cette vente Ashburnham, citons encore : *La Légende des sains qui est ditte Légende dorée,* par la maison Morgand, pour 37,500 francs, et le *Gouvernement des Rois,* manuscrit du XIVe siècle, par le même. M. Belin a acquis entre autres raretés le *Livre du Très Chevallereux Comte d'Artois et de sa Femme,* manuscrit du XVe siècle, pour 11,375 francs; le *Livre de Consolation de Boece,* manuscrit de la même époque, pour 13,500 francs; le *Roman du Saint Graal et de Merlin,* même époque encore, pour 12,500 francs, et un manuscrit inédit exécuté pour François Ier et relié plus tard par Le Gascon, *La Passion de N.-S. Jesus-Christ,* par Jacques Le Lièvre, pour 19,250 francs.

Les livres du XVIIIe siècle n'ont pas donné lieu à des ventes notables. On les place d'ailleurs seulement maintenant à titre d'appoint dans les collections de livres modernes, dont ils forment la tête de colonne. Par contre, on les veut en très belles conditions d'épreuves ou de reliures, si on ne peut obtenir les deux réunies.

Nous pouvons donc passer de suite aux bibliothèques composées de livres modernes. Il en a été présenté plusieurs, parmi lesquelles nous rappel-

lerons celles de MM. Clouard, Biais, Porel, Hartogh et Henin. Les livres qui les composaient se sont surtout vendus suivant leur état de reliure et même de brochure, ou d'après leur rareté. Les prix maximum sont toujours réalisés par les articles qui réunissent ces deux conditions primordiales; mais alors ils sont poussés à l'extrême limite. Ceux de condition moyenne s'adjugent bon marché; quant aux inférieures elles ne se vendent pas ou seulement à vil prix.

Et plus nous allons, plus ces tendances s'accusent; on ne trouve guère d'amateur aujourd'hui pour le bon livre dans une reliure simple mais solide; on les adjuge la plupart du temps en lots. Par contre tout exemplaire d'une édition recherchée revêtu d'un maroquin de Marius-Michel, de Mercier ou de Gruel, est certain de trouver immédiatement preneur. Quand il est broché, non coupé et sans tare, on s'emballe littéralement dessus et l'enchère n'a plus pour limite que la sagesse, toute relative d'ailleurs, des concurrents.

Des catégories de livres encore recherchées sont celles des livres publiés par des sociétés de bibliophilès, des éditions de luxe en trois ou deux

états, surtout quand ils renferment des eaux-fortes pures; par contre on ne veut même plus du livre qui ne contient que la simple suite dans le texte. Puis viennent les livres reliés par les artistes en renom de notre époque ou de l'époque romantique, et les éditions brochées de cette dernière ou les contemporaines. Parmi celles-ci on recherche particulièrement les tirages sur papier de luxe d'Anatole France, qui donnent lieu à une compétition acharnée. Les beaux livres illustrés publiés de 1830 à 1851 sont également très demandés, surtout quand on peut se les procurer, en premier tirage bien entendu, brochés avec leurs couvertures intactes, et, plus encore, quand ils sont sur papier de Chine. Les illustrés contemporains, à moins d'être sur papiers spéciaux, sont, en général, négligés.

Nous signalerons encore parmi les livres convoités les recueils de caricatures de la première moitié du siècle; les Raffet, les Lamy, les Daumier; les Henry Monnier sont vivement poussés; les Gavarni le sont un peu moins.

Pour nous résumer, les manuscrits anciens et incunables ne trouvent plus que de rares amateurs chez nous et nous quittent peu à peu, ce qui est

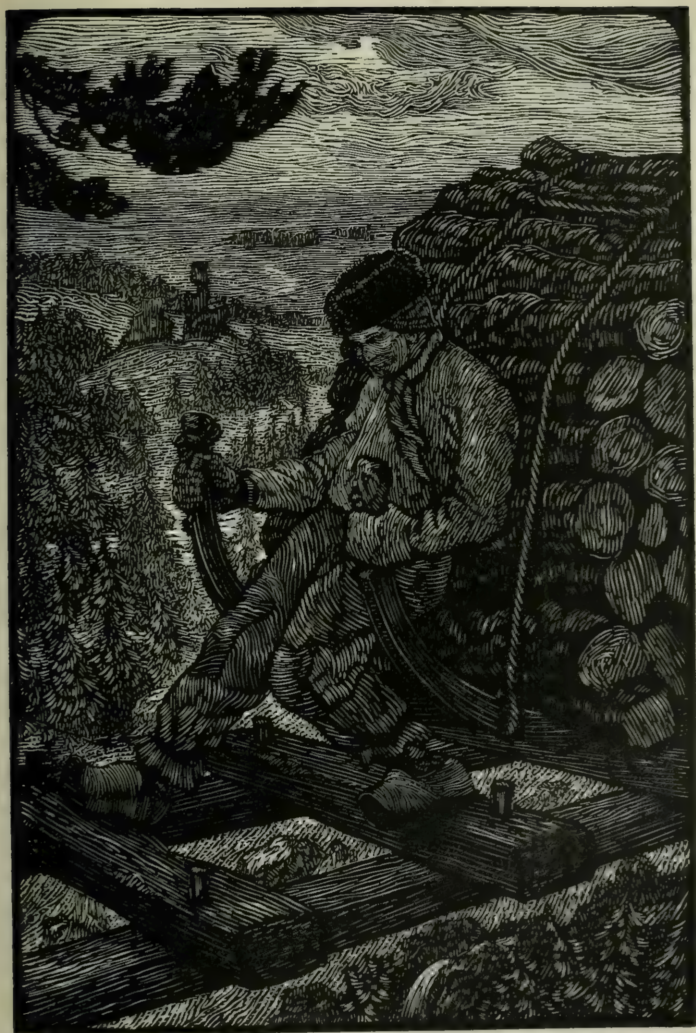
profondément déplorable. Les éditions originales des XVIe et XVIIIe siècles se relèvent de l'injuste discrédit où elles étaient tombées après la vente de Lignerolles à la suite de la disparition des grands bibliophiles, qui recherchaient ces spécialités moins appréciées de l'étranger. Les beaux exemplaires du XVIIIe siècle maintiennent leurs prix et tendent même à les voir s'élever; par contre on délaisse ceux de qualité inférieure. Quant aux livres modernes, la baisse est très appréciable, sur tous ceux qui ne sortent pas de l'ordinaire. Quelques-uns sont littéralement invendables. Par contre, hausse sur toute la ligne sur le livre bibelot et surtout sur celui qui joint à une fraîcheur impeccable, la rareté.

A noter enfin la tendance de plus en plus marquée à réaliser les bibliothèques par la voie de la vente publique, que leurs propriétaires soient défunts ou vivants. On remarque même que ces derniers montrent un peu trop de facilité à se séparer de leurs chers livres, n'ayant point toujours l'excuse d'y être poussés par des motifs sérieux ou même celle de leur désir de former une collection dans un autre ordre d'idées. Quant aux ventes de gré à gré au libraire, elles se font

de plus en plus rares et la plupart du temps sous la pression de besoins financiers dont la satisfaction ne saurait être retardée sans inconvénients. Est-ce un bien, est-ce un mal, nous n'avons pas, ici, mission de nous prononcer.







Novembre

1	S	**Toussaint.**	16	D	s. Edme.
2	D	*Les Morts.*	17	L	s. Agnan.
3	L	s. Hubert.	18	M	s. Maxime.
4	M	s. Charles.	19	M	s^e^ Élisabeth.
5	M	s. Théotime.	20	J	s. Edmond.
6	J	s. Léonard.	21	V	*Prés. V.*
7	V	s. Ernest.	22	S	s^e^ Cécile.
8	S	s. Godfrin.	23	D	s. Clément.
9	D	s. Mathurin.	24	L	s^e^ Flora.
10	L	s. Juste.	25	M	s^e^ Catherine.
11	M	s. Martin.	26	M	s^e^ Delphine.
12	M	s. René.	27	J	s. Séverin.
13	J	s. Brice.	28	V	s. Sosthène.
14	V	s^e^ Philomène.	29	S	s. Saturnin.
15	S	s^e^ Eugénie.	30	D	AVENT.

La Société des Bibliophiles lyonnais

PAR

M. ÉDOUARD PELLETAN.



En 1884, M. Auguste Brun, libraire expert, et M. Laurent Gazagne, commissaire-priseur, vendaient, à Lyon, la bibliothèque de feu M. Joseph Renard.

M. Joseph Renard était un bibliophile dans la meilleure acception du terme : il aimait *intelligemment* les livres. Sa collection comprenait des ouvrages anciens, rares et curieux, et des livres concernant la province qu'il habitait. Deux ventes furent faites : celle des ouvrages généraux eut lieu à Paris, du 21 au 30 mars 1881, et fut un désastre. Une cabale de libraires, dit-on, détermina la vileté des prix. Joseph Renard, qui nourrissait pour sa bibliothèque des sentiments

non exempts d'illusions, reçut un coup terrible, — dont il se fit un devoir de mourir.

Mais une revanche posthume lui était due : il l'obtint. Les 1,360 numéros de la collection lyonnaise furent mis en vente, du 24 mars au 3 avril 1884, comme il est dit au commencement de cette étude. Cette fois, de fort honorables prix furent atteints, et la plaquette de Vital de Valous : *Les origines des familles consulaires de Lyon, depuis l'établissement de la Commune jusqu'en 1790* (Lyon, 1863, 87 p.), fut adjugée à 181 francs.

Cette enchère fit événement. Les *Origines* étaient un ouvrage d'autant plus précieux que, gênant plusieurs familles de la place Bellecour dont il démontrait la récente noblesse — noblesse de cloche ou de robe — il avait été racheté par les intéressés et détruit. L'exemplaire de la vente Renard était un des rares survivants de ce massacre.

La mémoire du bibliophile sortait donc vengée par Lyon des déboires de Paris. Elle allait recevoir une autre satisfaction.

Des amateurs qui avaient suivi les vacations, plusieurs échangèrent des observations, des idées, se communiquèrent leurs réflexions : ne pourrait-

on point réimprimer pour un petit groupe d'amis, certaines raretés, ou curiosités d'un prix exorbitant? La pensée leur vint que puisqu'il y avait des bibliophiles à Lyon, — Lyon, ville d'imprimeurs célèbres et de constante notoriété bibliophilique, — rien ne s'opposait à ce que ces bibliophiles se constituassent en Compagnie. Et ce fut là le premier germe de la Société des Bibliophiles lyonnais.

Tout d'abord on songea à réimprimer la plaquette de Vital de Valous, mais on y renonça pour des raisons que l'on devine. Néanmoins le groupement subsista.

Une réunion préparatoire eut lieu, chez M. Léon Galle, le 27 mars 1885. Étaient présents : MM. Léon Galle, Humbert de Terrebasse, Dr Humbert Mollière, Bresson et Dissard. La Société fut définitivement constituée le 21 avril 1885, sous la présidence de M. H. de Terrebasse, M. Conil étant secrétaire et M. Léon Galle, trésorier-archiviste. Les statuts furent approuvés dans la séance du 15 mai suivant par douze membres fondateurs : MM. Léon Galle, H. de Terrebasse, Bresson, J. Baudrier, H. Mollière, abbé Conil, Joseph Nouvellet, Dissard,

Morin-Pons, comte de Charpin-Feugerolles, R. de Cazenove, Morel de Voleine.

Depuis la fondation de la Société, M. Léon Galle a dirigé toutes les publications, en a été, en quelque sorte, le maître-ouvrier, comme il en avait été le conseil. C'est, en effet, sur ses propositions que presque toutes les publications ont été décidées.

Il est à remarquer que les Bibliophiles lyonnais, — qui sont au nombre de vingt, — forment moins une réunion de simples amateurs, qu'une société savante. En même temps qu'ils manifestent un rare souci de la typographie, ils ont aussi celui de publier des textes inédits ou rares intéressant la région. Plusieurs d'entre eux sont même des érudits auxquels on doit des ouvrages justement estimés. Ce caractère spécial méritait d'être souligné, car c'est celui que devraient poursuivre les sociétés parisiennes, l'érudition ne pouvant, en ces matières, que compléter et affiner le goût.

On pourra voir par la liste des ouvrages publiés, quel sérieux a présidé à leur choix; on se rendra compte, en les parcourant, de leur valeur d'exécution. Et l'on ne manquera pas de recon-

naître la haute portée de l'effort, surtout si l'on considère la modicité des ressources et l'insuffisance des débouchés. On compterait les bibliophiles qui, en dehors de la région, ont acquis ces beaux livres, lesquels ne sont pourtant point indignes de voisiner avec les éditions de leurs confrères parisiens.

Mais Lyon est la province... Les publications des Bibliophiles lyonnais apportent un nouvel argument en faveur de l'idée décentralisatrice, et en matière d'art surtout cette idée doit être immédiatement appuyée. Que les bibliophiles parisiens consentent à regarder au delà des fortifications : ils constateront, d'abord, qu'ils ne sont pas toujours imités, ce qui réjouira leur indépendance, ensuite, qu'il existe une production provinciale du plus vif intérêt. Si, par surcroît, ils éprouvaient le besoin d'adjoindre à leurs livres quelques-uns de ceux qui auront vu le jour sur d'autres rives que celles de la Seine, il se pourrait qu'ils n'aient point fait une mauvaise spéculation et, ce qui nous touche davantage, ils auront donné un exemple de solidarité, dont les conséquences seront des plus heureuses pour la bibliophilie.

Car il en est d'elle comme des moyens de transports : plus on les multiplie, plus s'accroît le nombre des voyageurs. Une société qui se fonde, de beaux livres qui se publient déterminent la vocation chez nombre de gens qui ne se la soupçonnaient pas. Et quelle joie plus grande pour un bibliophile que de créer des bibliophiles autour de lui!



STATUTS
DE
LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LYONNAIS.

I

Il est etabli, à Lyon, une réunion d'amis des livres, sous le nom de SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LYONNAIS.

II

Le nombre des Membres composant la Société ne pourra dépasser vingt.

III

La Société est administrée par un bureau composé de : un Président, un Secrétaire, un Trésorier-Archiviste, nommés tous

les trois ans, à la majorité des suffrages des Membres votants, par la voie du scrutin secret ; ils sont rééligibles.

IV

Chaque Membre a le droit de présenter des candidats aux places vacantes. Il sera procédé, en temps utile, à l'élection, par la voie du scrutin secret, au moyen d'un bulletin portant le nom du candidat et la mention *oui* ou *non,* mis sous enveloppe close.

Il sera permis de voter par correspondance, en adressant le bulletin sous enveloppe à un Membre de la Société. A l'appel de leur nom ou de celui de la personne qu'ils représentent, les Sociétaires déposeront le bulletin clos dans l'urne. Il sera procédé, séance tenante, par le Bureau, au dépouillement du scrutin et à la proclamation du résultat.

Nul candidat ne sera admis, s'il ne réunit les suffrages favorables des trois quarts des Membres composant la Société.

Le Secrétaire préviendra chaque Membre, par lettre, du jour de l'élection, en indiquant les noms des divers candidats.

V

Chaque Membre est astreint à une cotisation de 50 francs, payables entre les mains du Trésorier.

VI

On se réunira au domicile des Sociétaires, indifféremment.

Une Assemblée générale aura lieu au mois de février, chaque année.

Les séances ordinaires se tiendront, à des époques indéterminées, suivant les besoins de la Société et selon l'avis du Bureau. La date, le lieu et l'objet seront indiqués dans une lettre de convocation adressée à chaque Membre.

VII

Le but de la Société est de publier les manuscrits et de réimprimer les livres rares intéressant la région.

VIII

L'initiative d'une publication peut être prise par la Société, par un de ses Membres, ou par une personne étrangère.

Si l'initiative est prise par la Société, elle choisira un éditeur *ad hoc*, chargé de préparer et de surveiller la publication; si elle est prise par un Membre, ou une personne étrangère, ces derniers seront, de plein droit, leur propre éditeur.

IX

Toute demande en autorisation de publier un ouvrage, sous le patronage de la Société, sera remise à un rapporteur choisi par elle.

Les conclusions de ce dernier entendues en séance, les Membres seront appelés à délibérer sur l'opportunité de la publication qui leur est présentée. L'autorisation de publier sera votée au scrutin secret et devra obtenir l'approbation des trois quarts des Membres votants.

X

Si la publication donne lieu à un travail personnel, l'auteur devra soumettre son manuscrit au rapporteur, qui produira, en séance, ses conclusions et ses observations. Les Membres présents voteront à la majorité, l'acceptation du travail, l'acceptation avec corrections, ou le refus.

XI

L'éditeur et le Trésorier, d'accord avec l'imprimeur, produiront en séance le devis des frais d'impression et divers, qui devront être adoptés à la majorité des Membres présents.

XII

L'éditeur devra surveiller l'impression et corriger les épreuves. Le bon à tirer ne sera donné qu'avec l'approbation de la Société, ou d'un Membre délégué à cet effet.

XIII

Il sera tiré un nombre restreint d'exemplaires numérotés, ornés de la marque de la Société, apposée sur le titre ou toute autre place honorable et apparente. Chaque exemplaire portera le nom du Sociétaire auquel il est destiné.

XIV

Un exemplaire sera remis à chacun des Membres, par les soins du Trésorier-Archiviste, qui devra se conformer à l'ordre établi par le tableau de roulement (art. XVII).

L'éditeur étranger aura droit à l'exemplaire dont le numéro suivra ceux attribués aux Membres titulaires.

Les exemplaires *ex dono* prendront la suite.

Il sera placé, dans la réserve, un certain nombre d'exemplaires qui pourront être acquis, par les Membres postérieurement élus, au prix fixé par la Société.

Le reste sera vendu, conformément au prix établi, au profit de la Société.

XV

L'éditeur et l'auteur auront le droit de faire tirer, à part et à leurs frais, un nombre d'exemplaires déterminé par la Société. Ces exemplaires ne porteront point la marque de la Société et ne seront point numérotés. Il est interdit de les mettre en vente.

XVI

Les bois, gravures, lettres ornées, copies, etc., établis aux frais de la Société, seront confiés aux soins du Trésorier-Archiviste. Ils seront numérotés et catalogués sur un registre spécial indiquant leur nombre, prix, état et provenance. Ils pourront être prêtés à l'éditeur, sur son reçu et sous sa responsabilité. Ce dernier devra les retirer de l'imprimerie et les remettre en la garde du Trésorier-Archiviste, qui en donnera décharge.

XVII

Le Trésorier-Archiviste tiendra des registres où seront inscrits :

1° Les noms des Membres fondateurs, par ordre alphabétique;

2° Les noms des Membres élus, suivant l'ordre de réception;
3° Les adresses des Membres, tant à la ville qu'à la campagne;
4° Les titres et numéros des exemplaires délivrés à chaque Membre, de façon à établir un rouement équitable pour la distribution des exemplaires numérotés;
5° Les titres et numéros des exemplaires délivrés aux libraires;
6° Les titres et numéros des exemplaires délivrés *ex dono;*
7° Les titres et numéros des exemplaires mis à la réserve;
8° Le nombre des exemplaires tirés, leur prix de revient, leur prix de vente;
9° Les procès-verbaux des séances, rédigés par le Secrétaire.

XVIII

Le Trésorier-Archiviste établira, chaque année, le bilan de la Société, qui devra être approuvé par l'Assemblée générale.

XIX

En cas de dissolution de la Société, l'actif et le passif seront également partagés entre les Membres.

XX

Le Bureau pourra provoquer la radiation d'un Membre de la Société. Elle sera votée en séance au scrutin secret, à la majorité des votants. Le vote par correspondance est autorisé.

XXI

Le décès, la démission et la radiation de l'un des Membres de la Société, comporteront l'extinction de tout droit et prérogative.



LISTE

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES LYONNAIS.

La merveilleuse hystoire de lesperit qui depuis nagueres cest apparu au monastère des religieuses de sainct Pierre de Lyô. Laquelle est plaine de grant admiration comme lon pourra veoir par la lecture de ce present livre. In-4°, goth.

Réimpression en fac-similé d'un très rare petit opuscule «nouvellement imprimé à Paris en la rue Sainct Jaques a l'Enseigne du Chasteau rouge près les Mathurins» en 1528. L'original appartient à la bibliothèque de la ville de Lyon, fonds Coste, n° 2776. Ce récit est dû à Adrien de Montalembert, aumônier de François Ier, il est orné de 10 curieuses figures sur bois, titre rouge et noir.

Tirage : 100 exemplaires numérotés; 40 pour les sociétaires et la réserve ; 60 mis en vente.

Récits de Messire Millet, curé de Notre-Dame de la Platière (1629-1651), publiés et annotés par Ferdi-

nand Frécon. Lyon (imprimerie Pitrat aîné), 1888. Petit in-8° de XIV et 74 p., papier de Hollande, eau-forte, figures dans le texte, plans.

Ce sont de courtes notices, écrites au jour le jour, par un curé de Lyon au XVIIe siècle, sur ses registres paroissiaux. Ils relatent les principaux événements dont la ville a été le théâtre, les catastrophes et de curieux faits-divers.

Tirage : 40 exemplaires numérotés; 20 pour les sociétaires, 20 pour la réserve, plus 10 non numérotés pour être offerts.

Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon, composée par Charles Fontaine, Parisien ; annotée par William Poidebard, Lyonnais. Lyon (imprimerie de Mougin-Rusand). Aux dépens de la Société des Bibliophiles lyonnais, 1889. Petit in-8°, papier de Hollande, 5 f. pour titre, faux titre, préface; 31 p. pour l'*Ode*, XXXIV p. pour les notes et la bibliographie; 1 f. pour la marque de la Société et la justification.

Réimpression d'un petit livret bien rare, imprimé à Lyon par Jean Citoys en 1557, dont le titre est celui cité ci-dessus. Nombreuses et curieuses notes sur les personnages à qui sont adressées les poésies de Charles Fontaine. La bibliographie des œuvres de Fontaine, dont quelques-unes sont rarissimes, presque inconnues, est due à M. Léon Galle; elle va des pages XXIV à XXXIV, elle a été établie sur les volumes mêmes.

Tirage : 40 exemplaires numérotés; 20 pour les sociétaires, 20 pour la réserve; 10 non numérotés offerts à M. W. Poidebard.

La Citadelle lyonnoise, par Jean-Aimé de Chavigny, poème inédit du XVIe siècle, publié et annoté par Ferdinand Villepelet, archiviste du département de la Dordogne. A Lyon (imprimerie A. Waltener). Chez le trésorier-archiviste

de la Société, 1890; papier de Hollande. Petit in-8°, 2 f. pour titre et faux titre, XIV p. pour la préface, 1 f. pour la dédicace, 20 p., 1 f. pour le nom de l'imprimeur.

Bandeau et cul-de-lampe dessinés par M. W. Poidebard.
Tirage : 40 exemplaires numérotés; 20 pour les sociétaires, 20 pour la réserve; 12 exemplaires non numérotés offerts à M. Villepelet.

Cartulaire des fiefs de l'Église de Lyon, 1173-1521, publié par Georges Guigue, ancien élève de l'École des Chartes, à Lyon, par Emmanuel Vitte, imprimeur, 1893. In-4° de XVI et 581 p., orné de sceaux, monnaies, seings, etc.

Ce très beau volume est orné de bandeaux représentant, au milieu d'attributs héraldiques, des monnaies féodales des archevêques de Lyon et de Vienne qui sont mentionnés dans l'ouvrage. Ces bandeaux, dont les pièces ont été dessinées d'après les originaux, sont de M. Florentin Benoît d'Entrevaux, dessinateur lyonnais. M. Henry Morin-Pons, membre de la Société, très distingué numismate, a décrit ces pièces dans un *index numismatique*, pages 571-574.
Tirage : 100 exemplaires, 40 sur papier à la forme pour les sociétaires et la réserve; 60 sur vélin fin pour les souscripteurs.

Morel de Voleine, sa vie et ses œuvres, par H. de Terrebasse. A Lyon, chez le trésorier de la Société, 1894. Petit in-8°, papier de Hollande, 2 f. et 71 p., portrait, ex-libris et armoiries de M. Morel de Voleine.

Tirage : 125 exemplaires.

Notes héraldiques et généalogiques concernant les pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais, recueillies et

publiées par W. Poidebard, à Lyon. Au siège de la Société (imp. A. Rey et Cie), 1896. In-4°, IX et 242 p.

Enrichi de 500 blasons, de bandeaux et culs-de-lampe dessinés par M. Florentin Benoît d'Entrevaux.

Tirage : 40 exemplaires sur japon pour les sociétaires et la réserve et 210 sur vélin teinté d'alfa.

Le comte de Charpin-Feugerolles, sa vie et ses œuvres, par A. Vachez. A Lyon, chez le trésorier de la Société (imp. Mougin-Rusand). Petit in-4°, 54 p. et 1 f. pour la marque, papier de Hollande, 2 portraits, 2 ex-libris et armoiries du comte de Charpin-Feugerolles.

Tirage : 150 exemplaires.

Inventaire du trésor de Saint-Nizier de Lyon, 1365-1373, Listes des sépultures de la paroisse, 1346-1348. Documents inédits publiés d'après les textes originaux, par Georges Guigue, à Lyon. Au siège de la Société (imp. Waltener et Cie), 1899. In-8°, papier de Hollande, XVIII et 87 p.

Tirage : 150 exemplaires.

Le Docteur Humbert Mollière, sa vie et ses œuvres, par H. de Terrebasse. A Lyon, chez le trésorier de la Société, 1899. Petit in-4°, 36 p., 1 f. pour la marque, papier de Hollande, portrait de Humbert Mollière.

Tirage : 160 exemplaires.

L'Entrée de François Ier, roy de France, en la cité de Lyon, le 12 juillet 1515. Publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque ducale de Wol-

fenbüttel, par Georges Guigue, archiviste en chef du département du Rhône. A Lyon, chez le trésorier-archiviste de la Société, 1899. Petit in-f° (imp. A. Rey et Cie), papier de Hollande, orné de bandeaux et culs-de-lampe dessinés spécialement pour cet ouvrage et de 14 héliogravures, reproductions des miniatures du manuscrit original; XXXIX, 175 p., 2 f. de tables.

Tirage : X et 150 exemplaires numérotés.

N. B. Voici quelle elle est l'origine de cette publication : En 1889, la Société des bibliophiles avait décidé qu'un exemplaire de sa première publication, *La merveilleuse hystoire de lesperit de Lyô*, serait offert en hommage au duc d'Aumale qui venait de rentrer en France. M. Léon Galle fut chargé de cette mission. Le 18 septembre 1889, il était reçu à Chantilly par le duc d'Aumale et, après lui avoir offert les respectueux compliments de la Compagnie qu'il représentait, il le priait d'agréer l'hommage du petit volume. M. Galle fut reçu avec beaucoup de cordialité et de bonté ; l'audience se prolongea près d'une heure, employée à une causerie sur les livres rares de provenance lyonnaise. Au moment où M. Galle allait prendre congé, M. Émile Picot, l'éminent bibliographe, qui était présent à l'entretien, s'adressant à lui : «Connaissez-vous, Monsieur, un manuscrit très curieux, qui intéresse Lyon, puisqu'il relate une entrée de François Ier à Lyon en 1515, et qui est conservé à la bibliothèque de Wolfenbüttel !» Et sur la réponse négative de M. Galle, M. Picot ajouta de très précieux renseignements sur ce curieux manuscrit, enrichi de miniatures représentant les scènes de l'entrée. M. Galle remercia vivement M. Picot de ces renseignements. De retour à Lyon, il en fit part à ses collègues et la publication du manuscrit de Wolfenbüttel fut décidée. Cette publication ne fut mise au jour que dix ans plus tard, la Société ayant des engagements pour des travaux en cours.

On trouvera dans l'introduction du volume tous les renseignements sur la publication. C'est M. Galle qui engagea les premiers pourparlers pour l'obtention du manuscrit à Lyon. Ces pourparlers furent abrégés par une visite que fit à Wolfen-

büttel M. Arthur Brölemann, membre de la Société, qui, au nom de ses collègues, demanda à M. le docteur Von Heimmann, conservateur de la bibliothèque ducale, l'envoi du manuscrit à Lyon. M. Brölemann reçut l'accueil le plus courtois et le plus empressé; il partit emportant la promesse que le manuscrit serait envoyé à Lyon; ce qui eut lieu. Le volume demandé diplomatiquement fut déposé pendant trois mois à la Bibliothèque de la Ville de Lyon. On put de la sorte reproduire les belles miniatures avec les procédés les plus perfectionnés.

Histoire du Beaujolais. Manuscrits inédits des XVIe et XVIIIe siècles. Mémoires de Louvet, publiés par Léon Galle et Georges Guigue. Lyon, chez le trésorier-archiviste de la Société (impr. Protat frères, à Mâcon), 1903, 2 vol. in-8°, de LXXXIV et 461 p.; et 498 p., ornés de portraits et reproductions d'anciennes figures.

Tirage : 300 exemplaires, dont 25 sur Hollande.

William Poidebard, sa vie et ses travaux, par Maurice de Boissieu. A Lyon, chez le trésorier de la Société (impr. Waltener et Cie), 1903, petit in-4°, papier de Hollande de 37 p. + 1 f. pour la marque, 2 pl. hors texte, portraits et ex-libris; fig. dans le texte.

Tirage : 125 exemplaires.



LISTE

DES

ANCIENS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ [1].

MM.

DISSARD (Paul), *fondateur* [21 avril 1885. — Démissionnaire en 1891].

BRESSON (Louis), *fondateur* [21 avril 1885. — Démissionnaire en 1891].

NOUVELLET (Joseph), *fondateur* [21 avril 1885. — Démissionnaire en 1892].

MOREL DE VOLEINE (Louis), *fondateur* [21 avril 1885. — Décédé le 22 février 1894].

CHARPIN-FEUGEROLLES (Le comte DE), *fondateur* [21 avril 1885. — Décédé le 9 mars 1894].

CONIL (L'abbé Félix), *fondateur* [21 avril 1885. — Décédé le 28 août 1895].

MOLLIÈRE (Le docteur Humbert), *fondateur* [21 avril 1885. — Décédé le 26 avril 1898].

GUIGOU (Camille) [15 mai 1885. — Décédé le 30 juillet 1897].

POIDEBARD (William) [17 novembre 1885. — Décédé le 21 juin 1902].

MATHEVON (Octave) [13 mai 1887. — Décédé le 6 juillet 1897].

JERPHANION (Le baron Frank DE) [30 janvier 1891. — Décédé le 23 novembre 1900].

[1] Cette liste des membres de la Société, décédés ou démissionnaires, est établie suivant l'ordre chronologique de réception de chacun.



LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES LYONNAIS

EN 1903.

PRÉSIDENT.

MM.

BOISSIEU (Maurice DE), rue Vaubecour, 12, à Lyon; et château de la Doue, par Saint-Galmier (Loire).

SECRÉTAIRE.

FLACHAIRE DE ROUSTAN (Marcel), rue Jarente, 4 *bis*, à Lyon.

TRÉSORIER-ARCHIVISTE.

GALLE (Léon), ✿ I, ✠, quai de la Pêcherie, 1, à Lyon.

MEMBRES.

ALBON (Le marquis D'), rue l'Université, 95, à Paris; et château d'Avauges, par Pontcharra (Rhône).
BAUDRIER (Julien), rue Bellecour, 3, à Lyon; et château d'Amareins, par Montmerle (Ain).
BERTHIN (Éolde), ✠, rue Saint-Joseph, 15, à Lyon; et à Beaurepaire (Isère).
BREGHOT DU LUT (Francisque), ✠, rue Pierre-Dupont, 28, à Lyon.
BRÖLEMANN (Arthur), ✠, quai de l'Est, 14, à Lyon.

BROSSET-HECKEL (Edward), rue Auguste-Comte, 4, à Lyon.
CAZENOVE (Raoul DE), rue de la Charité, 17, à Lyon; et à La Roquette, montée de Balmont, près Lyon.
CHAPONAY (Marquis DE), ♣, rue de Berry, 28, à Paris; et château de la Flachère, par Saint-Vérand (Rhône).
CLAVIÈRE (Raoul DE), château de Jarnioux (Rhône); et rue Salle-l'Evêque, 10, à Montpellier.
LONGEVIALLE (Louis DE), avocat, rue Sala, 4, à Lyon; et château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche-sur-Saône (Rhône).
MOREL DE VOLEINE (Irénée), château de Lucardière, à Cogny, (Rhône).
MORIN-PONS (Henry), quai Saint-Clair, 15, à Lyon.
PERRET (Aimé), rue de la Part-Dieu, 44, à Lyon; et à Écully (Rhône).
POIDEBARD (Alexandre), avocat, rue Gasparin, 20, à Lyon; et à Régnié (Rhône).
RAMEL (Jean), quai Saint-Vincent, 26, à Lyon.
SAINT-VICTOR (Pierre DE), chemin de Francheville, 60, à Lyon.
TERREBASSE (Humbert DE), ♣, rue du Plat, 3, à Lyon; et château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).







Décembre

1	L	s. Éloi.	17	M	s^e Olympe.
2	M	s^e Aurélie.	18	J	s. Gatien.
3	M	s^e Attale.	19	V	s. Timoléon.
4	J	s^e Barbe.	20	S	s^e Philogone.
5	V	s. Sabas.	21	D	s. Thomas.
6	S	s. Nicolas.	22	L	s^e Honorat.
7	D	s. Ambroise.	23	M	s^e Victoire.
8	L	IMMAC. CONC.	24	M	s^e Irmine.
9	M	s^e Léocadie.	25	J	**Noël.**
10	M	s^e Julie.	26	V	s. Étienne.
11	J	s. Daniel.	27	S	s. Jean, ap.
12	V	s^e Constance.	28	D	ss. Innocents.
13	S	s^e Lucie.	29	L	s^e Éléonore.
14	D	s. Nicaise.	30	M	s. Roger.
15	L	s. Mesmin.	31	M	s. Sylvestre.
16	M	s^e Adélaïde.			

Les Disparus.

De la Germonière. — Georges Pochet. Bourdery. — Noël. — Piet. Cazin. — Henry Fouquier.



M. DE LA GERMONIÈRE [1].

Au premier rang des bibliophiles disparus cette année, il convient de citer M. de la Germonière.

Toute sa vie il eut le culte et la passion des livres. Dès son enfance, ses parents savaient que lui donner un des beaux volumes qu'éditaient alors Curmer ou Fournier était le plus sûr moyen de lui faire plaisir : il en reçut ainsi qui sont devenus précieux, tel le *Gil Blas* de Gigoux, exemplaire sur chine. Au milieu de ses nombreuses occupations industrielles, les livres furent plus tard

[1] M. de la Germonière est décédé le 4 décembre 1901 dans son château du Vast (Manche).

sa grande distraction. Il avait réuni au Vast, près de Valognes, dans un coin délicieux du Cotentin, une collection pour ainsi dire unique de livres manuscrits et imprimés ayant trait à la Normandie.

Ceux qui ont eu le plaisir d'y recevoir son accueil affable et bienveillant se souviennent des charmantes heures passées dans la grande bibliothèque du Vast, d'où la vue s'étendait au loin sur un superbe paysage et où le temps s'écoulait si agréablement à feuilleter et à admirer les beaux et rares volumes qu'il y avait réunis.

Sans vouloir détailler tous les éléments de cette collection considérable, il sera facile, en citant les pièces les plus marquantes, de faire comprendre l'intérêt que présentait l'ensemble.

La série des coutumiers de Normandie était remarquable à tous égards, depuis *Le Livre coutumier du pays de Normandie,* 1483, incunable dans un état de fraîcheur exceptionnel, jusqu'aux *Coutumes du pays de Normandie,* Rouen, 1588, exemplaire sur vélin ayant appartenu à Huet, évêque d'Avranches. Remarquable aussi la série des entrées de souverains, dont l'aimable bibliophile était particulièrement fier. Il faut tirer hors de pairs l'*Entrée de la Royne et de Monsieur le Dau-*

phin de France à la bonne ville de Dieppe, in-8° gothique provenant de la vente Pichon ; c'est le seul exemplaire connu. Corneille était, comme on pense bien, tenu en grand honneur à la bibliothèque du Vast : il y était représenté par la presque totalité de ses éditions rares et originales. — Parmi les poètes normands, citons un *Jehan Marot* de 1534; *Les Œuvres de Sarazin,* Paris, 1656 ; *Herculis Griseli Epigrammatum Musae,* l'exemplaire le plus complet que l'on connaisse, etc. A citer également une importante réunion de volumes et de plaquettes, tous fort rares, ayant trait à des faits historiques normands, entre autres *Le supplice d'un frère et d'une sœur décapitez en grève pour crime d'inceste,* Philippe du Pré, 1604, plaquette rarissime; *Mazarinades normandes ;* une collection de volumes anciens fort intéressants sur Madeleine Bavent et les possédées de Louviers, etc.

M. de la Germonière avait recueilli un certain nombre de documents, de gravures et de dessins, notamment le carton du tableau qui est à l'hôpital de Greenwich, sur la bataille de la Hougue, dont le théâtre est à quelques kilomètres du Vast, avec le désir d'en écrire une

relation détaillée : malheureusement, sa santé ne lui a pas permis de réaliser ce projet.

Il faisait partie de la *Société des bibliophiles normands* et de la *Société rouennaise de bibliophiles*, qui toutes deux ont édité, la plupart du temps sous sa direction, de nombreuses réimpressions des exemplaires uniques qui ornaient sa collection. En ce moment même, l'une d'elles prépare la réédition des *Premières Œuvres poétiques de Jehan Grisel*, Rouen, 1599. C'est un des beaux exemplaires de la bibliothèque.

M. de la Germonière était membre fondateur de la *Société normande du Livre illustré*. Lorsque peu de temps après sa formation et ses débuts, cette société perdit son président, M. Reveilhac, il céda aux pressantes sollicitations de ses collègues et accepta de prendre sa place : son goût sûr, sa grande habitude des affaires, joints à sa droiture de caractère et à la sûreté de son jugement, permirent à cette jeune société de prendre son essor et de se classer auprès de ses devancières.

Ses collègues lui conservent un souvenir reconnaissant et ému.

Un Ami des Livres.

M. GEORGES POCHET.

M. Georges Pochet est né à Franconville (Seine-et-Oise), le 8 octobre 1843, et est décédé à Paris, le 9 mars 1901. Il avait fait partie des *Bibliophiles contemporains* et était membre des *Cent Bibliophiles.*

M. Pochet aimait les livres parce qu'il aimait les arts. Il avait hérité des goûts de son père, dont le bibliophile Jacob signala, en son temps, la remarquable collection d'ouvrages sur la Révolution française, sur l'horticulture, sur et de Restif de la Bretonne, et les beaux livres à figures du XVIIIe siècle. M. Georges Pochet alla, lui, vers les artistes et les livres contemporains. De même qu'il fut l'assidu du *Chat noir* et du *Théâtre libre* à leurs débuts, intéressé par l'art de Willette, de Goudeau ou d'Antoine, de même il acquit, avant que la notoriété leur fût venue, les estampes et les dessins de Rops, de Steinlen et de Louis Legrand. C'est lui encore qui, avant 1883, se rendait chaque semaine chez Vierge et achetait tous les fumés des bois merveilleux qu'il exécutait alors pour le *Monde Illustré,* l'Histoire de France de

Michelet et les œuvres de Victor Hugo. En même temps — par comparaison et besoin de se renseigner — il collectionnait les fumés des vignettes romantiques, ces œuvres légères, charmantes et rares.

De ses collections, M. Pochet ne faisait pas étalage. Ses estampes, ses dessins et ses livres étaient sa joie intime ; il les aimait pour la beauté qu'ils contenaient et aussi, peut-être, par le souvenir des services, soigneusement cachés, qu'en les achetant, il avait rendus.

Car M. Pochet était une nature essentiellement délicate, serviable et bienfaisante. La profession de verrier qu'il exerçait comme son père et son grand-père, lequel avait fondé l'usine de Franconville en 1780, lui était moins une source de fortune que le moyen de satisfaire ses goûts et qu'une raison d'être utile aux artistes dans le domaine des arts qu'il affectionnait. Combien d'œuvres n'acquit-il pas, simplement pour venir en aide à leur auteur.

Cette destination sociale qu'il donnait à sa richesse montre que M. Pochet était à la fois un cœur et une intelligence d'élite. Aucun de ceux qui l'ont connu ne contrediront à cette affirmation.

E. P.

M. BOURDERY. — M. NOËL. M. PIET.

Bien que nous ne fussions pas en relations avec ces amateurs, membres de la Société des *Amis des Livres* ou des *Cent Bibliophiles*, nous devons saluer leur mémoire et consigner brièvement leur vie dans ces notules nécrologiques.

M. Louis Bourdery était peu connu des bibliophiles parisiens. Il habitait Limoges et il est mort à 36 ans! Étant étudiant au Quartier Latin, il avait été l'un des fondateurs de la revue l'*Ermitage*, en 1891, et il admirait passionnément Flaubert, dont il possédait toutes les éditions.

M. Arthur Noël, né au Havre le 12 juillet 1832, était un ouvrier qui, par sa propre valeur, s'était élevé jusqu'à être un homme extrêmement éclairé et d'un goût très pur. D'abord maçon, puis garde-magasin, il avait fondé une maison de bois du Nord qui fit sa fortune. Sa profession l'appelait à voyager; il visita les musées et les monuments publics de l'Europe et acquit ainsi des connaissances variées et le discernement du beau. La passion des livres lui étant venue, il avait

formé une bibliothèque de livres modernes recouverts de riches reliures. Ses habitudes d'ordre lui en avaient fait établir rigoureusement le prix de revient : il avait dépensé pour elle 135,000 fr.

M. Piet était un des fondateurs des *Amis des Livres* et l'un des premiers adhérents des *Cent Bibliophiles*. Il collectionnait surtout les ouvrages du XVIIIe siècle, et généralement les livres anciens. M. Piet était d'une autre génération et avait conservé les goûts d'un autre âge. Il révérait la tradition et ne comprenait pas certains livres ultramodernes, sans être l'adversaire des ouvrages judicieusement établis.

E. P.



CAZIN [1].

La mort du peintre Cazin est une grande perte pour l'art français. Il n'était pas encore assez âgé pour qu'on pût considérer sa carrière comme ter-

[1] Cazin, décédé le 27 mars 1901, à Lavandou, dans le Var ; il n'avait pas tout à fait soixante ans ; c'était le fils d'un médecin de Boulogne-sur-Mer.

minée. Il meurt, laissant des travaux inachevés, ayant des projets en tête, des esquisses sur son chevalet. J'imagine que les derniers temps de son existence ont été attristés par l'échec qu'il subit en se présentant à l'Institut. Sa place y était marquée et comme retenue à l'avance. En apprenant sa mort, quelques-uns regretteront que la joie d'entrer à l'Institut lui ait été refusée, par un ajournement. Il n'était pas dédaigneux — et, d'ailleurs, beaucoup d'artistes le sont-ils sincèrement ? — des récompenses et des consécrations officielles de son talent. Ce talent était grand et, au cours de sa vie laborieuse, Cazin sut le montrer sous des aspects très divers. Paysagiste avant tout, il fut néanmoins un peintre de figures aussi, un peintre de grandes décorations murales, et, récemment, il avait été chargé de terminer l'œuvre de Puvis de Chavannes, dans un de nos monuments publics.

Ce n'est pas mon rôle de retracer la carrière de cet artiste, et les souvenirs personnels que j'ai gardés de mes relations avec lui sont de peu d'importance et de peu de curiosité. Tout au plus puis-je noter ceci : que l'originalité de son talent tient à la façon souvent parfaite dont il réalisa en lui l'union de deux traditions, de deux

courants très divers, pour dire mieux. Il avait été assez longtemps professeur, enseignant le dessin dans une école d'Angleterre. La liberté des artistes anglais ne pouvait manquer de frapper son esprit. Elle le prépara à « l'impressionnisme » français et à l'école du plein air. Ces éléments nouveaux se combinèrent dans son esprit avec la connaissance très approfondie de la tradition classique. Il en résulta une manière très originale, très personnelle, encore qu'elle fût composite. Et peut-être serait-ce vers cette manière qu'aurait à se diriger l'école de peinture française, pour retrouver, quelque jour, l'unité qu'elle a perdue?

En art et en littérature, comme en politique, d'ailleurs, presque toutes choses finissent par une transaction. Il est peu de révolutionnaires qui, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, ne soient contraints et contents d'accepter quelque profit, souvent essentiel, de la tradition de ceux qui les ont précédés : et les défenseurs les plus entêtés des traditions ne peuvent cependant pas échapper à l'air ambiant, ignorer complètement l'influence des progrès ou des tentatives de progrès qui s'accomplissent autour d'eux. Avec le temps, il se fait,

dans le domaine des lettres et des arts, les réconciliations les plus imprévues, les plus invraisemblables au moment de la bataille. Qui eût pu penser, il y a un demi-siècle, que la querelle des romantiques et des classiques s'apaiserait à ce point que ces deux désignations deviendraient des mots presque vides de sens ou, du moins, n'ayant plus qu'une valeur de curiosité historique? « Ceci tuera cela », disait une devise romantique. Rien n'a été tué. Le théâtre classique et le théâtre romantique ont fini par s'apercevoir, sans trop d'étonnement, que, pour avoir été des frères ennemis, ils n'en avaient pas moins été des frères. Le fougueux Auguste Vacquerie, lui-même, qui, pour pouvoir appeler Shakespeare un chêne, avait qualifié Racine de pieu, avait fini par reconnaître que si l'arbre racinien était de proportions mesurées, les plus belles fleurs y avaient poussé. Et, en vérité, peut-on aimer Iago sans aimer Narcisse? Et peut-on pleurer sur Ophélie sans plaindre Bérénice?

Je reconnais cependant que, dans la peinture, l'apaisement, dans le sens que l'œuvre de Cazin semble indiquer, est assez loin de se faire. Nos peintres sont encore dans la période d'humeur

bataillleuse. La tradition classique, qui se réclame encore d'Ingres, qui est Romain et que Baudry fit, un moment, s'infléchir vers la grâce vénitienne, n'a pas abdiqué, surtout dans l'enseignement. Il y a encore des romantiques, qui ne démordent pas de la formule de Delacroix et de la « sauce » de ses imitateurs. Les « impressionnistes », enfin, poussent assez volontiers à l'excès leur système et font des tentatives de plus en plus hardies et ne se découragent pas de certaines railleries. L'école de peinture française — on a pu s'en assurer à la dernière Exposition — est devenue très individualiste et combat en « ordre dispersé », comme font nos soldats aujourd'hui. Je suis loin de me plaindre de ce phénomène. Même aux essais malheureux, l'art gagne toujours quelque chose. L'initiative, la nouveauté, encore qu'elles n'aboutissent pas à la victoire, éveillent et secouent les imaginations et les intelligences. Je ne crois pas, cependant, que cette multiplicité de manières diverses et très opposées, qui est, à l'heure présente, la caractéristique de la peinture française, soit pour durer éternellement. Il se fera, dans le goût du public, qui progresse, mais qui est encore très incertain, quelque courant, auquel

les artistes seront contraints d'obéir. Ou bien encore, parmi ceux-ci, il se trouvera quelque homme de génie, qui, réunissant et combinant en lui les diverses tendances des peintres, en fera, pour quelque temps au moins, une manière qui s'imposera à peu près à tous et rétablira l'unité brisée de l'École française.

L'histoire de la peinture nous montre que telle a toujours été la marche de l'art. Depuis la Renaissance, l'Italie a vu se succéder des Écoles très fermement organisées. Ces Écoles se sont formées sous la double influence d'un milieu, d'une organisation sociale et d'un grand maître. Masaccio, Vinci, Raphaël, Titien ont été toute la peinture, à Florence, à Milan, à Rome, à Venise. Il en a été de même à Bologne, avec Carrache, à Naples, avec Salvator Rosa. La France a eu ses Écoles du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, parfaitement adéquates aux mœurs et à la littérature de leur temps. La même observation s'applique aux Flandres. Car la peinture ne peut pas échapper à cette loi générale des arts, qui est de représenter, chacun avec ses moyens particuliers, l'état des esprits et cette chose subtile qui s'appelle « le goût » à une époque déterminée.

Il est vrai — et c'est là ce qui explique le désarroi de nos peintres — que, dans notre tumultueuse démocratie, pleine de contradictions, faite d'intérêts et de passions bien plus que d'idées, on ne trouve pas ces sentiments uniformes, ces conceptions semblables de la vie, qui font la force des époques puissantes et normales. Le manque absolu de discipline intellectuelle se traduit dans l'art. Les peintres de notre temps qui se consacrent à la peinture d'histoire et à la peinture de genre même se font de plus en plus rares et de plus en plus médiocres ou bizarres, parce qu'aucune règle ne leur vient du milieu où ils vivent. J'en ai vu se désespérer de ne pouvoir arriver à connaître ce qui frapperait l'esprit du public et saurait le conquérir. Aussi notre temps devient-il, d'une façon presque exclusive, celui du portrait et du paysage. En effet, la représentation de la figure humaine, tantôt ressemblante et décorative, ce qui est l'adresse, tantôt profonde et arrivant à l'expression des caractères, ce qui est le génie, est un thème éternel pour le peintre. Quant au paysage, l'infinie variété des impressions de la nature se prête, plus que toute autre chose, à la hardiesse des novateurs. La théorie essentielle des

impressionnistes, c'est que la couleur et la lumière, la lumière surtout, déterminent la forme de façon suffisante pour évoquer l'idée de la vérité. Ceci est moins exact pour la figure humaine et pour la peinture d'histoire surtout, qui a besoin d'exprimer le mouvement, ce que le dessin donne seul, et l'harmonie de l'ensemble, qui naît du génie de la composition. Aussi la peinture d'histoire est-elle délaissée et on a pu dire, avec raison, que notre temps était le temps des paysagistes.

Il n'en sera pas toujours ainsi. Car la peinture d'histoire correspond à un besoin artistique de l'humanité, aussi puissant et peut-être plus élevé que le plaisir qu'on éprouve à retrouver sur la toile une impression de la nature. La peinture d'histoire refleurira chez nous, exprimant, comme elle l'a fait à Rome, à Venise, en Hollande, l'état et l'idéal d'une société et elle refleurira dans une forme à laquelle le labeur des paysagistes n'aura pas été inutile. Ceci, qui se marque dans les œuvres de Cazin — dans certaines œuvres — et dans celles de Puvis de Chavannes, est hors de doute. Mais ce qui est hors de doute aussi, c'est que les procédés de la peinture de paysage actuelle ne suffisent pas à la peinture d'histoire. Jamais celle-ci

ne pourra se passer de la possession parfaite du dessin. Comme Delacroix, les peintres d'histoire pourront lui donner une liberté plus apparente encore que réelle. Mais, sous des enveloppes diverses, le fond restera le même. Ceci se constate, si on sait voir les œuvres de Puvis de Chavannes. *Ludus pro patria* ou les *Champs Élysées* sont construits comme *l'Incendie du Bourg* ou *l'École d'Athènes.* L'avenir est à la transaction de la règle classique avec les procédés modernes de l'expression de la lumière. Et il m'a paru juste de dire que Cazin, qui vient de mourir, avait été parfois, à ses heures, le précurseur de cet avenir.

Henry FOUQUIER.



HENRY FOUQUIER.

Peu de temps avant sa mort, Henry Fouquier nous avait donné l'intéressante étude sur Cazin — autre grand disparu de 1901 — que nous publions plus haut. Un sentiment de reconnais-

sance et le devoir de ne pas laisser s'évanouir, sans une notule commémorative, une mémoire digne de souvenir, nous ont fait consigner celle de Fouquier dans les pages de cet *Almanach*.

Henry Fouquier était peu bibliophile, en ce sens qu'il ne s'attachait pas, comme nous autres, aux somptueuses éditions d'art. Il avait trop de livres pour avoir le loisir de s'intéresser à ces exemplaires de luxe, et sa bibliothèque considérable était surtout celle d'un laborieux et d'un érudit. Mais il savait apprécier les ouvrages de bibliophile proprement dits, comme son esprit athénien appréciait toutes les belles choses. Naguère il signala spontanément, en quelques mots pénétrants, notre édition de la *Prière sur l'Acropole*, tant sa joie était grande de voir, enfin, encloses en une forme appropriée, les hautes et mélancoliques phrases de Renan.

Le souvenir que laissera Henry Fouquier sera surtout celui d'un journaliste incomparable, penseur et prosateur, dans un milieu qui compte tant d'écrivains incorrects et pauvres d'idées. Fouquier fut un producteur d'une fécondité étonnante, et, malgré tout, il demeura un délicat. Les abeilles de l'Hymette s'étaient posées un instant sur ses lèvres.

Nous ne rappellerons pas la carrière de Fouquier. En dehors de l'expédition des Mille, en 1867, dont il fit partie avec Garibaldi, elle est toute dans les quotidiens dont il était l'honneur. Momentanément, elle fut dans une préfecture et dans un siège au Palais Bourbon. Mais qui se souvient de ces menues infidélités aux lettres, sinon Sardou, dont il défendit le *Thermidor* interdit par la censure? Ce fut la seule fois, en six années, qu'il monta à la tribune; il y soutenait encore la cause de la liberté de l'écrivain.

Henry Fouquier était né à Marseille en 1838; il mourut à Paris le 25 décembre 1901. E. P.



UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ
DE BIBLIOPHILES
«LE LIVRE CONTEMPORAIN»

Une nouvelle Société de Bibliophiles.



On s'étonnera peut-être que dans un almanach consacré aux événements bibliophiliques de 1902, nous donnions les statuts et la composition d'une Société, le Livre contemporain, *qui s'est formée à la fin de 1903 et dont la constitution a été définitivement arrêtée le 19 février 1904.*

Mais, outre que des listes de Sociétés échappent à la nécessité du millésime, nous sommes heureux de saluer, dès sa naissance, un groupement préoccupé avant tout de l'excellence du texte et de la beauté de la typographie, et dont les tendances nouvelles, en même temps que le respect intelligent des traditions, nous permettent d'attendre de beaux livres. L'autorité, l'érudition, le goût de plusieurs de ses membres nous en sont un sûr garant.

E. P.

LE LIVRE CONTEMPORAIN.

COMITÉ.

PRÉSIDENT.

M. Jules Claretie.

VICE-PRÉSIDENTS.

M. Paul Gallimard.
M. Pierre Dauze.

TRÉSORIER-ARCHIVISTE.

M. Adolphe Bordes.

SECRÉTAIRE.

M. Henri Lenseigne.

ASSESSEURS.

MM.

Victor d'Anfreville, Louis Barthou, Pierre Baudin, Docteur Émile Goubert, Félix Leseur, Gaston Menier, Henri Monod, Olivier Sainsère, Gabriel Thomas.

LISTE DES SOCIÉTAIRES[1].

Mmes

*ADAM (Juliette), rue Juliette-Lamber, 29, Paris.

*BARTET (Julia), sociétaire de la Comédie-Française, rue du Général-Foy, 16, Paris.

MM.

*ANFREVILLE (Victor Lesperon D'), ✠, caissier principal de la Banque de France, rue de la Vrillière, 3, Paris.

*ARBAUD (Paul), O. A. ✿, rue du Quatre-Septembre, Aix (Bouches-du-Rhône).

*BACKER (Hector DE), rue du Gouvernement-Provisoire, Bruxelles (Belgique).

*BARBARIN (Charles), O. A. ✿, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, 10, Paris.

*BARRIER (André), juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue de Prony, 49, Paris.

*BARTHOU (Louis), député, ancien ministre, avenue d'Antin, 7, Paris.

*BAUDIN (Pierre), député, ancien ministre, avocat à la Cour, rue Taitbout, 81, Paris.

*BÉLINAC (Albert), industriel, rue Saint-Paul, Saint-Étienne (Loire).

*BILLARD (Armand), éditeur, ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine, rue d'Assas, 88, Paris.

*BONAPARTE (S. A. le Prince Roland), avenue d'Iéna, 10, Paris.

*BORDEREL (Jean), ✠, rue de Clignancourt, 135, Paris.

*BORDES (Adolphe), armateur, rue de Prony, 11 *bis*, Paris.

[1] Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres fondateurs.

*Bourdel (Joseph), O. A. ✿, imprimeur-éditeur, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine, rue Garancière, 10, Paris.
*Bourgarel (Georges), O. I. ✿, homme de lettres, rue Juliette-Lamber, 36, Paris.
*Cahen (Georges), publiciste, rue Cernuschi, 10, Paris.
*Canape (Georges), rue Visconti, 18, Paris.
*Cérenville (Docteur Édouard de), professeur honoraire à l'Université de Lausanne, avenue de la Gare, 4, Lausanne (Suisse).
*Christian (Arthur), C. ✱, O. I. ✿, C. ✱, préfet honoraire, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, Paris.
*Claretie (Jules), C. ✱, membre de l'Académie Française, administrateur général de la Comédie-Française, boulevard Haussmann, 155, Paris.
*Claude-Lafontaine (Raymond), banquier, rue de la Tour-des-Dames, 7, Paris.
*Cornil (Docteur André-Victor), ✱, sénateur, membre de l'Académie de médecine, rue Saint-Guillaume, 19, Paris.
*Coste (J.-Geo), notaire, rue du Palais, 17, Montpellier (Hérault).
*Dauze (Pierre), ✱, O. I. ✿, ✱, homme de lettres, boulevard Malesherbes, 10, Paris.
*Deglatigny (Louis), négociant, rue Blaise-Pascal, 11, Rouen (Seine-Inférieure).
*Delafosse (Charles), rue de Berlin, 45, Paris.
*Delagrave (Charles), O. ✱, éditeur, boulevard Saint-Germain, 191, Paris.
*Descamps-Scrive (R.), boulevard Vauban, 23, Lille (Nord).
*Diancourt (Victor), ✱, sénateur, rue des Beaux-Arts, 6, Paris.
*Dreyfus (Ferdinand), avocat à la Cour d'appel, avenue de Villiers, 98, Paris.
*Dubois (Henri), rue de l'Hôpital-Militaire, 66, Lille (Nord).
*Duché (Gaston), rue Saint-Lazare, 79, Paris.
Freund-Deschamps (Charles), ✱, industriel, maire, conseiller du Commerce extérieur de la France, avenue Niel, 23, Paris.
*Gallimard (Paul), homme de lettres, rue Saint-Lazare, 79, Paris.
*Gerin (Laurent), Vénissieux (Rhône).
*Girard (Émile), rue de Condé, 22, Paris.

*Gladstone (Charles E.), capitaine de frégate de S. M. Britannique, Ramsgate (Angleterre).
*Goldstein (Henri), ingénieur en chef, Györ (Hongrie).
*Goubert (Docteur Émile), ✠, O. A. ✿, rue Baudin, 6, Paris.
*Guillou (Joseph), architecte, rue de Paris, 93, Saint-Mandé (Seine).
*Hennique (Léon), ✠, homme de lettres, rue Decamps, 11, Paris.
*Hirsch (Henry), juge au tribunal civil de Lille, rue de la Liberté, 99, Lille (Nord).
*Hornung (Albert), ✠, industriel, Grand-Faubourg, 29, Chartres (Eure-et-Loir).
*Hunziker (Paul), rue Saint-Lazare, 81, Paris.
Hyde (James H.), O. ✠, O. I. ✿, président honoraire de la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis, vice-président de la Compagnie d'assurance « l'Équitable des États-Unis », 120, Broadway, New-York et 18, rue Adolphe-Yvon, Paris.
*Istel (Paul), O. A. ✿, avocat à la Cour d'appel, rue Pierre-Charron, 14, Paris.
*Lachenal (Adrien), ancien président de la Confédération suisse, place du Molard, 3, Genève (Suisse).
*Lange (Maurice), avenue de Friedland, 36, Paris.
*Lavallette-Simon (Charles), juge d'instruction, place de l'Arsenal, 4, Bourges (Cher).
*Lefuel (Henri), ✠, O. I. ✿, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, 15, Paris.
*Lenseigne (Henri), rue de Tocqueville, 22, Paris.
*Le Petit (Jules), bibliographe, rue de Florence, 8, Paris.
*Leseur (Félix), directeur de compagnie d'assurances, rue d'Argenson, 3, Paris.
*Lorentz (Docteur Albert), boulevard de Strasbourg, 68, Le Havre (Seine-Inférieure).
*Lotz-Brissonneau (Alphonse), ingénieur des Arts et Manufactures, Fosse, 86, Nantes (Loire-Inférieure).
*Mariani (Angelo), rue Scribe, 11, Paris.
*Marius-Michel, ✠, rue de Seine, 74, Paris.
*Martel (Louis-Omer), Bellerive, par Collonge, Genève (Suisse).
*Melly (Alfred), licencié en droit, secrétaire du Bureau international des éditeurs, Kanonweg, 18, Berne (Suisse).

*MENIER (Gaston), industriel, député, rue de Monceau, 61, Paris.
*MÉRIC (Maurice), rue Séguier, 2, Nîmes (Gard).
*MERMOD (Docteur), Lausanne (Suisse).
MICHEL-DANSAC (Henry), docteur en droit, avocat à la Cour, boulevard Haussmann, 73, Paris.
*MONOD (Henri), C. ✠, conseiller d'État, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, rue Rémusat, 29, Paris.
*MONTANDON (Henry), ingénieur, rue d'Enghien, 12, Paris.
*MOURAVIT (Gustave), bibliographe, place des Prêcheurs, 34, Aix (Bouches-du-Rhône).
*NATHAN (Alexis), O. A. ✿, homme de lettres, rue Condorcet, 40, Paris.
NEVES (Francisco), rua Castilho, 5, Lisbonne (Portugal).
*OROSDI (Léon), ✠, négociant, rue Cimarosa, 6, Paris.
*PAGÈS (Victor), avenue de Villiers, 87, Paris.
*PETER (Marc), docteur en droit, avocat, place du Molard, 3, Genève (Suisse).
*QUARRÉ (Maurice), négociant, rue de la Mairie, 19, Ivry-Centre (Seine).
*RAISIN (Frédéric), ✠, avocat du Consulat général de France, rue Sénebier, 8, Genève (Suisse).
*RAYNAL (Jacques), industriel, rue du Phénix, 25, Roanne (Loire).
*RÉVILLON (Théodore), ✠, négociant, rue de Presbourg, 12, Paris.
*ROBIN (Docteur Albert), C. ✠, membre de l'Académie de médecine, boulevard de Courcelles, 53, Paris.
*ROGER-MARX, C. ✠, homme de lettres, rue de la Pompe, 105, Paris.
*SAFFREY (Henri), place des Batignolles, 4, Paris.
*SAINSÈRE (Olivier), C. ✠, conseiller d'État, rue de Miromesnil, 30, Paris.
*SCHUCK (Léon), rue Paradis, 125, Marseille (Bouches-du-Rhône).
*SIBIEN (Armand), O. A. ✿, architecte, rue du Quatre-Septembre, 14, Paris.
*STILLING (Docteur Henri), professeur à la Faculté de médecine, boulevard de Grancy, 1, Lausanne (Suisse).
TRICAUD (Auguste), avoué honoraire, rue de la Terrasse, 10, Paris.

*THOMAS (Gabriel), rue des Capucins, 2, Bellevue (Seine-et-Oise).
*ULLMANN (Émile), ✠, directeur du Comptoir d'escompte de Paris, rue de Courcelles, 99, Paris.
*VEVER (Henri), ✠, O. A. ✠, médaille de sauvetage, joaillier, rue de la Paix, 19, Paris.
WAROCQUÉ (Raoul), ✠, questeur de la Chambre des députés de Belgique, avenue des Arts, 45, Bruxelles (Belgique).
WIENER (Sam), ✠, sénateur, avocat à la Cour d'appel, avenue de l'Astronomie, 9, Bruxelles (Belgique).



STATUTS.

I

Il est fondé une Société qui prend pour titre : *Le Livre contemporain.*

Cette Société a pour objet de propager le goût des beaux livres et de faciliter les relations entre bibliophiles de France et de l'étranger.

Son action s'exerce :

1° Par la publication d'œuvres littéraires d'auteurs français ou étrangers, éditées avec luxe, tant au point de vue de la typographie que de l'illustration, et destinées à être réparties entre ses membres;

2° Par l'organisation de réunions périodiques (conférences, expositions, etc.) ayant trait aux beaux livres et accessibles, dans la plus large mesure, à tous ceux qui s'y intéressent.

II

La Société a son siège à Paris. Elle est constituée pour une durée indéterminée.

III

Toutes discussions politiques ou religieuses sont formellement interdites dans les réunions de la Société.

IV

La Société recrute ses adhérents parmi les bibliophiles, les littérateurs, les érudits et les artistes.

Le nombre des Membres de la Société est fixé à 100 au maximum.

Les étrangers peuvent être admis dans la proportion d'un quart.

Les Membres ayant envoyé leur adhésion pour l'Assemblée constitutive ou y ayant assisté sont dits *Membres fondateurs*.

V

La Société est administrée par un Comité de quatorze Membres comprenant :

1 Président,
2 Vice-Présidents,
1 Trésorier,
1 Secrétaire,

lesquels constituent le Bureau,

et 9 Assesseurs.

Les Membres du Comité doivent être Français et majeurs.

Le premier Comité élu par l'Assemblée constitutive demeurera en fonctions durant trois années.

Cette période écoulée, les Membres du Bureau seront élus pour un an et rééligibles.

Les Assesseurs seront élus pour trois ans, mais devront être renouvelés par tiers chaque année. Le sort désignera les Assesseurs sortants pendant les trois premières années; le renouvellement se fera ensuite au fur et à mesure de l'expiration du mandat de chacun.

Tout Assesseur sortant sera non rééligible pendant un an.

VI

Si au cours de l'exercice annuel il se produisait une vacance dans le Comité, celui-ci aurait le droit d'y pourvoir immédiatement, sauf ratification par la prochaine Assemblée générale.

VII

Le Comité a les pouvoirs les plus étendus soit pour décider de l'emploi des fonds, soit pour prendre toute décision en conformité des statuts.

VIII

Les personnes désirant faire partie de la Société doivent être présentées par deux Membres titulaires et adresser leur demande écrite au Président qui la transmet au Comité chargé de décider de la suite à lui donner.

IX

Les candidatures agréées par le Comité sont soumises au vote en Assemblée générale. Les votes ont lieu au scrutin secret. Un tiers des votes négatifs détermine l'ajournement de l'élection. Dans ce cas la candidature ne pourra être soumise de nouveau à l'Assemblée générale que par une nouvelle proposition du Comité.

X

Les Membres de la Société acquittent :

1° Un droit d'entrée de 100 francs (réduit de moitié pour les seuls membres fondateurs);

2° Une cotisation annuelle de 200 francs dont le mode de payement sera fixé par le Règlement intérieur.

XI

Tous les Membres de la Société ont droit à un exemplaire numéroté des ouvrages édités par elle. Chaque exemplaire portera imprimé le nom de son destinataire.

XII

En cas de décès d'un Membre, ses héritiers n'auront aucun droit sur l'actif de la Société. Ils ne pourront intervenir en aucune façon et pour quelque motif que ce soit dans son administration.

Ils pourront réclamer le dernier ouvrage publié, non encore distribué, mais à la condition d'avoir acquitté au préalable les cotisations dues jusqu'à et y compris l'exercice pendant lequel le livre sera mis en distribution.

La démission d'un Membre ne sera valable et ne pourra être agréée par le Comité que tout autant qu'elle sera parvenue à ce dernier, trois mois avant la fin d'un exercice. Faute de quoi elle ne serait valable que pour l'exercice suivant.

XIII

La radiation d'un Membre pourra avoir lieu pour cause d'indignité, après enquête verbale et vote du Comité au scrutin secret.

Ce vote devra réunir l'adhésion des trois quarts des Membres du Comité.

La décision prise sera sans appel.

XIV

La Société se réunit au moins une fois par an en Assemblée générale pour procéder :

1° A la nomination de son Comité;
2° A l'admission de nouveaux Membres;
3° A l'examen et à l'approbation des comptes du Trésorier;
4° Au vote du projet de budget présenté par le Comité;
5° Au rapport sur les publications en cours ou en projet;
6° A la discussion de toutes questions intéressant la Société.

XV

La Société se réunit en outre aux époques fixées par le Règlement intérieur, et aussi chaque fois qu'elle y est invitée par le

Président, ou que la demande motivée en aura été faite par le cinquième au moins des Membres de la Société.

Les avis de convocation doivent être adressés aux Membres, au plus tard 15 jours avant la date de la réunion.

XVI

Ces votes, pour être valables, doivent être émis par une majorité égale au moins à la moitié plus un des Membres présents ou représentés.

Ces votes, tout autant qu'ils sont conformes aux statuts, engagent tous les Sociétaires.

Il n'est pas tenu compte des bulletins blancs.

Les votes par procuration peuvent être admis. Toutefois, chaque membre présent ne peut disposer que de deux voix en dehors de la sienne propre.

Les votes par correspondance seront exceptionnellement acceptés pour l'Assemblée constitutive.

XVII

Les Membres du Comité se réunissent au domicile de l'un d'eux ou dans un local choisi par la Société.

Le siège social est au domicile du Trésorier, qui est constitué gardien des archives.

XVIII

Les fonds libres de la Société sont déposés en son nom au Crédit foncier, par les soins du Trésorier, qui les retire suivant les besoins sociaux.

En aucun cas, les sommes disponibles ne pourront dépasser 25,000 francs; l'excédent devant être employé, dès l'année suivante, à une dépense conforme au programme de la Société.

XIX

Le Règlement intérieur, proposé par le Comité et adopté en Assemblée générale, fixe l'ordre des travaux de la Société, son fonctionnement, ses assemblées sociales ou libres et, en général, toutes les dispositions propres à assurer l'exécution des présents statuts.

XX

Toute modification aux présents statuts ne pourra être faite que sur la proposition du Comité ou de vingt Membres.

Cette modification devra, pour être admise, être votée par la majorité, soit dans l'Assemblée générale annuelle, soit dans une Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet, l'ordre du jour devant toujours indiquer la modification prévue.

XXI

La dissolution de la Société, pour être valable, devra être votée, après proposition du Comité, par les trois quarts, au moins, des Membres de la Société.

En cas de dissolution, l'Assemblée générale décidera de l'emploi de l'actif liquide.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

ARTICLE PREMIER.

Conformément aux statuts le Comité se compose de :

1° Un Président;
2° Deux Vice-Présidents;
3° Un Trésorier;
4° Un Secrétaire;
5° Neuf Assesseurs.

ART. 2.

La Société est représentée par son Président.

L'un des Vice-Présidents remplace le Président empêché.

Le Trésorier exécute les décisions du Comité. — Il est chargé

de l'administration financière de la Société en conformité des statuts. Il encaisse et paye toutes sommes, représente la Société en justice, donne mainlevée avant ou après jugement, dresse le budget et présente le rapport financier annuel.

Il est gardien des archives.

Le Trésorier est autorisé à s'adjoindre un libraire agréé par le Comité pour l'aider dans les soins matériels relatifs à la distribution des publications de la Société.

Le Secrétaire est chargé de rédiger les procès-verbaux et la correspondance.

Il prépare les assemblées et réunions.

ART. 3.

L'exercice social commence le 1er janvier de chaque année.

Le Comité est élu annuellement à la majorité des votants en Assemblée générale.

Le tirage au sort des Assesseurs sortants sera fait chaque année, en décembre, par les soins du Comité.

Tout Membre du Comité, appelé à en remplacer un autre en cours de mandat, ne sera nommé que pour le temps restant à accomplir par le premier.

A titre exceptionnel, et pour assurer l'orientation de la Société, le premier Comité, élu dans l'Assemblée générale constitutive, restera en fonctions durant trois ans.

ART. 4.

Le Comité ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses Membres au moins est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des Membres présents.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 5.

Tout Membre de la Société à la date du 1er janvier doit pour l'année la totalité de la cotisation fixée par les statuts. Cette cotisation est payable par moitié, le 1er mars et le 1er novembre, mais

pourra toujours être réglée en un seul versement, le 1er mars, si le Sociétaire le désire.

Seront considérés comme démissionnaires les Membres qui ne se seront pas libérés au plus tard un mois après qu'une lettre de rappel recommandée leur aura été adressée par le Trésorier.

Les cotisations sont payables à Paris.

Les lettres de démission doivent être adressées au Trésorier.

Les Membres domiciliés à l'étranger doivent constituer un représentant à Paris chargé par eux du payement de leur cotisation et de la prise de livraison régulière des publications de la Société auxquelles ils ont droit.

ART. 6.

La Société tient chaque année une Assemblée générale dans la première quinzaine de février.

Elle se réunit en outre le second mercredi de chacun des mois de novembre à mai. Ces réunions ont lieu dans un local choisi par le Comité et peuvent être précédées d'un dîner.

Des lettres de convocation seront adressées aux Sociétaires en temps utile.

ART. 7.

En outre de ces réunions, le Comité pourra organiser, chaque fois qu'il le jugera à propos, des réceptions, des conférences et des expositions ayant pour but la propagation du goût des beaux livres.

Les Membres des Sociétés bibliophiliques de France et de l'étranger seront invités à y prendre part.

Les personnes n'appartenant pas à ces Sociétés pourront également y être admises, à la condition d'être majeures et présentées par un des Membres de la Société.

ART. 8.

La Société publiera chaque année un ou plusieurs livres, illustrés ou non, dont le choix appartiendra au Comité.

Les Sociétaires pourront soumettre au Comité des projets de publications.

L'exécution des ouvrages sera dirigée par le Comité. Il pourra s'adjoindre tels Sociétaires qu'il jugera utile, tant dans ce but que pour l'exécution de toute autre partie du programme de la Société.

ART. 9.

Le tirage des ouvrages édités par la Société ne pourra dépasser en aucun cas cent dix exemplaires, non compris ceux destinés au dépôt légal, aux auteurs, propriétaires du droit et collaborateurs.

Dix, numérotés en chiffres romains, seront mis dans le commerce.

Cent, destinés aux Sociétaires, seront numérotés en chiffres arabes et chacun portera le nom de son destinataire.

Les exemplaires supplémentaires, non numérotés, porteront le nom de la personne à laquelle ils seront destinés. Le nombre de ces exemplaires sera déterminé par le Comité.

Tout Membre de la Société a droit à un exemplaire de chaque publication portant son nom imprimé, à la triple condition d'être entré dans la Société au cours de l'année où la publication aura été décidée, de faire encore partie de la Société au 1er janvier de l'année où l'ouvrage est terminé et d'acquitter la ou les cotisations exigibles au jour de la distribution.

Cette disposition est applicable aux héritiers des Membres décédés ou démissionnaires.

ART. 10.

Les documents accessoires non artistiques ayant servi à l'exécution des publications seront détruits par les soins du Comité, à moins que celui-ci en décide autrement.

Les dessins, aquarelles ou croquis originaux appartenant à la Société seront vendus aux Sociétaires.

La vente aura lieu aux enchères et au comptant après l'Assemblée générale annuelle.

ART. 11.

Le Comité publiera, pour être envoyé à chaque Sociétaire, un annuaire contenant tous les documents intéressant la Société.

Cet annuaire pourra contenir en outre des articles relatifs à la bibliophilie ainsi qu'une courte notice sur les Membres décédés, dont le texte aura été approuvé par le Comité.



TROISIÈME PARTIE.

L'ANNÉE THÉÂTRALE

LES PREMIÈRES THÉÂTRALES

À PARIS EN 1901.

Comédie-Française.

Administrateur général : M. Jules CLARETIE.
Secrétaire général : M. DUBERRY.

11 mars..... *Patrie,* drame en 5 actes et 8 tableaux, de M. Victorien SARDOU.
21 mai...... *Amoureuse amitié,* comédie en 1 acte, de M. Maurice VAUCAIRE. — *Le Bonheur qui passe,* comédie en 1 acte, de M. Auguste GERMAIN.
12 octobre... *Le Roi,* pièce en 3 actes, de M. Gaston SCHÉFER.
5 novembre. *L'Énigme,* pièce en 2 actes, de M. Paul HERVIEU.
15 décembre. *Le Nuage,* comédie en 2 actes, de M. Gustave GUICHES.
21 décembre. *La Couronne de Racine,* à-propos en vers, de Mme PERDRIEL-VAISSIÈRE.

Odéon.

Directeur : M. Paul GINISTY.
Secrétaire général : M. Georges FONVILLE.

17 janvier ... *Le Secret de Molière,* comédie en 1 acte, de M. Louis TIERCELIN.
9 février.... *La Dormeuse,* pièce en 2 tableaux, de M. André DE LORDE.

17 avril...... *Pour l'Amour*, drame en 4 actes, en vers, de M. Auguste DORCHAIN.
4 mai...... *Ma Fée!* comédie en 4 actes, en prose, de MM. Pierre VÉBER et Maurice SOULIÉ.
6 juin...... *Corneille et Lulli*, à-propos en 1 acte, de M. Henry JOUIN.
17 juin...... *Madame de La Pommeraye*, comédie en 3 tableaux (d'après Diderot), de M. Paul DEGOUY.
1er octobre.. *Fausse route*, comédie en 1 acte, de MM. A.-E. SOREL et Paul ACKER. — *Les Maugars*, pièce en 4 actes, en prose, de MM. André THEURIET et Georges LOISEAU.
22 octobre... *Point de lendemain*, comédie en 2 actes (d'après Vivant-Denon), de M. Paul HERVIEU. — *Brignol et sa fille*, comédie en 3 actes, de M. Alfred CAPUS.
27 novembre. *Hors la loi*, pièce en 1 acte, en vers, de M. Lucien-Victor MEUNIER. — *La Maison*, pièce en 3 actes, de M. Georges MITCHELL.
28 décembre. *M. et Mme Dugazon*, comédie dramatique en 4 actes, de M. Jacques NORMAND.

Opéra.

Directeur : M. GAILHARD.
Secrétaire général : M. Georges BOYER.

15 février.... *Astarté*, opéra en 4 actes et 5 tableaux, de M. Louis DE GRAMONT, musique de M. Xavier LEROUX.
26 avril...... *Le Roi de Paris*, opéra en 3 actes, de M. Henri BOUCHUT, musique de M. Georges HÜE.
23 octobre... *Les Barbares*, tragédie lyrique en 3 actes et 1 prologue, de MM. Victorien SARDOU et Pierre GHEUSI, musique de M. Camille SAINT-SAËNS.
31 décembre. *Siegfried*, drame musical en 3 actes, poème et musique de Richard WAGNER.

Opéra-Comique.

Directeur : M. Albert CARRÉ.

19 février. .. *La Fille de Tabarin*, comédie lyrique en 3 actes, de MM. Victorien SARDOU et Paul FERRIER, musique de M. Gabriel PIERNÉ.
29 avril...... *L'Ouragan*, drame lyrique en 4 actes, de M. Émile ZOLA, musique de M. Alfred BRUNEAU.
5 juillet..... *Le Légataire universel*, opéra-bouffe en 3 actes (d'après Regnard), de MM. Jules ADENIS et Lionel BONNEMÈRE, musique de M. Georges PFEIFFER.
10 juillet..... *La Sœur de Jocrisse*, opéra-comique en 1 acte (d'après Duvert et Varner), de M. Albert VANLOO, musique de M. Antoine BANÈS.
20 novembre. *Grisélidis*, conte lyrique en 3 actes avec un prologue, poème d'Armand SYLVESTRE et de M. Eugène MORAND (d'après le mystère représenté à la Comédie-Française), musique de M. J. MASSENET.

Ambigu.

Directeurs : MM. HOLACHER et Georges GRISIER.
Secrétaire général : M. Henri SÉBILLE.

12 février.... *La Chanson du pays*, pièce en 5 actes et 8 tableaux, de M. Jules MARY.
20 avril...... *Le Petit Muet*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, de M. Henri KÉROUL.
14 août ..... *La Fille du Garde-chasse*, drame en deux parties, 5 actes et 6 tableaux, de MM. FONTANES et Louis DECORI.
12 décembre . *La Marchande de fleurs*, pièce en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Xavier de MONTÉPIN et Jules DORNAY.

Athénée.

Directeur : M. Abel Deval.

Secrétaire général : M. Paul Largy.

25 janvier ... *En Fête*, comédie en 5 actes, de M. Auguste Germain.
27 février.... *Pour être aimée*, comédie fantaisiste en 3 actes, de MM. Léon Xanrof et Michel Carré.
22 avril...... *Vertige*, comédie en 4 actes, de M. Michel Provins.
30 mai. ..... *Pour le Monde*, comédie en 4 actes, de M. Henri Lyon.
20 novembre . *L'Auréole*, comédie en 5 actes, de MM. Jules Chancel et Henry de Gorsse.
27 décembre . *Madame Flirt*, comédie en 4 actes, de MM. Paul Gavault et Georges Berr.

Bouffes Parisiens.

Directeur : M. Tarride.

7 mars..... *Les Travaux d'Hercule*, opéra-bouffe en 3 actes, de MM. G. de Caillavet et Robert de Flers, musique de M. Claude Terrasse.
2 octobre... *L'Instantané*, comédie-vaudeville en 5 actes, de M. G. de Caillavet et Hugues Le Roux.
11 octobre... *L'Amour du Prochain*, comédie en 4 actes, de M. Pierre Valdagne.
7 novembre . *Le Nez qui remue*, comédie-bouffe en 3 actes, de MM. Maurice Soulié et Henry de Gorsse. — *Mariage en 25 leçons*, comédie en 1 acte, de M. Georges Davray.

Cluny.

Directeur : M. Léon MARX.

7 janvier.... *Le Bon Pasteur,* vaudeville en 3 actes, de MM. Maurice ORDONNEAU et BROADHURST.
18 mars..... *L'Écriteau,* comédie-bouffe en 3 actes, de M. Eugène MILLOU.
20 avril...... *La Dame du Commissaire,* vaudeville en 3 actes, de MM. Victor DE COTTENS et Pierre VÉBER.
20 septembre. *Le Fils surnaturel,* comédie-bouffe en 3 actes, de MM. GRENET-DANCOURT et Maurice VAUCAIRE.
26 décembre. *Puits d'amour,* vaudeville-opérette en 3 actes, de MM. Pierre VÉBER et L. BANNIÈRES, musique de M. Louis GIBAUX.

Déjazet.

Directeur : M. Georges ROLLE.
Secrétaire général : M. Victor DOLMETSCH.

11 avril...... *Radinol a du coton,* comédie-bouffe en 3 actes, de MM. Léon GANDILLOT et Maurice LANDAIS.
30 octobre... *La Tortue,* comédie-bouffe en 3 actes, de M. Léon GANDILLOT.

Folies-Dramatiques.

Directeur : M. RICHEMOND.

11 janvier.... *Amour aveugle,* comédie en 5 actes, en vers, de M. Albert DARMONT.
11 septembre. *L'Étude Tocasson,* vaudeville en 3 actes, de MM. Albin VALABRÈGUE et Maurice ORDONNEAU.

12 octobre... *Le Billet de logement,* comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Antony MARS et Henry KÉROUL.

Gaîté.

Directeur : M. DEBRUYÈRE.
Secretaire général : M. Alfred DELILIA.

1er avril...... *Le Capitaine Thérèse,* opéra-comique en 3 actes, de M. Alexandre BISSON, musique de M. Robert PLANQUETTE.
25 octobre.... *Le Curé Vincent,* opéra-comique à spectacle, en 3 actes, de M. Maurice ORDONNEAU, musique d'Edmond AUDRAN.

Gymnase.

Directeur : M. Alphonse FRANCK.
Secrétaire de la Direction : M. BRUN.

14 février.... *Le Domaine,* pièce en 3 actes, de M. Lucien BESNARD.
13 mars...... *Les Amants de Sazy,* comédie en 3 actes, de Romain COOLUS.
18 avril...... *20,000 âmes,* pièce en 3 actes, de M. FRANC-NOHAIN. — *La Joie du Talion,* pièce en 1 acte, de MM. Ferd. BLOCH et Louis SCHNEIDER.
21 mai....... *Le Prestige,* comédie en 3 actes, de M. Ambroise JANVIER.
27 septembre.. *Manoune,* comédie en 3 actes, de Mme Jeanne MARNI. — *Hermance a de la vertu,* pièce en 2 actes, de MM. Claude ROLAND et André DE LORDE.
31 octobre.... *Bascule,* comédie en 4 actes, de M. Maurice DONNAY.

Nouveautés.

Directeur : M. Henri MICHEAU.
Secrétaire général : M. Lionel MEYER.

10 janvier.... *Le Coup de fouet,* pièce en 3 actes, de MM. Maurice HENNEQUIN et Georges DUVAL.
25 avril...... *La Petite Fonctionnaire,* pièce en 3 actes, de M. Alfred CAPUS.
12 novembre.. *Le Bon Moyen,* comédie en 3 actes, de M. A. BISSON.
10 décembre.. *Nelly Rozier,* pièce en 3 actes, de M. Paul BILHAUD et Maurice HENNEQUIN.

Palais-Royal.

Directeur : M. Maurice CHARLOT.
Administrateur général : M. Armand LÉVY.
Secrétaire de la Direction : M. Eugène HÉROS.

22 janvier.... *M'amour,* comédie en 3 actes, de MM. Paul BILHAUD et Maurice HENNEQUIN.
3 avril...... *Sacré Léonce,* comédie en 3 actes, de M. Pierre WOLFF.
19 septembre.. *Bichette,* vaudeville en 3 actes, de MM. A. FONTANES et Adrien VÉLY.
24 octobre.... *L'Affaire Mathieu,* pièce en 3 actes, de M. Tristan BERNARD.
18 décembre.. *L'Inconnue,* pièce en 3 actes, de MM. Paul GAVAULT et Georges BERR.

Porte-Saint-Martin.

Directeurs : MM. Henri HERTZ et Jean COQUELIN.

25 janvier.... *Les Rouges et les Blancs,* drame en 5 actes et 6 tableaux, de M. Georges OHNET.

17 mars...... *Quo Vadis!* drame en 5 actes et 6 tableaux, tiré du roman de M. Henryk Sienkiewicz, par M. Émile MOREAU.

13 novembre.. *La Pompadour,* pièce en 5 actes et 7 tableaux, de M. Émile BERGERAT.

Renaissance.

Directeur : M. DE LAGOANÈRE.
Secrétaire général : M. Edmond STOULLIG.

23 février..... *Le Liseron,* comédie en 3 actes, de M. Daniel RICHE.

10 avril...... *Les Idées de M. Coton,* comédie en 1 acte, de MM. Arthur BERNÈDE et Edmond MIZE.

18 mai....... *La Pipe,* vaudeville en 3 actes, de MM. Arthur BERNÈDE et Edmond MIZE.

7 juin...... *Pour l'Empereur,* pièce en 5 actes dont un prologue, de MM. Jean DE LA NOÉ et A.-Henry ROSSI.

Directeur : M. GÉMIER.

30 septembre.. *L'Écolière,* comédie en 5 actes, de M. Jean JULLIEN. — *L'Echelle,* fantaisie en 1 acte, de M. Édouard NORÈS.

14 octobre.... *La Vie publique,* pièce en 4 actes, de M. Émile FABRE.

4 novembre.. *Le Voile du bonheur,* comédie chinoise en 1 acte, de M. Georges CLÉMENCEAU, musique de scène de M. Gabriel FAURÉ. — *Une Tuile,* comédie en 1 acte, de M. René CHAMPAGNE.

22 novembre.. *Une Blanche,* pièce en 3 actes, de M. Lucien GLEIZE. — *Ange gardien,* comédie en 1 acte, de Louis RAQUIN.

12 décembre.. *Médecin de campagne,* pièce en 3 actes, de M. MASSON-FORESTIER. — *Dette de famille,* pièce en 3 actes, de M. Alfred GIRAULT.

30 décembre .. *Les Complaisances*, comédie en 5 actes, de M. Gaston DEVORE.

Théâtre Antoine.

Directeur : M. André ANTOINE.
Secrétaire général : M. Marcel LUGUET.

21 janvier.... *La Petite Paroisse*, pièce en 4 actes, d'Alphonse DAUDET et de M. Léon HENNIQUE.
15 février..... *Les Remplaçantes*, comédie en 3 actes, de M. BRIEUX.
24 mai....... *Le Voiturier Henschel*, pièce en 5 actes, de M. Gerhard HAUPTMANN, adaptée par M. Jean THOREL.
4 octobre.... *L'Honneur*, pièce en 4 actes, de M. SUDERMANN, traduite par MM. REMON et VALENTIN.
30 octobre.... *Le Bâillon*, pièce en 3 actes, de MM. Camille LE SENNE et Adolphe MAYER. — *La Mariotte*, comédie en 2 actes, de MM. Pierre VÉBER et Maurice SOULIÉ.
28 novembre.. *Petite Femme*, comédie en 1 acte, de Mlle Berthe REYNOLD. — *Au Téléphone*, drame en 2 actes, de MM. André DE LORDE et Charles FOLEY. — *Les Balances*, comédie en 1 acte, de M. Georges COURTELINE.
3 décembre.. *Le Capitaine Blomet*, comédie en 3 actes, de M. Émile BERGERAT.

Théâtre du Château-d'Eau.

(Opéra populaire.)

Directeur : M. Émile DURET.

6 mars...... *Charlotte Corday*, drame musical en 3 actes et 6 tableaux, dont un prologue, d'Armand SYLVESTRE, musique de M. Alexandre GEORGES.

Théâtre Sarah-Bernhardt.

Directrice : Mme Sarah BERNHARDT.
Secrétaire général : M. JUÉ.

27 janvier.... *La Cavalière,* pièce en 5 actes, en vers, de M. Jacques RICHEPIN.
18 mars...... *Ménage moderne,* pièce en 4 actes, de M. Gustave GUICHES.

Variétés.

Directeur : M. Fernand SAMUEL.
Secrétaire général : M. Jules BRASSEUR.

22 février..... *Les Médicis,* comédie en 3 actes et 4 tableaux, de M. Henri LAVEDAN.
8 mars...... *Vive l'Armée!* comédie en 1 acte, de M. Pierre WOLFF.
2 avril...... *La Veine,* comédie en 4 actes, de M. Alfred CAPUS.
11 décembre.. *La Revue des Variétés,* 3 actes et 8 tableaux, de MM. Paul GAVAULT et Adrien VÉLY.

Vaudeville.

Directeur : M. POREL.
Secretaire général : M. GRENET-DANCOURT.

5 janvier.... *Le Bon Juge,* pièce en 3 actes, de M. Alexandre BISSON.
20 mars...... *La Pente douce,* comédie en 4 actes, de M. Fernand VANDÉREM.
17 avril...... *La Course du Flambeau,* pièce en 4 actes, de M. Paul HERVIEU.

30 septembre.. *La Vie en voyage*, comédie en 5 actes, de M. Maurice DESVALLIÈRES.

26 octobre.... *Yvette*, comédie en 3 actes et 6 tableaux, de M. Pierre BERTON.

5 décembre.. *Sainte Galette*, pièce en 3 actes, de M. Albin VALABRÈGUE.



TABLE DES MATIÈRES
ET DES GRAVURES.

Décembre.

Deuxième partie.

Troisième partie.





L'Almanach du Bibliophile pour l'année 1902 a été achevé d'imprimer le 20 mars 1904, au nombre de neuf cents exemplaires, dont cinquante sur chine, par l'Imprimerie nationale, M. Arthur Christian étant directeur.

Les trente et une compositions ont été dessinées et gravées par le docteur Paul Colin.



EDITIONS D'ART
EDOVARD PELLETAN
125 BOVLEVARD ST GERMAIN

Catalogue

1904

ÉDITIONS D'ART



ÉDOUARD PELLETAN

Le véritable luxe d'un livre doit s'entendre de la supériorité de l'œuvre écrite, de la beauté de l'illustration, de l'appropriation de la typographie, de la perfection du tirage, de la qualité du papier et du nombre limité des exemplaires.

Paru en mars 1896 :

ALFRED DE MUSSET.

LES NUITS
ET
SOUVENIR

ILLUSTRATIONS DE A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR FLORIAN.

In-4° & in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 500 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur satin, avec une double suite d'épreuves signées, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

23 exemplaires — de 3 à 25 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de.......... **500** fr.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 26 à 50 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de........................... **225** fr.

50 exemplaires — de 51 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de.................................... **200** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon ancien, au prix de......................... **100** fr.

300 exemplaires — de 201 à 500 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **50** fr.

Paru en juin 1896 :

HÉGESIPPE MOREAU.

PETITS CONTES

À MA SŒUR

63 ILLUSTRATIONS DE L. DUNKI

GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire unique, sur satin, avec six aquarelles peintes sur l'exemplaire, & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

26 exemplaires — de 3 à 28 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle ou un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de .... **600** fr.

2 exemplaires — 29 & 30 — sur vélin blanc à la forme, des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 31 à 55 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de.............................. **250** fr.

50 exemplaires — de 56 à 105 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de.. **225** fr.

100 exemplaires — de 106 à 205 — sur vélin à la cuve, des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon & sur chine.................................. **150** fr.

145 exemplaires — de 206 à 350 — sur vélin à la cuve, des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ................ **60** fr.

Paru en octobre 1896 :

FRANÇOIS VILLON.

LES BALLADES

70 ILLUSTRATIONS DE A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras. limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre les maquettes & croquis de l'illustrateur, avec une aquarelle sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de.............. **600** fr.

3 exemplaires — de 28 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 31 à 55 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de .... **250** fr.

50 exemplaires — de 56 à 105 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de .... **250** fr.

100 exemplaires — de 106 à 205 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon ancien ou sur chine de toutes les gravures........ **150** fr.

145 exemplaires — de 206 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ................ **75** fr.

Paru en décembre 1896 :

THÉOCRITE.

L'OARISTYS

TEXTE GREC ET TRADUCTION NOUVELLE DE M. A. BELLESSORT

PRÉCÉDÉE

D'UNE LETTRE DE SICILE

PAR M. ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ILLUSTRATIONS DE GEORGES BELLENGER

GRAVÉES PAR E. FROMENT.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de.......... **300** fr.

3 exemplaires — de 28 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° RAISIN.

50 exemplaires — de 31 à 80 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon & sur chine, au prix *net* de.................................. **150** fr.

100 exemplaires — de 81 à 180 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort de toutes les gravures......................... **75** fr.

170 exemplaires — de 181 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ................ **30** fr.

Paru en 1900 :

THÉOCRITE.

LES SYRACUSAINES

TEXTE GREC ET TRADUCTION NOUVELLE DE M. A. BELLESSORT

ILLUSTRATIONS DE MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de .... **300** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur grand vélin du Marais à la forme, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de .... **300** fr.

IN-8° RAISIN.

50 exemplaires — de 31 à 80 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de.. **160** fr.

100 exemplaires — de 81 à 180 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures.......................... **80** fr.

170 exemplaires — de 181 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ................ **35** fr.

CHATEAUBRIAND.

LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE

44 ILLUSTRATIONS DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR FLORIAN.

In-4° & in-8° jésus, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de .... **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de .... **300** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de........ **250** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures, au prix de............... **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **75** fr.

Paru en 1898.

SULLY PRUDHOMME

À

ALFRED DE VIGNY

SONNET POUR LE CENTENAIRE

DE LA NAISSANCE DU POÈTE DES « DESTINÉES »

ILLUSTRATIONS

DE

GEORGES BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES, DUNKI ET FLORIAN

GRAVÉES PAR FLORIAN.

Plaquette in-4° & in-8° jésus, imprimée par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 156 exemplaires numérotés en chiffres arabes, plus 50 exemplaires de présent numérotés en chiffres romains, dont 40 pour l'Académie française :

Exemplaire unique, sur whatman, contenant le manuscrit du poète avec les dessins originaux & les fumés du graveur.

12 exemplaires in-4° sur japon ancien avec une suite d'épreuves d'artiste signées.

3 exemplaires in-8° jésus sur japon des manufactures impériales, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, au prix de . . . . **50** fr.

140 exemplaires in-8° jésus sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, à . . . . **25** fr.

Il a été tiré 25 collections d'épreuves d'artiste signées

Dont 10 sur japon ancien, à . . . . **20** fr.
Et 15 sur chine, à. . . . . **15** fr.

Paru en 1897 :

ALFRED DE VIGNY.

SERVITUDE
ET
GRANDEUR MILITAIRES

I

SOUVENIRS
DE
SERVITUDE MILITAIRE

84 ILLUSTRATIONS DE DUNKI
GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de .... **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin blanc à la forme des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de .... **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de........ **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort .... **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ .... **60** fr.

Paru en 1898 :

ALFRED DE VIGNY.

SERVITUDE
ET
GRANDEUR MILITAIRES

II
SOUVENIRS
DE
GRANDEUR MILITAIRE

51 ILLUSTRATIONS DE DUNKI
GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien, contenant un dessin original avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de........................ **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin blanc à la forme des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de.................................... **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de........ **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort.................................... **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ.............. **60** fr.

Paru en 1898 :

ALFRED DE VIGNY.

LES DESTINÉES

PRÉCÉDÉES DE

MOÏSE

46 ILLUSTRATIONS DE GEORGES BELLENGER

GRAVÉES PAR FROMENT.

Un volume in-4° et in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4° RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de. . . . . **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° RAISIN.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de. . . . . **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de. . . . . **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part, sur chine fort, de toutes les gravures. . . . . **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ. . . . . **60** fr.

Paru en 1899 :

JEAN LORRAIN.

LA MANDRAGORE



ÉDITION ORIGINALE

33 ILLUSTRATIONS DE MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR DELOCHE, E. FLORIAN, LES DEUX FROMENT
ET JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8°, imprimé en couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 153 exemplaires.

Deux exemplaires grand in-4°, sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & aquarelles, l'autre une aquarelle sur chacun des faux titres (soit trois); plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine & sur japon mince, de toutes les gravures.

15 exemplaires in-4°, sur japon ancien, contenant une aquarelle & une double suite d'épreuves d'artiste, au prix *net* de......... **350** fr.

6 exemplaires in-4°, sur vélin de cuve des papeteries d'Arches, avec une double suite d'épreuves d'artiste.

20 exemplaires in-8°, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, au prix *net* de.......................... **175** fr.

110 exemplaires sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de........................ **100** fr.

Il a été tiré en outre :

12 collections sur chine d'épreuves monochromes & 16 collections d'épreuves d'artiste dont 6 sur japon ancien & 10 sur chine.

Paru en 1899 :

PIERRE LAFFITTE
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

LE FAUST DE GOETHE

ILLUSTRATIONS

DE

BELLERY-DESFONTAINES ET H. VOGEL

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

Un volume in-8° cavalier, sur beau papier, tirage noir & rouge. **4** fr. **50**

Il a été tiré en outre :

30 exemplaires sur chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures, au prix *net* de .... **30** fr.



Paru en 1899 :

L'INVINCIBLE RACE

NOUVELLES

PAR

TOLA DORIAN.

Un volume in-18, couverture & titre décorés par Bellery-Desfontaines, gravés par Froment.............................. **3** fr. **50**

Il a été tiré en outre :

27 exemplaires, *texte réimposé* (dont 7 sur chine fort à **30** fr. *net, épuisés,* & 20 sur vélin de cuve des papeteries d'Arches, avec un tirage à part, sur chine, des gravures, au prix *net* de **25** fr.)

Paru en 1900 :

ERNEST RENAN.

PRIÈRE
SUR
L'ACROPOLE

ILLUSTRATIONS DE BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT.

Grand & petit in-4°, imprimé en couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 400 exemplaires.

GRAND IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de... **400** fr.

25 exemplaires — de 28 à 52 — sur grand vélin blanc à la forme des papeteries d'Arches, contenant une aquarelle originale avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de.............................. **400** fr.

PETIT IN-4°.

45 exemplaires— de 53 à 97 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de........... **225** fr.

100 exemplaires — de 98 à 197 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part, sur chine, de toutes les gravures, au prix de.............. **150** fr.

203 exemplaires — de 198 à 400 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ.

NOTA : *Les derniers exemplaires sur vélin, avec tirage à part des gravures sur chine, sont portés à* **150** *fr.*

Paru en 1900 :

CHARLES NODIER.

HISTOIRE
DU CHIEN DE BRISQUET

PRÉCÉDÉE

D'UNE LETTRE À JEANNE

PAR M. ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

25 COMPOSITIONS DE STEINLEN

DONT CINQ HORS TEXTE EN COULEURS

GRAVÉES PAR DELOCHE, FROMENT, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN.

Un volume in-4°, tirage limité à 127 exemplaires numérotés

établi spécialement pour l'Exposition universelle de 1900.

2 exemplaires — N°ˢ 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, contenant un dessin original de Steinlen & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de........................ **350** fr.

100 exemplaires — de 28 à 127 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de.. **125** fr.

Il a été tiré en outre :

15 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures, dont
5 sur japon ancien, au prix *net* de.............. **125** fr.
10 sur chine, au prix *net* de................... **100** fr.

Plus 10 collections polychromes sur chine;

Plus 10 collections, sur chine, des gravures non utilisées dans l'édition.

Plus 10 épreuves, sur chine, du portrait d'Anatole France.

Paru en 1900 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

JEAN GUTENBERG

SUIVI DU

TRAITTÉ DES PHANTOSMES

DE NICOLE LANGELIER.

ÉDITION ORIGINALE

ILLUSTRATIONS DE G. BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES, STEINLEN ET FRÉDÉRIC FLORIAN.

GRAVÉES PAR DELOCHE, LES DEUX FROMENT, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN.

Grand & petit in-4°, tirage à la presse à bras, limité à 113 exemplaires.

2 exemplaires — Nos 1 & 2 — sur peau de vélin, le premier contenant tous les dessins originaux, plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine, & une collection d'épreuves de toutes les gravures sur parchemin.

6 exemplaires — de 3 à 8 — sur japon ancien, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de.................................... **175** fr.

5 exemplaires — de 9 à 13 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de.................................... **175** fr.

100 exemplaires — de 14 à 113 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de......... **60** fr.

Il a été tiré en outre :

17 collections d'épreuves de toutes les gravures, dont 1 sur parchemin, 6 sur japon ancien & 10 sur chine.

Plus 24 épreuves du portrait d'Anatole France dont 8 sur parchemin, 8 sur japon ancien & 8 sur chine.

Paru en 1901 :

MAURICE DE GUÉRIN.

POÈMES EN PROSE

(LE CENTAURE — LA BACCHANTE)

COMPOSITIONS ET DÉCORATIONS EN COULEURS
DE H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé en six couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 167 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine.

23 exemplaires — de 3 à 25 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, plus une collection monochrome & polychrome, sur chine, au prix *net* de.............................. **325** fr.

IN-8° RAISIN.

10 exemplaires — de 26 à 35 —, sur chine, au prix *net* de.. **200** fr.

132 exemplaires — 36 à 167 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de........ **100** fr.

Il a été tiré en outre :

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine.

10 collections d'épreuves polychromes, sur chine.

Paru en 1901 :

GABRIEL SÉAILLES.

EUGÈNE CARRIÈRE

L'HOMME ET L'ARTISTE

COMPOSITIONS ET CROQUIS D'EUGÈNE CARRIÈRE

GRAVÉES PAR MATHIEU.

Un volume in-8° cavalier, sur beau papier, tiré en noir, bistre & sanguine.. **4** fr. **50**

Il a été tiré en outre :

30 exemplaires, sur chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien, au prix *net* de................. **35** fr.



Paru en 1903 :

CAMILLE MONIER.

ESSAI SUR LE LANGAGE

RÉSUMÉ DE CINQ LEÇONS

AU COLLÈGE DE FRANCE

Un volume in-18 sur beau papier........................ **2** fr.

Il a été tiré en outre :

12 exemplaires, sur japon des manufactures impériales.

Paru en 1901 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'AFFAIRE CRAINQUEBILLE

ÉDITION ORIGINALE

63 COMPOSITIONS DE STEINLEN
GRAVÉES PAR
DELOCHE, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, LES DEUX FROMENT, GUZMAN, MATHIEU ET PERRICHON.

In-4° & in-8° jésus, tirage en rouge & noir sur les presses à bras de Lahure, limité à 400 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin original sur chacun des faux titres (soit 10), plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien ou sur grand vélin, contenant une aquarelle originale de Steinlen, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.................... **600** fr.

IN-8° JÉSUS.

30 exemplaires — de 28 à 57 — sur chine, au prix *net* de.. **300** fr.

343 exemplaires — de 58 à 400 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

20 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **150** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de.. **175** fr.

Paru en 1902 :

VICTOR HUGO.

CINQ POÈMES

BOOZ ENDORMI — BIVAR
O SOLDATS DE L'AN II ! — APRÈS LA BATAILLE
LES PAUVRES GENS

35 COMPOSITIONS DE A. RODIN, EUGÈNE CARRIÈRE, DANIEL VIERGE, WILLETTE, DUNKI ET STEINLEN

GRAVÉES PAR F. ET E. FLORIAN, CROSBIE, DUPLESSIS, PERRICHON, ÉMILE ET EUGENE FROMENT.

In-4° & in-8° jésus, imprimé par Lahure, tirage en rouge & noir, à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, de toutes les gravures, au prix *net* de. . . **350** fr.

IN-8° JÉSUS.

10 exemplaires — de 23 à 32 — sur chine fort, au prix *net* de. **200** fr.

193 exemplaires — de 33 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de......... **100** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de.. **150** fr.

20 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **125** fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LES NOCES CORINTHIENNES

ÉDITION DÉFINITIVE

20 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la preſſe à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux titres (soit 9), avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une aquarelle originale de l'illustrateur, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de .... **500** fr.

IN-8° RAISIN.

20 exemplaires — de 23 à 42 — sur chine fort, au prix *net* de. **225** fr.

183 exemplaires — de 43 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de .... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur japon ancien, au prix *net* de............................ **125** fr.

20 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de................................ **100** fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

FUNÉRAILLES D'ÉMILE ZOLA

DISCOURS PRONONCÉ AU CIMETIÈRE MONTMARTRE LE CINQ OCTOBRE 1902

AVEC 7 COMPOSITIONS DONT UN PORTRAIT D'ÉMILE ZOLA
PAR STEINLEN

GRAVÉES PAR FROMENT ET PERRICHON.

Une plaquette petit in-4°, tirée en noir & rouge par l'Imprimerie nationale, limité à 100 exemplaires.

100 exemplaires sur vélin à la forme, des papeteries du Marais, au prix *net* de .... **40** fr.

Il a été tiré en outre :

12 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de.. **15** fr.

6 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de.. **25** fr.

Plus 25 épreuves d'artiste signées du portrait d'Émile Zola :

5 sur japon ancien, au prix *net* de............ **10** fr.
20 sur chine, au prix *net* de.................... **6** fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LE PROCURATEUR DE JUDÉE

DÉCORÉ DE

12 COMPOSITIONS EN CAMAÏEU D'EUGÈNE GRASSET

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé en quatre couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 400 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin, contenant une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **350** fr.

IN-8°.

10 exemplaires — de 23 à 32 — sur chine, au prix *net* de... **175** fr.

368 exemplaires — de 33 à 400 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **60** fr.

Il a été tire en outre :

20 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, au prix *net* de.. **100** fr.

Paru en 1902 :

FRANCISCO DE QUEVEDO.

PABLO DE SÉGOVIE

EL GRAN TACAÑO

TRADUIT PAR J. ROSNY

ILLUSTRÉ DE CENT VINGT-DEUX DESSINS

PAR

DANIEL VIERGE

Reproduits par l'héliogravure avec retouche des cuivres par l'artiste,

PRÉCÉDÉ D'UNE ÉTUDE SUR DANIEL VIERGE

PAR ROGER MARX.

Tirage limité à 440 exemplaires :

20 exemplaires — N[os] 1 à 20 — sur japon des manufactures impériales, contenant un tirage à part des gravures sans la lettre, sur japon ou sur chine, plus une aquarelle originale de Daniel Vierge, au prix *net* de.. **1000** fr.

20 exemplaires — de 21 à 40 — sur japon des manufactures impériales, contenant un tirage à part des gravures sans la lettre, sur japon ou sur chine, au prix *net* de......................... **500** fr.

25 exemplaires — de 41 à 65 — sur chine, contenant un tirage à part des gravures, sans la lettre, sur japon ou sur chine, au prix *net* de.. **400** fr.

75 exemplaires — de 66 à 140 — sur chine, au prix *net* de. **300** fr.

300 exemplaires — de 141 à 440 — sur vélin à la forme des papeteries d'Arches, au prix *net* de............................ **150** fr.

Paru en 1903 :

BEAUMARCHAIS.

LE BARBIER DE SÉVILLE

63 ILLUSTRATIONS DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR AUBERT, ERNEST FLORIAN, EUGÈNE FROMENT, PERRICHON ET JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage en noir & rouge, à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — N° 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, & une double suite d'épreuves d'artiste signées.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme & sur grand vélin, dont 10 avec une aquarelle originale & une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.................... **600** fr.

et 15 avec une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **450** fr.

IN-8° RAISIN.

45 exemplaires — de 28 à 72 — sur chine fort, au prix de.. **250** fr.

278 exemplaires — de 73 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

6 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de.. **175** fr.

12 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **150** fr.

Paru en 1903 :

MADAME BARTET

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

CAUSERIE

SUR

L'ART DRAMATIQUE

COMPOSITIONS DÉCORATIVES EN DEUX COULEURS

DE A. GIRALDON

ET

PORTRAIT DE MADAME BARTET À LA SANGUINE

PAR DAGNAN-BOUVERET

GRAVÉS PAR FRÉDÉRIC FLORIAN.

Une plaquette in-8° raisin sur vélin des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, imprimée en deux couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 100 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis dans le commerce, au prix *net* de . . . . **75** fr.

Il a été tiré en outre :

6 collections d'épreuves des gravures en noir, sur japon ancien.

12 collections d'épeuves des gravures en noir, sur chine.

Vient de paraître :

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE
DE VICTOR HUGO.

LE
COURONNEMENT

PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉFACE
DE M. JULES CLARETIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEROUX
GRAVÉES PAR EUGÈNE FROMENT.

Une plaquette in-8° raisin, sur vélin des papeteries du Marais, imprimée par Lahure, tirage à la presse à bras limité à 100 exemplaires, dont 25 seulement ont été mis dans le commerce, au prix *net* de.. **35** fr.



CATALOGUE DE L'EXPOSITION

DES ŒUVRES PEINTES, DESSINÉES ET GRAVÉES
DE TH.-A. STEINLEN

ORNÉ DE ONZE CROQUIS ET DESSINS
AVEC DEUX ÉTUDES DONT UNE INÉDITE
PAR ANATOLE FRANCE.

Il a été tiré à part :

49 exemplaires — Nos 1 à 49 — sur japon des manufactures impériales, au prix *net* de.............................. **15** fr.
plus 10 collections d'épreuves sur chine des gravures, au prix *net* de.. **15** fr.
et 12 épreuves sur chine du portrait d'Anatole France...... **4** fr.

Vient de paraître :

JULES CLARETIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LA MAISON
DE
VICTOR HUGO

PLACE ROYALE

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEROUX

ET

DESSIN DE VICTOR HUGO

GRAVÉS PAR ÉMILE FROMENT.

Une plaquette in-8° raisin, imprimée en noir & rouge par l'Imprimerie nationale.

Tirage limité à 50 exemplaires numérotés.

---

50 exemplaires — Nos 1 à 50 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de.... **30** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de.. **20** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de.. **15** fr.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1898

(1re année).

---

28 ILLUSTRATIONS DE BELLERY-DESFONTAINES
GRAVÉES PAR FROMENT.

Première partie :

Janvier *: La Vie à Paris,* par M. Jules Claretie. — ***Février*** *: Du Poème dans le drame lyrique,* par M. Catulle Mendès; *Nouveau Théâtre, par* M. Émile Bergerat. — ***Mars*** *: La Reliure en 1897,* par M. d'Eylac (le baron de Claye). — ***Avril*** *: L'impressionisme,* par M. Gabriel Séailles. — ***Mai*** *: Les Snobs,* par M. Jules Lemaître. — ***Juin*** *: Les Sociétés de Bibliophiles,* par M. Pierre Dauze. — ***Juillet*** *: Vues générales sur le mouvement poétique en France,* par M. Sully Prudhomme. — ***Août*** *: L'ancienne Bibliothèque Sainte-Geneviève,* par M. Georges Lamouroux. — ***Septembre*** *: Antisémitisme,* par M. Anatole France. — ***Octobre*** *: Les Éditions de Bibliophiles en 1897,* par M. Clément-Janin. — ***Novembre*** *: Conte pour les Bibliophiles,* par M. Octave Mirbeau; *Les Ventes de livres en 1897,* par M. Georges Vicaire. — ***Décembre*** *: Le duc d'Aumale, Henri Meilhac & Alphonse Daudet,* par M. Gustave Larroumet. — *Notules nécrologiques,* par M. Fernand Drujon. — *Le Centenaire de A. de Vigny,* par M. Melchior de Vogüé.

Deuxième partie :

Listes & adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en France & à l'étranger : La Société des Bibliophiles françois. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — Les Bibliophiles bretons. — Les Bibliophiles de Guyenne. — Les Bibliophiles lyonnais. — La Société des Bibliophiles normands. — La Société normande du Livre illustré. — La Société rouennaise de Bibliophiles. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier Club de New-York.

Troisième partie :

L'année théâtrale & bibliographique.

Tirage en noir & rouge, à 1,200 exemplaires numérotés, dont 100 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (50 avec un tirage à part *à la presse* des 28 gravures, sans la lettre, à **50** fr., & 50 exemplaires sans suite, à **30** fr.).

Pour unifier la justification de cette première année avec les années suivantes, cinquante exemplaires sur chine ont été détruits. En conséquence, la justification définitive est la suivante :

25 exemplaires avec suite, au prix de **80** francs, & 25 exemplaires sans suite, au prix *net* de **40** francs.

1,100 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE
POUR L'ANNÉE 1899

(2e année).

38 COMPOSITIONS
DESSINÉES ET GRAVÉES PAR FLORIAN.

Première partie :

Janvier : *Les Bouquinistes & les Quais,* par M. Anatole FRANCE. — **Février** : *Le Quartier Notre-Dame,* par M. J.-K. HUYSMANS. — **Mars** : *La Bibliothèque Mazarine,* par M. Georges LAMOUROUX. — **Avril** : *L'ancienne Sorbonne & le vieux Quartier Latin,* par M. Gustave LARROUMET. — **Mai** : *Souvenirs d'un bibliophile : La Librairie nouvelle,* par M. Jules CLARETIE. — **Juin** : *La Bibliothèque d'Eugène Paillet,* par M. Georges VICAIRE. — **Juillet** : *La Société des Amis des Livres,* par M. Fernand DRUJON. — **Août** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Septembre** : *La Reliure de 1879 à 1899,* par M. D'EYLAC (le baron DE CLAYE). — **Octobre** : *Le Marché du Livre en 1898,* par M. Pierre DAUZE. — **Novembre** : *Les Disparus.* — **Décembre** : *Puvis de Chavannes,* par M. Gabriel SÉAILLES.

Deuxième partie :

Listes & adreßes des membres des Sociétés de Bibliophiles en France & à l'étranger : La Société des Bibliophiles françois. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier Club de New-York.

Troisième partie :

L'année théâtrale. — L'année bibliographique.

Tirage en noir & rouge, à 1,000 exemplaires numérotés, dont : 50 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec un tirage à part, *à la preße,* des 38 gravures, sans la lettre, à **60** fr. *net,* & 25 exemplaires sans suite, à **35** fr. *net*).

Les derniers exemplaires sur chine de l'année 1899 sont portés respectivement à **80** francs *net,* & à **40** francs *net.*

950 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1900

(3e année).

---

31 COMPOSITIONS DE STEINLEN

GRAVÉES PAR LES DEUX FROMENT.

AVANT-PROPOS. — *Le Travail,* par M. SULLY PRUDHOMME. — ***Janvier** : Le Petit Palais,* par M. Anatole FRANCE. — ***Février** : Le Grand Palais,* par M. Maurice HAMEL. — ***Mars** : Le Pont Alexandre,* par M. Edouard PELLETAN. — ***Avril** : La rue des Nations & la rue de Paris,* par M. Jules CLARETIE. — ***Mai** : La Reliure à l'Exposition de 1900,* par M. Henri BERALDI. — ***Juin** : Les Rétrospectives du Livre à l'Exposition de 1900,* par M. CLÉMENT-JANIN. — ***Juillet** : Anatole France, poète,* par M. Gustave LARROUMET. — ***Août** : L'Exposition de 1900,* par M. André HALLAYS. — ***Septembre** : La Bibliothèque Guyot de Villeneuve,* par M. D'EYLAC (le baron DE CLAYE). — ***Octobre** : Le Marché du Livre,* par M. Pierre DAUZE. — ***Novembre** : Les Editions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — ***Décembre** : La Société des Bibliophiles françois,* par M. Georges VICAIRE.

Deuxième partie :

Listes & adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles : Société des Bibliophiles françois. — Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — Société de propagation des Livres d'art. — Société des Bibliophiles bretons. — Société des Bibliophiles de Guyenne. — Société des Bibliophiles lyonnais. — Société des Bibliophiles normands. — Société normande du Livre illustré. — Société rouennaise de Bibliophiles.

Troisième partie :

L'année théâtrale.

Tirage en noir & rouge, à 1,000 exemplaires numérotés, dont 50 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec un tirage à part *à la presse* des 31 gravures, sans la lettre, à **80** fr. *net,* & 25 exemplaires, sans suite, à **40** fr. *net*).

950 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1901

(4[e] année).

---

30 COMPOSITIONS EN COULEUR D'EUGÈNE GRASSET

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

AVANT-PROPOS. — *La Science,* sonnet par M. SULLY PRUDHOMME. — **Janvier** : *La Poésie française au XIX[e] siècle du point de vue de la pensée,* par M. J.-A. COULANGHEON. — **Février** : *L'Art français au XIX[e] siècle,* par M. Gustave GEFFROY. — **Mars** : *La Critique,* par M. Maurice HAMEL. — **Avril** : *Sur l'histoire du XIX[e] siècle,* par M. Anatole FRANCE. — **Mai** : *La Science,* par M. BERTHELOT. — **Juin** : *La Philosophie française au XIX[e] siècle,* par M. Gabriel SÉAILLES. — **Juillet** : *L'Œuvre d'Auguste Comte,* par M. Emile CORRA. — **Août** : *Une supercherie littéraire,* par M. Gustave LARROUMET. — **Septembre** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Octobre** : *Un siècle de ventes publiques,* par M. Pierre DAUZE. — **Novembre** : *Ex-libris,* par M. DE CRAUZAT. — **Décembre** : *Les disparus : Eugène Paillet,* par M. D'EYLAC; *Ary Renan,* par M. Michel BRÉAL.

L'ANNÉE THÉÂTRALE.

Tirage en couleurs à 900 exemplaires numérotés dont : 50 sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec tirage à part des gravures, en noir, sans la lettre, à **80** fr. *net,* 25 sans suite à **40** fr. *net*).

850 exemplaires sur beau papier, à **13** francs.

Il a été tiré en outre :

12 collections d'épreuves d'artiste, en noir, au prix *net* de **50** francs.

Vient de paraître :

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1902

(5e année).

---

30 BOIS ORIGINAUX DU DOCTEUR PAUL COLIN

Première partie :

Avant-propos.

Labour, Semailles, Moissons, Battage, poésies par Hugues Lapaire. — **Janvier** : *La Terre,* par Anatole France. — ***Février** : Le paysan. Germinal & Floreal,* Émile Corra. — ***Mars** : Légendes de la Terre : La source. La folle avoine. La charrue,* par M. Hugues Lapaire. — ***Avril** : Le Miracle de saint Gwénolé,* par M. Laurent Tailhade. — ***Mai** : Ombres : Les Moissons de Bretagne. Le lai de la vielle & du lin,* par MM. Jérôme & Jean Tharaud. — ***Juin** : Choses vraies : La mort de Brunette. Les Sabots. La Mère,* par M. Jules Renard. — ***Juillet** : Le Paysage,* par M. Gabriel Séailles. — ***Août** : La Chanson des Gueux au Palais,* par M. Arthur Christian. — ***Septembre** : Les Éditions de Bibliophiles,* par M. Clément-Janin. — ***Octobre** : Le Marché du Livre en 1901,* par M. Pierre Dauze. — ***Novembre** : La Société des Bibliophiles lyonnais,* par M. Édouard Pelletan. — ***Décembre** : Les Disparus : M. de la Germonière,* par un ami des Livres. *M. Eugène Pochet,* par E. P.

Deuxième partie :

Liste & adresses des membres du Grolier Club *& de la* Société des Bibliophiles de l'Empire allemand.

Troisième partie :

L'année théâtrale.

Tirage en noir & rouge à 900 exemplaires dont :

25 sur chine avec suites d'épreuves d'artiste, au prix *net* de. **80** fr.
25 sur chine sans suite, au prix *net* de . . . . **40** fr.
850 sur beau papier, au prix de . . . . **12** fr.

A paraître en février 1904 :

GŒTHE. — SCHUBERT.

LE ROI DES AULNES

TEXTE ALLEMAND

ET TRADUCTION NOUVELLE PAR M. CATULLE MENDÈS

SUIVI DE LA PARTITION DE SCHUBERT

ET DÉCORÉ DE

12 GRANDES COMPOSITIONS EN COULEURS

DE H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° carré, imprimé en quatre couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 200 exemplaires.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, avec une double collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur chine, au prix *net* de.................................... **350** fr.

186 exemplaires — de 15 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections, sur japon ancien, d'épreuves monochromes & polychromes, au prix *net* de........................... **125** fr.

10 collections, sur chine, d'épreuves monochromes & polychromes, au prix *net* de................................ **100** fr.

A paraître en mars 1904 :

JEAN RICHEPIN.

LA CHANSON DES GUEUX

ÉDITION INTÉGRALE

ILLUSTRÉE DE 216 LITHOGRAPHIES ORIGINALES

DE STEINLEN.

Grand & petit in-4°.

Tirage en noir & rouge limité à 339 exemplaires.

Imprimée par Lahure & Verneau.

GRAND IN-4°.

Deux exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant un dessin original de Steinlen, plus une suite d'épreuves sur chine, au prix *net* de.. **800** fr.

PETIT IN-4°.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de.. **350** fr.

300 exemplaires — de 40 à 339 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de.... **150** fr.

A paraître en 1904 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SUR LA TOMBE
DE
PIERRE LAFFITTE

DISCOURS PRONONCÉ
AU PÈRE LACHAISE LE
ONZE JANVIER 1903.

COMPOSITIONS EN COULEURS D'EUGÈNE GRASSET
GRAVÉES PAR FLORIAN.

Une plaquette petit in-4°, imprimée en couleurs par l'Imprimerie nationale.

Tirage limité à 100 exemplaires.

100 exemplaires sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de........................ **35** fr.

Il sera tiré en outre :

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de.. **20** fr.

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de.. **30** fr.

Plus 12 épreuves d'artiste, signées, du portrait de Pierre Laffitte, sur chine, au prix *net* de................................ **10** fr.

En préparation :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

À LA LUMIÈRE
ODE

COMPOSITIONS DE H. BELLERY-DESFONTAINES
DONT UN PORTRAIT D'ANATOLE FRANCE
GRAVÉES PAR FRÉDÉRIC FLORIAN.

In-4° & in-8°, tirage en noir & rouge limité à 100 exemplaires.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin original sur les faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

10 exemplaires — de 3 à 12 — sur japon ancien à la forme, contenant une collection d'épreuves d'artiste signées de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de........................... **125** fr.

IN-8°.

63 exemplaires — de 13 à 75 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de.... **40** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de.. **30** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de.. **20** fr.

A paraître en 1904 :

JERÔME ET JEAN THARAUD.

L'AMI DE L'ORDRE

ÉPISODE DE LA COMMUNE

ÉDITION ORIGINALE

25 COMPOSITIONS DE D. VIERGE

GRAVÉES PAR FLORIAN ET EUGÈNE FROMENT.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — Nos 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux; l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale de D. Vierge, plus une collection d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de........ **500** fr.

IN-8° JÉSUS.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de... **300** fr.

186 exemplaires — de 40 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **80** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de.. **175** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de.. **125** fr.

A paraître en 1904 :

ALOYS BERTRAND.

GASPARD DE LA NUIT

DÉCORÉ DE

169 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX

ET DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, EUGÈNE ET ÉMILE FROMENT, AUBERT, GUZMAN ET PERRICHON.

In-4° carré & in-8° jésus, imprimé en noir & en rouge par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 214 exemplaires.

IN-4° CARRÉ.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale, plus une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.................................. **800** fr.

IN-8° JÉSUS.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine fort, au prix *net* de.. **350** fr.

175 exemplaires — de 40 à 214 — sur vélin de cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de......... **175** fr.

Il sera tiré en outre :

4 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de.. **350** fr.

8 collections d'épreuves d'artiste sur chine, au prix *net* de.... **300** fr.

En préparation :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LA RÔTISSERIE
DE
LA REINE PÉDAUQUE

117 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX

GRAVÉES PAR ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, LES DEUX FROMENT, GERMAIN ET PERRICHON.

In-4° & in-8°, imprimé par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale de Leroux, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de........................... **800** fr.

IN-8°.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de... **350** fr.

311 exemplaires — de 40 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de...... **160** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures sur japon ancien, au prix *net* de..............................

10 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de..................................

En préparation :

HENRI HEINE.

L'INTERMEZZO

TEXTE ALLEMAND

TRADUCTION NOUVELLE DE CATULLE MENDÈS

DÉCORÉ DE COMPOSITIONS DE H. BELLERY-DESFONTAINES.



ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

POMPÉÏ

ÉDITION ORIGINALE.

COMPOSITIONS ET DÉCORATIONS EN COULEUR

DE

H. BELLERY-DESFONTAINES.

BIBLIOTHÈQUE
SOCIALE ET PHILOSOPHIQUE
À SOIXANTE CENTIMES.

Paru :

RÉSUMÉ DE SOCIOLOGIE
par Camille MONIER.

LA PHILOSOPHIE POSITIVE
par Émile CORRA.

Pour paraître succeßivement :

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT
par Anatole FRANCE.

LA MORALE THÉORIQUE
par le Docteur Paul DUBUISSON.

LA MORALE PRATIQUE
par Émile CORRA.

LA FEMME
par P. GRIMANELLI.

Chaque volume, *net*.......................... **0** fr. **60**

Il sera tiré de chaque volume 15 exemplaires numérotés, sur papier de Hollande, au prix *net* de.......................... **5** fr.

En préparation :

FRÉDÉRIC HARRISON.

JOHN RUSKIN

TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR M. LÉON BARADUC.



En préparation :

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

LA LÉGENDE DE NOTRE-DAME

COMPOSITIONS EN COULEURS
PAR AUGUSTE LEROUX.



En préparation :

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

DINGLEY

ROMAN
DÉCORÉ D'UN FRONTISPICE PAR STEINLEN.